



Resolute



SOMISY
Syamo • Mail
Une mine d'or
de Resolute

R
Resolute

RAPPORT DE DURABILITÉ
2023

CRÉER DE LA VALEUR
POUR LES ACTIONNAIRES
ET LES COMMUNAUTÉS
DANS LESQUELLES NOUS
EXERÇONS NOS ACTIVITÉS.



SOMMAIRE

Les faits marquants de 2023	2
Présentation	3
Profil de la société et bilan 2023	4
Message du PDG aux parties prenantes	9
Faits marquants de 2023 en lien avec la durabilité	14
Participation des parties prenantes	19
Évaluation annuelle de l'importance relative	19
Préservation de la bonne gouvernance	21
Gouvernance en matière de durabilité	23
Transparence et Code de conduite	28
Droits de l'Homme et esclavage moderne	31
Promotion des ressources humaines	33
Notre approche en matière de management	35
Emploi	35
Gestion des relations avec le personnel	38
Diversité, équité et inclusion	39
Formation et développement des compétences	43
Santé, sécurité et sûreté	45
Autonomisation des communautés locales	51
Notre approche en matière de management	53
Engagement et griefs des communautés	54
Incidents affectant les communautés	55
Impacts sur les communautés et mesures de gestion	56
Investissements communautaires	56
Approvisionnement local	60
Protection de l'environnement	61
Notre approche en matière de management	63
Surveillance et conformité environnementales	64
Qualité de l'air	65
Eau et effluents	66
Énergie et changement climatique	68
Gestion des déchets	73
Gestion des résidus	75
Réhabilitation progressive et fermeture	78
Biodiversité	79
Informations complémentaires	81
Index du contenu GRI	82
Répertoire d'entreprise	85

À propos de ce rapport

Le Rapport de durabilité 2023 de Resolute Mining Limited (« Resolute » ou « la Société ») présente les performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de la Société sur la période comprise entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023. Il est destiné aux parties prenantes de Resolute.

Resolute est un producteur aurifère qui exploite plusieurs mines et qui a fait du développement durable l'une de ses valeurs d'entreprise.

Le Rapport de durabilité décrit de manière transparente la manière dont Resolute a géré son exposition en matière d'ESG en 2023 et détaille les efforts déployés par la Société pour apporter une valeur durable aux parties prenantes. Ce rapport vient compléter le Rapport annuel 2023 de Resolute, qui présente les résultats opérationnels et financiers de la Société, conformément à ses obligations réglementaires en matière de déclaration.

Le Conseil d'administration, le PDG, le Comité de durabilité et les Directeurs généraux de Resolute ont examiné et validé les données et les déclarations présentées dans ce rapport.

Champ d'application

Toutes les références à Resolute, la Société, nous, nos et notre, désignent Resolute Mining Limited (ABN 097 088 689) et ses filiales. Le Rapport de durabilité se concentre sur la déclaration des performances ESG des mines actuellement exploitées et contrôlées par Resolute. Il n'inclut pas actuellement les actifs en cours d'entretien et de maintenance, notre portefeuille d'exploration ou nos investissements.

Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollar américain (USD). Sauf indication contraire, toutes les références à l'année 2023 désignent la période de 12 mois comprise entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023.

Le Rapport de durabilité est préparé conformément aux normes de déclaration de développement durable de la GRI (Global Reporting Initiative – option Core), aux informations G4 sur le secteur minier et des métaux et au Conseil sur les normes comptables de durabilité (Sustainability Accounting Standards Board ou SASB) pour le secteur minier et des métaux. De plus, ce rapport est conforme aux principes d'exploitation minière aurifère responsable, aux principes du Conseil international des mines et métaux et aux principes du Pacte mondial des Nations Unies, et Groupe de travail sur les déclarations financières relatives au climat (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures ou TCFD).

Assurance

Resolute a choisi de ne pas faire vérifier ce Rapport de durabilité par un tiers. Toutefois, ses activités ont bénéficié d'une assurance externe en 2023 concernant les exigences des principes d'exploitation aurifère responsable, les normes « Conflict Free Gold Standard », l'ISO 14001 et l'ISO 45001.

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

Vanessa Evans

Responsable Environnement et Communautés
VEvans@resolutemining.com

2023

FAITS MARQUANTS

ÉCONOMIE



575 millions \$

Valeur économique distribuée au Mali et au Sénégal

338 millions \$

Dépenses en approvisionnement au Mali et au Sénégal

14,5 millions \$

Dépenses en approvisionnement auprès des communautés locales et des régions

QUESTIONS SOCIALES



2,06 millions \$

Consacrés aux investissements communautaires

Évaluation des risques en matière de droits de l'Homme

Effectuée à l'échelle du groupe

95 %

De recrutement national

ENVIRONNEMENT



Zéro

Incident environnemental significatif

Évaluation des risques liés au changement climatique

Effectuée à l'échelle du groupe

SÉCURITÉ



TFAE de 1,71

Par million d'heures travaillées et sans blessure nécessitant un arrêt de travail

Conformité aux principes RGMP

Atteinte

GOVERNANCE



Certification ISO 14001 et 45001

Maintenue



PARTIE 1

PRÉSENTATION

Profil de la société et bilan 2023	4
Message du PDG aux parties prenantes	9
Faits marquants de 2023 en lien avec la durabilité	14
Participation des parties prenantes	19
Évaluation annuelle de l'importance relative	19



PRÉSENTATION

Forte de plus de 30 ans d'expérience, la compagnie Resolute possède l'expertise nécessaire pour continuer à optimiser les performances de ses deux mines aurifères en production en Afrique : la mine de Syama au Mali (Syama) et la mine de Mako au Sénégal (Mako).



En 2023, Resolute est restée concentrée sur l'amélioration de la productivité et l'optimisation des coûts dans ses mines aurifères, par la mise en œuvre d'une série d'initiatives de réduction des coûts ainsi que par la poursuite de projets de croissance organique tels que celui de la conversion de l'usine de traitement des oxydes pour le traitement des sulfures à Syama.

Resolute a produit 330 994 onces d'or à un Coût de maintien tout inclus (CMTI) de 1 467 \$/once, contre 353 069 onces à un CMTI de 1 498 \$/once pour l'exercice précédent, qui comprenait une part supplémentaire d'or résiduel traité à partir d'anciens bassins.

Les mines de Syama et de Mako ont produit une quantité quasi-record de minerai, avec 6,6 millions de tonnes (Mt). Les usines de traitement ont, quant à elles, broyé 6,0 Mt de minerai à une teneur de 2,06 grammes d'or par tonne (g/t).

Le résultat de 2023 a été affecté par des problèmes de production, notamment par le manque d'accessibilité des exploitations minières pendant la saison des pluies sur les deux sites et une poche à forte teneur en carbone dans la fosse de Tabakoroni à Syama.

Ces problèmes ont été résolus et les deux sites ont retrouvé leur niveau de production au cours du trimestre de décembre.

Resolute a enregistré des performances stables dans les deux mines grâce à la mise en œuvre réussie d'un certain nombre d'initiatives visant à améliorer les performances opérationnelles et à réduire les coûts. Sur le site de Syama, cela s'est traduit par une gestion plus stricte des stocks et une révision du capital. Sur le site de Mako, une usine de traitement à l'oxygène a été mise en service pour améliorer les taux de récupération et une centrale électrique a été achetée en vue de réduire la consommation de carburant et la dépendance à l'égard des sous-traitants.

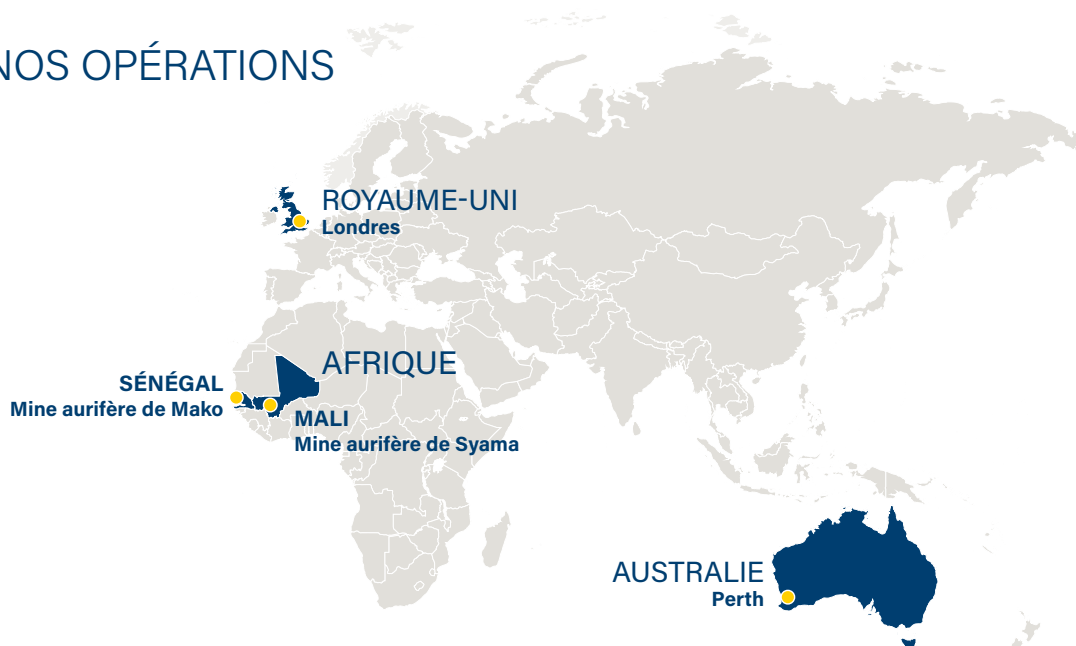
La mine de la Société au Mali constitue une solide plateforme de croissance organique. Celle-ci se concrétise par le démarrage d'un projet visant à convertir l'usine de traitement des oxydes en une installation de traitement des sulfures. Ce projet est étayé par les ressources de Syama Nord, qui ont augmenté et totalisent plus de trois millions et demi d'onces d'or. La construction de ce projet devrait débuter au cours du premier trimestre 2024, ce qui représente une forte opportunité de croissance pour la Société.

Resolute est également active dans le domaine de l'exploration, avec des campagnes de forage dans toutes ses concessions africaines au Mali, au Sénégal et en Guinée. Au Mali, l'exploration a permis une augmentation des ressources minérales de 58 % par rapport à l'estimation de 2021, entièrement liée à une hausse du volume de la minéralisation aurifère. Au Sénégal, la Société cherche à prolonger la durée de vie de la mine du projet de Mako, qui est actuellement de 3 ans, et a lancé un programme d'exploration régional complet sur les projets de Koulountou et Sangola, qu'elle détient à 100 %, et sur les coentreprises de Mamakanti, Laminia, Bantaco et Tomboronkoto. En Guinée, Resolute contrôle quatre projets d'exploration aurifère situés à l'intérieur et le long de la marge du bassin de Siguiri et a identifié des anomalies qui sont testées progressivement.

Le siège social de Resolute est situé à Perth, en Australie-Occidentale. Au cours de l'année 2023, certaines fonctions de support administratif ont été déplacées de Perth à Londres, au Royaume-Uni, afin de les aligner sur le même fuseau horaire que les opérations minières en Afrique de l'Ouest.

La Société est cotée à la bourse australienne (Australian Securities Exchange – ASX) et à la bourse de Londres (London Stock Exchange – LSE) sous le ticker RSG.

NOS OPÉRATIONS



SYAMA

Situées au sud-ouest du Mali, en Afrique occidentale, à 300 km au sud-est de la capitale Bamako, les activités de Syama ont traité 3,8 Mt et produit 211 100 onces de minerai en 2023.



Syama appartient à une filiale locale, Société des Mines de Syama S.A. (SOMISY), dont Resolute détient 80 % des parts, les 20 % restants étant détenus par le gouvernement du Mali. Le complexe de Tabakoroni, qui se situe à environ 32 km au sud de Syama, appartient à 90 % à la Société des Mines de Finkolo S.A. (SOMIFI) et les 10 % restants sont détenus par le gouvernement du Mali. Les installations de traitement et les infrastructures du camp sont incluses dans les concessions de SOMISY.

Sur le site de Syama, le circuit de traitement du minerai sulfuré comprend les processus de concassage en trois étapes, de broyage, de flottation, de grillage, de lixiviation du calcinat et d'éluion. Le minerai provient de la mine souterraine, qui a opté pour le foudroyage par sous-niveaux comme méthode d'exploitation minière durable. Le circuit de traitement des oxydes comprend les processus classiques de concassage, de broyage SAG et de lixiviation, et le minerai provient de plusieurs gisements satellites à ciel ouvert.

En 2023, Resolute a apporté d'importantes améliorations au circuit de traitement des sulfures, avec onze jours d'arrêt du four de grillage au cours de l'année pour effectuer des travaux de maintenance. En outre, des concasseurs plus fiables ont été installés au cours du troisième trimestre. La production d'or issue des opérations de traitement des sulfures a baissé de 6 % pour atteindre 151 300 onces à un CMTI de 1 390 \$/once, contre 1 410 \$/once en 2022. La diminution du CMTI est expliquée par les initiatives de réduction des coûts en cours.

L'exploitation minière souterraine en 2023 a enregistré une hausse de la production de 4 %, avec une teneur plus élevée que l'année précédente, avec un tonnage extrait d'environ 2,4 Mt.

La production d'or issue des opérations de traitement des oxydes pour 2023 s'élève à 59 900 onces à un CMTI de 1 631 \$/once, contre 1 801 \$/once en 2022. Cette baisse s'explique par une réduction des coûts d'exploitation et des dépenses d'investissement durables.

L'exploitation minière à ciel ouvert a produit 1,8 Mt de minerai, les coupes finales des fosses de Tabakoroni contenant des niveaux marginalement plus élevés de carbone organique, ce qui a eu un impact sur la production d'or au deuxième trimestre 2023.

Face à la diminution des réserves d'oxydes, Resolute poursuit actuellement son projet de conversion des sulfures de Syama (SSCP), qui augmentera la capacité totale de traitement du minerai sulfuré de 60 %, la faisant passer de 2,4 à 4,0 Mtpa, grâce à la modification du circuit de broyage des oxydes et à l'augmentation de la capacité du four de grillage. Le projet d'expansion s'appuie sur les ressources minérales de Syama Nord qui s'élèvent désormais à 38 millions de tonnes à 2,9 g/t, soit 3,5 Moz à moins de 200 m de la surface. La construction devrait commencer au premier trimestre 2024 et la mise en service est prévue pour le premier semestre 2025. Le projet vise un niveau de production durable supérieur à 250 000 onces par an, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour passer du traitement du minerai oxydé à celui du minerai sulfuré.

La Société estime que la vaste ressource de 10,3 Moz à Syama peut être exploitée à plus grande échelle qu'elle ne l'est à l'heure actuelle. En 2024, un projet d'expansion à plus long terme sera étudié pendant les deux années suivantes, visant une production de plus de 400 000 onces par an, à partir de plusieurs gisements de sulfures importants déjà identifiés le long des 85 km de la mine. Le projet d'expansion permettra de révéler le véritable potentiel de Syama en créant un actif de Niveau 1 qui profitera à toutes les parties prenantes.

Quantité
totale de
minerai
extraite

4,2Mt

PRODUCTION D'OR

211 146 onces

CMTI

1 458 \$/once

TRAITEMENT

3,8Mt à 2,15g/t
et 80,8% de récupération

RESSOURCES

10,3Moz à 2,5g/t

RÉSERVES

4,0Moz à 2,6g/t

MAKO

La Mine aurifère de Mako est une mine à ciel ouvert de grande qualité dont la durée de vie peut être prolongée grâce à des opportunités d'exploration à proximité de la mine. Elle est située à l'est du Sénégal, dans une zone environnementale sensible, à proximité du Parc national du Niokolo-Koba, un site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et du fleuve Gambie.



La mine de Mako est détenue et exploitée par la filiale sénégalaise de Resolute, Petowal Mining Company S.A. (Petowal). Resolute détient 90 % des parts de Petowal, les 10 % restants étant détenus par le gouvernement du Sénégal.

Mako est une opération conventionnelle (forage et dynamitage, tombereaux et pelles) et les services d'exploitation minière sont sous-traités à un entrepreneur reconnu. L'usine de traitement de carbone-en-lixiviation offre une capacité installée de 2,1 Mtpa et comprend un circuit de concassage, un broyeur SAG et un circuit d'extraction de l'or. Mako continue à atteindre des performances solides et à générer de bons flux de trésorerie. La constance de la teneur en or et des caractéristiques métallurgiques du minerai permettent d'obtenir une production fiable.

En 2023, Mako a produit 119 800 onces d'or à un CMTI de 1 373 \$/once, contre 129 400 onces d'or à un CMTI de 1 318 \$/once en 2022. Les coûts CMTI ont augmenté de 4 % par rapport à l'année précédente en raison de l'augmentation des coûts liés à la baisse programmée de la taille de la fosse, à savoir 25 millions de dollars de décapage de déchets.

L'exploitation minière a produit 2,4 Mt de minerai, contre 2,9 Mt en 2022. Cette baisse programmée est liée à la réduction de la taille de la fosse et à l'augmentation du décapage des déchets. Les teneurs en minerai de la mine ont augmenté comme prévu, passant de 1,79 g/t en 2022 à 1,89 g/t. Un certain nombre d'améliorations du traitement, notamment l'optimisation d'une nouvelle usine de traitement à l'oxygène, ont permis une hausse des taux de récupération de 91 % à 93 %. L'amélioration de la programmation de la maintenance et de la sélection des équipements a également permis de réduire le nombre d'arrêts planifiés, et donc d'accroître la disponibilité de l'usine et de réduire les coûts de maintenance.

Les objectifs d'exploration identifiés pourraient prolonger la durée de vie de la mine. Des programmes d'exploration sont en cours. Ils sont focalisés sur les extensions des fosses et les gisements satellites situés à proximité de la station de broyage. Resolute contrôle une zone d'exploration prospective de plus de 485 km² dans un rayon de 30 km autour de Mako, soit directement soit par le biais de co-entreprises avec des partenaires sénégalais.

Resolute respecte et reconnaît l'importance des sensibilités environnementales présentes autour de Mako. La Société fait tout son possible pour éviter toute perte nette d'habitat critique due au développement et à la gestion de la mine.



PRODUCTION D'OR

119 846 onces

CMTI

1 373 \$/once

TRAITEMENT

2,1 Mt à 1,91 g/t
et 92 % de récupération

RESSOURCES

935 000 onces à 1,4 g/t

RÉSERVES

402 000 onces à 1,5 g/t



NOTRE MISSION

Nous sommes une société minière aurifère fiable et responsable qui vise l'excellence et qui a pour but de créer de la valeur pour les parties prenantes et nos communautés hôtes.

NOS VALEURS



Respect

Nous nous respectons mutuellement et nous respectons les pays et les communautés hôtes



La responsabilité

Nous assumons nos actes et nous tenons nos engagements



L'intégrité

Nous sommes une société éthique, ouverte et honnête



La durabilité

Nous priorisons la santé, la sécurité et l'environnement, et nous adoptons des méthodes responsables pour gérer les risques et les opportunités



L'autonomisation

Nous définissons des objectifs ambitieux, nous visons des performances élevées et nous aidons nos collaborateurs à trouver de nouvelles idées

FAITS MARQUANTS DE 2023

PRODUCTION D'OR

330 992 onces

COÛTS DE MAINTIEN TOUT INCLUS

1 469 \$/once

QUANTITÉ TOTALE D'OR VENDUE

329 061 onces

PRIX MOYEN OBTENU

1 920 \$/once

REVENUS ANNUELS

631 millions \$

MESSAGE DU PDG

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport de durabilité - 2023 de Resolute. Dans ce rapport, vous découvrirez nos principales réalisations en matière de développement durable tout au long de l'année, ainsi que notre engagement continu à gérer les risques et opportunités de durabilité pour notre entreprise et les communautés qui nous accueillent.



TERRY HOLOHAN, PDG

Bilan de 2023

Je suis ravi de vous présenter les énormes progrès accomplis par Resolute tout au long de l'année 2023, grâce aux efforts considérables déployés pour améliorer les résultats financiers et l'efficacité opérationnelle de l'entreprise, conformément à notre valeur fondamentale qu'est la durabilité.

Plusieurs changements au sein de l'équipe de direction et de management ont eu lieu en 2023, ainsi que l'adhésion au Comité de durabilité, car nous sommes restés concentrés sur l'intégration du développement durable au sein de nos activités, tant au niveau des sites que de l'entreprise.

Exploitation responsable

L'une des principales réalisations a été l'obtention d'une assurance externe concernant notre conformité aux principes d'exploitation aurifère responsable du Conseil Mondial de l'Or et aux normes « Conflict Free Gold Standard », qui certifie que notre or est produit de manière responsable et ne sert pas à financer des conflits armés illégaux.

Si nous sommes fiers du travail accompli pour atteindre cette conformité, nous savons que le parcours ne s'arrête pas là et nous restons concentrés sur l'amélioration continue de l'ensemble des dix principes.

En outre, en 2023, nous avons maintenu notre certification de groupe pour les normes ISO 14001 et ISO 45001 et nous continuons à renforcer nos capacités de surveillance et de reporting en matière d'environnement. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'il n'y a eu aucun incident environnemental significatif ni aucune non-conformité en 2023.

Santé et sécurité au travail

La sécurité de notre personnel est primordiale. La formation sur la santé et la sécurité au travail fait partie de nos priorités. En 2023, nous avons mis en place une nouvelle norme de déclaration des incidents. Par conséquent, notre taux de fréquence des accidents enregistrables a augmenté et atteint 1,71 pour l'année, mais reste largement inférieur à la moyenne du secteur. Nous avons exploité 2,3 années sans blessure nécessitant un arrêt de travail (840 jours) à Mako et 4,9 années sans blessure nécessitant un arrêt de travail (1 787 jours) à Syama à la fin de

2023 – des statistiques dont nous sommes tous très fiers.

Communauté

Resolute continue d'entretenir des relations harmonieuses avec les parties prenantes locales et n'a enregistré aucun grief communautaire ou conflit au travail important en 2023. Ce résultat s'appuie sur notre volonté que nos opérations profitent aux communautés locales en priorisant l'emploi local, l'approvisionnement local et en investissant dans des projets sociaux conformes aux principes de durabilité.

Nous restons fermement attachés à la nationalisation de notre main-d'œuvre et avons le plaisir d'annoncer une augmentation de 95 % de l'emploi national parmi nos employés et nos sous-traitants.

En 2023, nous avons apporté 2,1 millions \$ en investissements communautaires et avons réalisé des achats pour plus de 338 millions \$ au Mali et au Sénégal au cours de l'année. Plus de 14,5 millions \$ ont été reversés aux communes, aux villages et aux régions situés dans nos zones d'extraction et ce pendant deux années de suite.

Changement climatique

En 2023, nous avons réalisé une évaluation des risques physiques et transitionnels liés au changement climatique pour le groupe, ce qui nous a permis de communiquer des informations conformes aux recommandations du Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD) dans le présent rapport. Nous sommes conscients que l'évolution des conditions météorologiques influence déjà nos activités ainsi que l'engagement plus large de l'industrie en faveur d'une économie à faibles émissions de carbone. L'un des principaux risques à venir pour nos opérations est la fréquence accrue des tempêtes et des orages et l'augmentation des températures quotidiennes moyennes. Nous améliorons et adaptons déjà nos mesures de contrôle actuelles afin de réduire ces risques et de permettre la poursuite de l'exploitation de nos sites en toute sécurité et de manière efficace au cours des prochaines années.

Droits de l'Homme

La stratégie de durabilité de Resolute continue d'évoluer à mesure que la Société comprend mieux les risques et les opportunités en matière d'ESG. En 2023,

nous avons commandé notre première évaluation des risques en matière de droits de l'Homme pour le groupe, qui a identifié plusieurs risques importants pour nos activités. Nous en avons pris note et nous nous pencherons sur les points à améliorer au cours de l'année 2024.

Notations ESG

Parallèlement à l'amélioration de nos performances opérationnelles, nous avons également obtenu de meilleures notations ESG et sommes heureux d'être reconnus comme ayant des résultats favorables parmi nos pairs. Il convient de noter que notre performance relative est classée au 81e percentile par le S&P Jones CSA, au 92e percentile par Moody's, au 76e percentile par MSCI et au 65e percentile par Sustainalytics. Nous conservons d'excellentes notes en matière de transparence et de gestion des risques ESG.

Grâce à ces améliorations systématiques de nos références ESG, nous pensons, en tant que professionnels, apporter constamment de la valeur théorique à cette entreprise, telle qu'elle est perçue par un public averti. Si les marchés mondiaux ne reconnaissent par encore largement cette valeur ajoutée, nous pensons que les entreprises proactives telles que Resolute connaîtront un regain d'intérêt dans un avenir proche. Grâce à nos programmes en cours, et lorsque la durabilité deviendra un prérequis, Resolute sera bien placée pour en tirer parti.

Je tiens à remercier tous nos employés pour leurs nombreuses initiatives et j'adresse mes remerciements à toutes nos parties prenantes et à tous nos actionnaires pour leur soutien indéfectible. Resolute s'engage à améliorer en continu ses références en matière de durabilité afin de réduire son empreinte environnementale et accroître l'efficacité et la sécurité de ses opérations. Comme toujours, nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes pour continuer sur cette lancée positive.

Terry Holohan

Directeur général et
Président directeur général

NOTRE APPROCHE DE L'ESG

Meilleures pratiques

Nous gérons notre entreprise de manière responsable. Nous accordons une grande attention à la santé, à la sécurité et au bien-être de notre personnel, des communautés auprès desquelles nous exerçons nos activités et à l'environnement.

Nous sommes convaincus que des pratiques minières responsables permettent d'améliorer les performances économiques de l'entreprise. Nous cherchons à respecter toutes les législations, politiques et programmes gouvernementaux pertinents applicables

dans les juridictions dont relèvent nos activités, et à mettre en œuvre les meilleures pratiques sur tous nos sites lorsque cela est possible.

Resolute applique les normes environnementales et sociales internationales et s'appuie sur les normes et directives pertinentes de l'industrie suivantes. Nous cherchons à faire certifier nos systèmes de gestion par un organisme externe et nous publions chaque année des informations conformes aux bonnes pratiques.

Nous recevons chaque année une assurance externe concernant

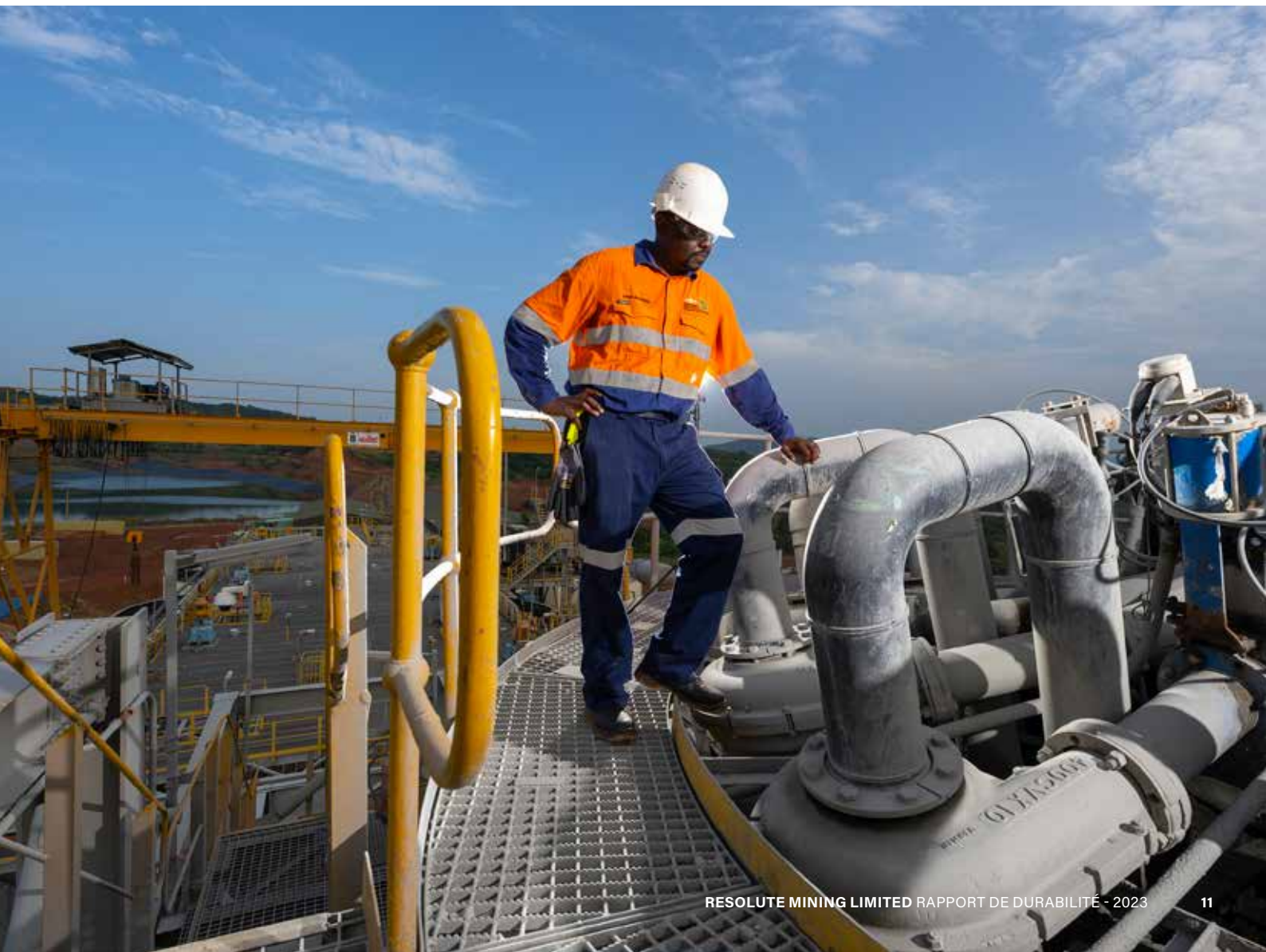
Principes d'exploitation minière aurifère responsable (RGMP)	L'engagement de Resolute en faveur d'une exploitation minière aurifère responsable est illustré par notre adhésion aux principes RGMP. Ces principes ont été élaborés par le Conseil Mondial de l'Or et décrivent ses attentes envers un certain nombre de parties prenantes, notamment les producteurs aurifères, les consommateurs, les investisseurs et la chaîne d'approvisionnement en or en aval.
Conflict Free Gold Standard	Une norme du Conseil Mondial de l'Or, qui a fait l'objet d'une importante consultation, prévoit un mécanisme permettant aux producteurs aurifères d'évaluer et de garantir que leur or a été extrait d'une manière qui ne cause pas, ne soutient pas ou ne profite pas à un conflit armé illégal et ne contribue pas à de graves violations des droits de l'Homme ou à des infractions au droit humanitaire international.
Organisation internationale de normalisation (ISO) 14001 & 45001	Produit un ensemble de normes internationalement reconnues qui fournissent un cadre systématique pour l'identification et la gestion des risques, tout en se focalisant sur l'amélioration continue. Les systèmes de gestion de Resolute ont été élaborés et mis en œuvre conformément à la norme ISO 45001 sur la santé et la sécurité au travail et à la norme ISO 14001 sur la gestion de l'environnement.

Nous communiquons chaque année des informations portant sur

Global Reporting Initiative (GRI)	Resolute a adopté les normes de la GRI pour orienter ses rapports de durabilité. La GRI est une organisation internationale indépendante qui a élaboré ses normes sur la base d'un engagement multipartite. Ces normes aident les organisations à comprendre et à rendre compte de leurs performances en matière de durabilité.
Sustainability Accountancy Standards Board (Conseil des normes de comptabilité durable ou SASB)	Resolute communique à ses investisseurs des informations financièrement importantes sur la durabilité, conformément à l'ensemble des normes de la SASB. La SASB est une organisation indépendante reconnue à but non lucratif.
Le protocole sur les gaz à effet de serre	Le protocole GES, élaboré conjointement par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et le World Resources Institute (WRI), fournit des orientations et des méthodes comptables pour le calcul et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre.
Groupe de travail sur les déclarations financières relatives au climat (TCFD)	Pour faciliter la communication d'informations sur le climat aux investisseurs et aux parties prenantes, le Conseil de stabilité financière a créé la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (groupe de travail sur les déclarations financières relatives au climat), qui a élaboré des directives que Resolute a adoptées pour préparer ses informations.
Norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus (GISTM)	À la suite d'un certain nombre de ruptures catastrophiques de barrages de résidus, plusieurs parties prenantes, dont le Conseil international des mines et métaux (« CIMM »), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (« PNUE ») et les Principes pour l'investissement responsable (« PRI »), ont reconnu la nécessité d'établir une norme internationale pour une gestion plus sûre des installations de stockage des résidus. Resolute vise à satisfaire aux exigences de la GISTM d'ici le troisième trimestre 2025.
Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)	L'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) est une initiative mondiale qui promeut une gestion ouverte et responsable de l'industrie des ressources. La norme exige la communication d'informations par l'industrie extractive, y compris les taxes et les paiements aux gouvernements.
Pacte mondial des Nations Unies (UNGC)	L'UNGC est la plus grande initiative mondiale en matière de durabilité et elle est approuvée au niveau des PDG. Les entreprises adhèrent à des principes universels en matière de droits de l'Homme, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption et prennent des mesures pour faire progresser les objectifs sociétaux.
Objectifs de développement durable des Nations Unies (SDG)	Élaborés par les Nations Unies, les 17 Objectifs de développement durable décrivent une série de mesures et d'objectifs dans le but d'instaurer « la paix et la prospérité pour les peuples et la planète, aujourd'hui et à l'avenir. » Resolute reconnaît que ses activités sont susceptibles d'influencer un certain nombre de ces objectifs et a élaboré des stratégies et des plans de gestion reconnaissant leur importance.

Notre approche est guidée par

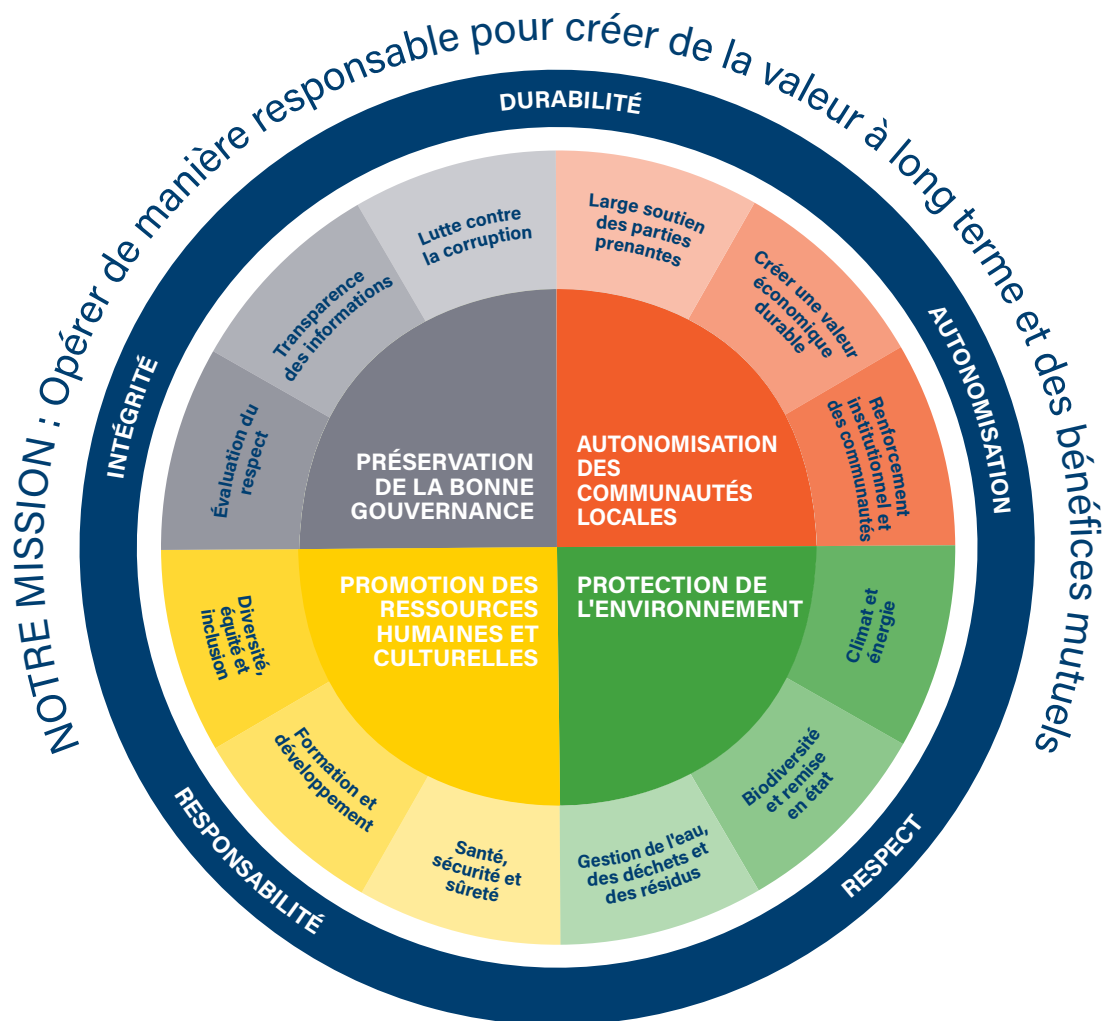
Normes de performances environnementales et sociales de la Société financière internationale (SFI)	La Société financière internationale, membre du groupe de la Banque mondiale, a élaboré une série de normes visant à garantir que l'industrie prenne en compte les risques et l'impact de ses activités sur les communautés avoisinantes, sa main-d'œuvre et l'environnement. Ces normes sont conçues pour éviter, atténuer et gérer les risques et les impacts dans le cadre d'une activité durable.
Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires générales de la Banque mondiale (pour le secteur minier)	Ces directives fournissent à l'industrie une série de critères de performance afin de garantir que les risques liés à l'environnement, à la santé et à la sécurité d'une opération sont gérés et atténués de manière appropriée.
Cadre de développement durable du Conseil international des mines et métaux (CIMM)	Le CIMM est un organisme industriel qui a défini une série d'attentes relatives aux performances de ses membres. Ces attentes couvrent un certain nombre d'aspects visant à garantir que les activités sont gérées de manière responsable et durable.
Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme	Resolute s'engage à respecter les Principes directeurs des Nations Unies, qui constituent une norme permettant aux entreprises de s'acquitter de leurs devoirs et responsabilités respectifs en matière de prévention, de traitement et de réparation, le cas échéant, des violations des droits de l'Homme.
Principes volontaires des Nations Unies sur la sécurité et les droits de l'Homme	Nos dispositions en matière de sécurité sur nos sites d'exploitation reposent sur les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme.
Code international de gestion du cyanure (CIGC)	Il s'agit d'une initiative volontaire visant à améliorer la gestion et l'utilisation du cyanure en tenant compte de tous les aspects, y compris le transport, le stockage et l'utilisation dans la production aurifère, afin de protéger les personnes et de réduire les dommages causés à l'environnement. Même si les activités de Resolute ne sont pas actuellement certifiées par le CIGC, nous veillons à ce que nos pratiques de gestion et nos infrastructures tiennent compte de cette initiative dans la mesure du possible.



Stratégie ESG

La mission et les valeurs de notre Société ont été révisées en 2021 pour recadrer l'organisation et apporter des améliorations à notre culture d'entreprise et aux performances du groupe. La durabilité fait maintenant partie des valeurs fondamentales de Resolute. Elle est au cœur de notre engagement à exercer nos activités de manière responsable dans toutes les juridictions.

Notre stratégie en matière de durabilité nous sert de guide pour prioriser nos efforts dans ce domaine et promouvoir une culture de durabilité dans l'ensemble de l'entreprise. Nous continuons à renforcer nos initiatives autour de la durabilité tout en reconnaissant que nos actifs ont des niveaux de maturité différents. Les priorités et les objectifs à plusieurs années sont en train d'être examinés en s'appuyant sur quatre piliers stratégiques, et nous continuerons à surveiller et à suivre nos performances conformément aux directives ESG applicables au secteur des ressources.



Priorités ESG stratégiques

Préservation de la bonne gouvernance

- Respecter toutes les lois, tous les règlements et toutes les conditions de licence applicables dans les juridictions où nous exerçons nos activités.
- Mener nos activités dans le respect de l'éthique, de l'honnêteté et de l'intégrité, en adoptant une approche de « tolérance zéro » à l'égard de la corruption.
- Se conformer aux principes de l'exploitation minière aurifère responsable dans toutes nos activités.
- Respecter les droits internationalement reconnus de nos employés, des communautés hôtes et des autres parties prenantes.
- Identifier et gérer efficacement les risques réels et potentiels en matière de droits de l'Homme.
- Rendre compte de nos performances ESG au Comité de durabilité et divulguer des informations aux groupes de parties prenantes concernés par la publication de rapports annuels sur le développement durable.

Autonomisation des communautés locales

- Mettre en œuvre des mesures pour éviter, minimiser, atténuer ou compenser les impacts négatifs liés à l'activité.
- Interagir régulièrement avec toutes les parties prenantes concernées, y compris les communautés hôtes et les institutions gouvernementales locales, par le biais de canaux culturellement appropriés, afin de communiquer sur l'évolution des activités, de s'assurer que leurs points de vue et leurs préoccupations sont compris et de chercher à obtenir un vaste soutien pour nos opérations.
- Consulter activement les communautés afin d'obtenir leur consentement libre, préalable et éclairé pour toute activité économique susceptible de les affecter négativement tout au long de la durée de vie de la mine.
- Mettre en place des dispositifs efficaces de règlement des griefs dans le cadre desquels les plaintes liées à nos activités peuvent être déposées par les communautés et doivent être résolues dans les meilleurs délais.
- Créer des avantages en priorisant l'emploi local, l'approvisionnement local et en investissant dans des projets sociaux conformes aux besoins et aux aspirations des communautés hôtes et aux principes de durabilité.

Protection de l'environnement

- Mettre en œuvre des systèmes, des pratiques et des normes de gestion efficaces afin d'atténuer les impacts et de préserver les ressources naturelles pour les générations futures.
- Introduire des stratégies visant à réduire la consommation de ressources, l'élimination des déchets et les émissions dans l'environnement.
- Utiliser l'eau de manière responsable et efficace en coopération avec les autorités et gérer nos activités de manière à ce qu'elles n'affectent pas négativement la qualité globale des ressources en eau du bassin versant disponibles pour les autres utilisateurs.
- Mettre en œuvre un cadre strict de gouvernance des résidus afin d'optimiser l'intégrité des actifs et d'assurer une atténuation efficace des risques conformément à la GISTM.
- Identifier les risques et les opportunités liés au changement climatique, reconnaître notre rôle dans la lutte contre le changement climatique en réduisant, dans la mesure du possible, les émissions de gaz à effet de serre et communiquer nos progrès conformément aux recommandations du TCFD.
- Planifier la fermeture d'une mine de manière responsable, en consultation avec les autorités, les communautés concernées et les autres parties prenantes. Intégrer les objectifs de fermeture dans la planification de la durée de vie de la mine et prendre des dispositions financières et techniques en vue d'une réhabilitation progressive.
- Mettre en place des plans de gestion de la biodiversité qui respectent la hiérarchie d'atténuation, éviter toute perte nette d'habitat critique et, si possible, travailler avec d'autres acteurs pour générer un gain net pour la biodiversité.

Promotion des ressources humaines

- Réduire le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles et conserver de bons résultats en matière de sécurité.
- Maintenir une culture organisationnelle responsable, diverse, équitable et inclusive qui soit exempte de toute forme de discrimination et qui responsabilise les employés en respectant et en favorisant leurs droits individuels et collectifs.
- Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion sur le lieu de travail, fixer des objectifs mesurables et fournir une formation appropriée.
- Maintenir un cadre de gestion des compétences qui comprend la formation, le mentorat, le coaching et d'autres initiatives de développement ciblées afin de renforcer en permanence les capacités de nos collaborateurs.
- Maintenir des mécanismes de dépôt de plainte et de réclamation accessibles et culturellement appropriés pour que les employés, les sous-traitants et les parties prenantes puissent faire part de leurs problèmes et préoccupations à l'entreprise.

FAITS MARQUANTS DE 2023 EN LIEN AVEC LA DURABILITÉ



Conformité aux principes d'exploitation minière aurifère responsable du Conseil Mondial de l'Or **atteinte**

Formations aux droits de l'Homme organisées en anglais et en français à l'échelle du groupe

Évaluation des risques en matière de droits de l'Homme à l'échelle du groupe **effectuée**

Code de conduite des fournisseurs **publié**

Adhésion au Pacte mondial des Nations Unies **renouvelée**

Des **objectifs ambitieux en matière de diversité des sexes** dans l'ensemble du groupe

RÉSERVATION DE LA BONNE GOUVERNANCE



Congés parentaux payés au-delà des exigences législatives et **taux de rétention élevé** une fois de retour au travail

95 % d'employés directs et de sous-traitants nationaux

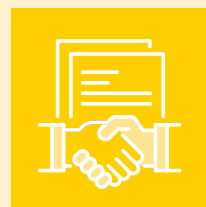
Certification ISO:45001 maintenue au niveau du groupe

Aucun conflit au travail et collaboration étroite avec les représentants des travailleurs

TFAE de 1,71 par million d'heures travaillées, inférieur à la moyenne du secteur

Pas de blessure nécessitant un arrêt de travail depuis 2021

PROMOTION DES RESSOURCES HUMAINES





Zéro grief communautaire

338 millions \$ de dépenses en approvisionnement au Mali et au Sénégal

14,5 millions \$ de dépenses en approvisionnement auprès des communautés locales et des régions

2,06 millions \$ consacrés aux investissements communautaires

575 millions \$ de valeur économique distribuée au Mali et au Sénégal

L'APPUI AUX COMMUNAUTÉS LOCALES



Aucun incident environnemental significatif

Certification ISO:14001 maintenue au niveau du groupe

Évaluation des risques liés au changement climatique à l'échelle du groupe **effectuée**

Préserver le **droit à l'eau** des communautés sur les deux sites miniers

Initiatives d'amélioration de la gestion des déchets sur les deux sites miniers

Soutenir les initiatives en faveur d'un gain net de biodiversité dans la commune de Tomboronkoto et le parc national du Niokolo-Koba

Renforcer les connaissances techniques pour améliorer la planification de la fermeture des mines

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



NOS ENGAGEMENTS

Le Pacte mondial des Nations Unies et les objectifs de développement durable

En 2023, nous avons renouvelé notre adhésion au Pacte mondial des Nations Unies, la plus grande initiative de responsabilité d'entreprises au monde. Elle regroupe plus de 21 000 signataires du secteur privé répartis dans 162 pays. Le Pacte mondial repose sur dix principes relatifs au travail, aux droits de l'Homme, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, et il a pour vocation de contribuer à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Nous intégrons ces principes à notre stratégie de durabilité. Plus que jamais, nous cherchons à aligner notre gouvernance, nos collaborateurs, nos activités environnementales et sociales sur les ODD autant que de possible.

Depuis 3 ans, nous communiquons notre progression d'une année sur l'autre concernant les ODD que nous considérons comme les plus importants pour notre entreprise.



- ODD**
- 15 VIE TERRESTRE**
 - Aucun incident environnemental significatif
 - Aucun impact négatif direct important sur le PNNK résultant de l'exploitation de la mine aurifère de Mako
 - Protection de 1 700 km² du parc national PNNK en partenariat avec l'ONG Panthera et le Direction des parcs nationaux du Sénégal
 - Réhabilitation progressive des terres dégradées dans les deux sites
 - Plans de gestion de la biodiversité sur tous les sites
 - Maintien de la certification ISO 14001 du groupe

- ODD**
- Alignement sur les Principes d'exploitation minière aurifère responsable
 - Alignement sur la norme « Conflict-Free Gold Standard »
 - Pays d'exploitation actifs dans l'ITIE
 - Partenariats avec des ONG pour implémenter les programmes sur site
 - Adhésion au Pacte mondial des Nations Unies



- ODD**
- Divulgation des chiffres sur nos émissions Scope 1, 2 et 3
 - Évaluation des risques liés au changement climatique au niveau du groupe
 - Engagement à atteindre l'objectif « Zéro net » d'ici 2050, au même titre que nos pairs
 - Formation au changement climatique du Conseil et des membres de la direction



- ODD**
- Paiements directs aux gouvernements représentant plus de 104 millions \$ en 2023
 - Paiement des salaires et avantages aux employés de 53,1 millions \$ en 2023
 - Investissements communautaires directs de plus de 2,06 millions \$ en 2023 à Mako et Syama



- ODD**
- Politiques et procédures rigoureuses en matière de santé et de sécurité
 - Maintien de la certification ISO 45001 du groupe
 - Excellente performance en matière de sécurité, avec une fréquence des blessures nécessitant un arrêt de travail et une fréquence totale des accidents enregistrés inférieures à la moyenne du secteur, et aucune blessure nécessitant un arrêt de travail
 - Installations médicales primaires, de médecine du travail et d'urgences établies dans toutes les opérations
 - Surveillance régulière en matière de santé, avec des tests réguliers de dépistage des maladies infectieuses, mais aussi la consommation d'alcool et de drogues
 - Formation et sensibilisation continues aux questions de santé et sécurité au travail
 - Assurance maladie privée pour tous les employés directs



- ODD**
- Construction d'écoles primaires dans les communautés de Syama et Mako
 - Formation et éducation continues des communautés qui nous accueillent
 - Formations artisanales dans toutes nos opérations
 - Programmes de bourse et de stages



- ODD**
- Objectifs en matière de diversité et d'égalité des sexes approuvés par le Conseil
 - Politiques de congés parentaux payés dans l'ensemble du groupe
 - Politique de lutte contre le harcèlement sexuel approuvée par le Conseil
 - Augmentation du nombre de femmes occupant des postes de direction à l'échelle du groupe



- ODD**
- Pompage d'eau à partir du fleuve Gambie et du fleuve Bagoe effectué conformément aux conditions d'autorisation
 - Construction d'infrastructures critiques liées à l'alimentation en eau au niveau communautaire
 - Surveillance régulière de la qualité des eaux de surface et souterraines, aucun problème majeur de qualité de l'eau associé à l'exploitation minière



- ODD**
- Emploi direct de 964 nationaux, représentant 91 % de nos effectifs opérationnels
 - 53,12 millions \$ payés en 2023 en salaires et avantages aux employés
 - 14 % des ressortissants nationaux nouvellement recrutés ont moins de 30 ans



- ODD**
- Analyse des écarts de rémunération entre hommes et femmes menée au moins deux fois par an
 - Politique de Diversité, équité et inclusion approuvée par le Conseil
 - Parité hommes/femmes prise en compte pour tous nos programmes d'apprentissage et de stages dans nos opérations en Afrique de l'ouest.



Principes d'exploitation minière aurifère responsable et « Conflict Free Gold Standard »

En tant que membre du Conseil Mondial de l'Or, nous nous engageons à mener nos activités de manière responsable, conformément aux Principes d'exploitation minière aurifère responsable (RGMP), de la phase de développement jusqu'à la fermeture de nos mines.

Le champ d'application des RGMP englobe toutes les opérations minières et de traitement sous notre contrôle direct. Il est cohérent avec les limites de déclaration publiées dans notre Rapport de durabilité.

En outre, les sociétés sont tenues d'aligner leurs pratiques commerciales sur la norme « Conflict-Free Gold » afin d'éviter que la production d'or ne provoque ou ne favorise des conflits armés, ou qu'elle contribue à des violations des droits de l'Homme ou des lois humanitaires internationales.

Les sociétés qui respectent les principes RGMP et qui appliquent la norme « Conflict-Free Gold » sont tenues d'obtenir chaque année un agrément externe auprès d'un organisme tiers.

En 2023, Resolute a obtenu deux agréments indépendants pour la troisième année consécutive. Les auditeurs ont attesté que les rapports de notre Société ont été rédigés et présentés correctement à tous les égards. Suite à cet examen, nos opérations ont été jugées conformes aux principes RGMP, conformément au calendrier du Conseil mondial de l'Or. Les opportunités d'amélioration des performances ont permis d'identifier les points suivants, qui seront traités en 2024 :

- Amélioration de notre processus de diligence raisonnable à l'égard des fournisseurs, notamment en ce qui concerne les droits de l'Homme
- Mise en place d'un plan de suivi systématique des fournisseurs, en fonction des risques, pour évaluer leurs performances sur la base du Code de conduite des fournisseurs.

En outre, nos opérations sont conformes à la norme « Conflict-Free Gold ». Si nous n'achetons pas d'or à des tiers, nous sommes présents au Mali, un pays considéré comme affecté par des conflits ou comme zone à haut risque selon la norme. Nous avons donc dû satisfaire à des exigences de conformité encore plus strictes depuis 2022.

Notre quatrième audit indépendant en matière de respect des principes RGMP et de la norme « Conflict-Free Gold » aura lieu en 2024, et nous nous engageons à améliorer continuellement nos performances.

Les agréments externes et nos rapports de gestion sont disponibles sur notre site Web : <https://www.rml.com.au/about-us/corporate-governance>

Notations ESG externes

Nous sommes conscients de l'importance de la divulgation de nos mesures ESG aux investisseurs afin qu'ils puissent comparer les performances de durabilité dans l'ensemble du secteur minier. Nous nous engageons à renforcer notre communication sur les informations ESG importantes et nous travaillons activement à l'amélioration de nos notations ESG sur toutes les plateformes en nous engageant directement auprès des fournisseurs et en améliorant nos déclarations ESG. Nous sommes heureux de constater que nos performances continuent de figurer en bonne place parmi celles de nos pairs. Nous conservons d'excellentes notes en matière de transparence et de divulgation, tous fournisseurs confondus.

Cette année, nous avons fait appel à Sustainalytics, Bloomberg, ISS, MSCI & Moody's pour améliorer nos notations ESG, et nous avons effectué notre quatrième soumission à l'évaluation « S&P Global Corporate Sustainability Assessment » (CSA).

En 2023, Resolute a été classée dans le 81e percentile de la CSA pour le secteur Métaux et exploitation minière ; un score dont nous sommes très fiers (et qui représente une nette amélioration par rapport au 43e percentile en 2019).

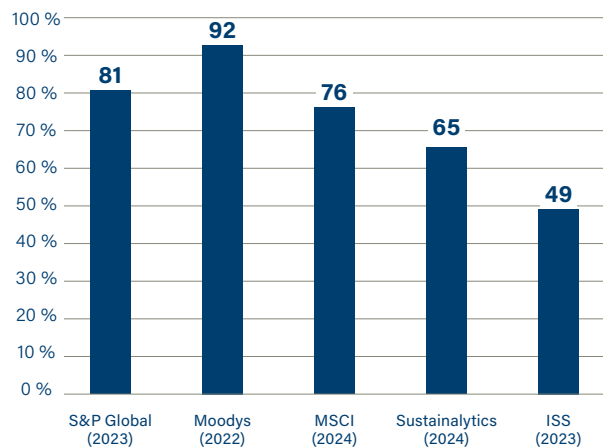
De plus, Resolute a été classée au 92e percentile dans le secteur Métaux et exploitation minière par Moody's (se classant 5e sur 66 dans ce secteur), devant ses concurrents, ce qui lui permet de qualifier notre performance ESG de « Robuste ». Moody's a évalué notre taux de déclaration à 78 %, contre une moyenne sectorielle de 62 %.

Nous avons augmenté sa note MSCI à AA, ce qui nous place en tant que « Leader » parmi les 83 entreprises du secteur des métaux précieux (une nette augmentation par rapport à la note BB en 2019). Nous nous classons au 76e percentile.

Avec Sustainalytics, Resolute se classe au 51e percentile dans le sous-secteur aurifère et au 54e percentile dans les groupes du secteur des métaux précieux. Nous avons obtenu la note « strong » (fort) pour la gestion des risques ESG.

ISS nous attribue la note C- dans le secteur de l'exploitation minière et de la production intégrée, ce qui nous place au 49e percentile, et attribue à notre niveau de transparence la note « High » (élevée).

Performance relative de Resolute sur les notations ESG en 2023



Classement par percentile de :

S&P CSA - Score 45, 81e percentile, sur 243 entreprises du secteur Métaux et exploitation minière.

Moody's - 92e percentile, rang 5 sur 66 dans le secteur Métaux et exploitation minière dans la zone Asie-Pacifique.

MSCI - 76e percentile, classé 63e sur 83 dans le secteur des métaux précieux, en supposant que Resolute se situe au milieu du groupe de percentiles AA.

Sustainalytics - 65e percentile dans le sous-secteur aurifère ; classé 31e sur 89, 1 étant le score le plus élevé.

ISS - 49e percentile, classé 91e sur 186 dans le groupe du secteur de l'exploitation minière et de la production intégrée, en supposant que RML se situe au milieu du groupe de percentile C-.

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

L'engagement des parties prenantes est un processus continu qui englobe l'ensemble du cycle de vie opérationnel de nos actifs. Il comprend des éléments de partage des informations, de consultation, de participation, de négociation et de partenariat avec les parties prenantes. La fréquence et les méthodes d'engagement varient en fonction de leurs besoins. Vous trouverez de plus amples renseignements dans le présent rapport. Les parties prenantes sont des individus ou des groupes qui sont directement ou indirectement touchés par nos activités ainsi que ceux qui peuvent être en mesure d'influencer les résultats de la Société.

L'approche de la Société en matière d'engagement des parties prenantes est axée sur les principes suivants : L'engagement précoce et proactif pour identifier les risques et les opportunités, la recherche d'idées et le partage d'informations, le respect, la confiance et les avantages mutuels. Nous considérons que l'engagement des parties prenantes est essentiel au maintien de notre licence d'exploitation.

Les principaux groupes de parties prenantes et notre approche de l'engagement sont les suivants :

Groupe de parties prenantes	Méthode d'engagement
Communautés locales	Réunions hebdomadaires formelles et de courtoisie avec les parties prenantes de la communauté, forums mensuels multipartites, consultations publiques, mécanismes de gestion des griefs de la communauté, planification des investissements de la communauté, campagnes de sensibilisation, événements sociaux et culturels, visites de sites, articles de presse en ligne, radio et télévision.
Gouvernements du Sénégal et du Mali (aux niveaux local, régional et national)	Réunions physiques avec les agences gouvernementales et les régulateurs, inspections et audits, visites de sites, planification des investissements communautaires, engagement par l'intermédiaire de la chambre des mines, forums et tables rondes nationaux ou régionaux.
Employés	Réunions quotidiennes avant le travail, réunions hebdomadaires de la direction, réunions « toolbox » mensuelles, réunions mensuelles des représentants des travailleurs ou des syndicats, séances d'information sur la sécurité, évaluations des performances, programmes de formation et de développement, mécanisme de gestion des griefs et ligne téléphonique d'alerte, événements sociaux et culturels, intranet, bulletins d'information internes et/ou magazine.
Fournisseurs et sous-traitants	Réunions formelles et informelles avec les titulaires de contrats de sous-traitance et les équipes de management sur place, vérifications du processus contractuel et de la conformité, réunions d'information sur la sécurité, formation et inspections de sites, mécanisme de gestion des griefs et ligne téléphonique de dénonciation d'abus.
Actionnaires	Réunions physiques et en ligne, conférences avec les investisseurs, assemblées générales annuelles, rapports annuels et trimestriels, communiqués de presse, déclarations réglementaires et visites de sites.
Organisations non gouvernementales et de la société civile	Réunions physiques, appels hebdomadaires, mises à jour par courrier électronique, forums et tables rondes nationaux ou internationaux, visites de sites et partenariats stratégiques.

ÉVALUATION ANNUELLE DE L'IMPORTANCE RELATIVE

Thèmes d'importance relative

- 1 Formation et éducation
- 2 Communautés locales
- 3 Diversité et égalité des chances
- 4 Performances économiques
- 5 Eau
- 6 Présence sur le marché
- 7 Énergie
- 8 Fiscalité
- 9 Santé et sécurité au travail
- 10 Pratiques d'approvisionnement
- 11 National
- 12 Impacts économiques indirects
- 13 Conformité environnementale
- 14 Biodiversité
- 15 Émissions

Resolute examine chaque année l'importance relative des questions de durabilité en coordination avec ses parties prenantes internes et externes. Cet examen est effectué conformément aux principes de la Global Reporting Initiative (GRI) pour la détermination du contenu des rapports. En 2023, nous avons procédé à une révision complète de notre évaluation de l'importance relative, qui reflète l'évolution des questions importantes identifiées.

Processus d'évaluation de l'importance relative

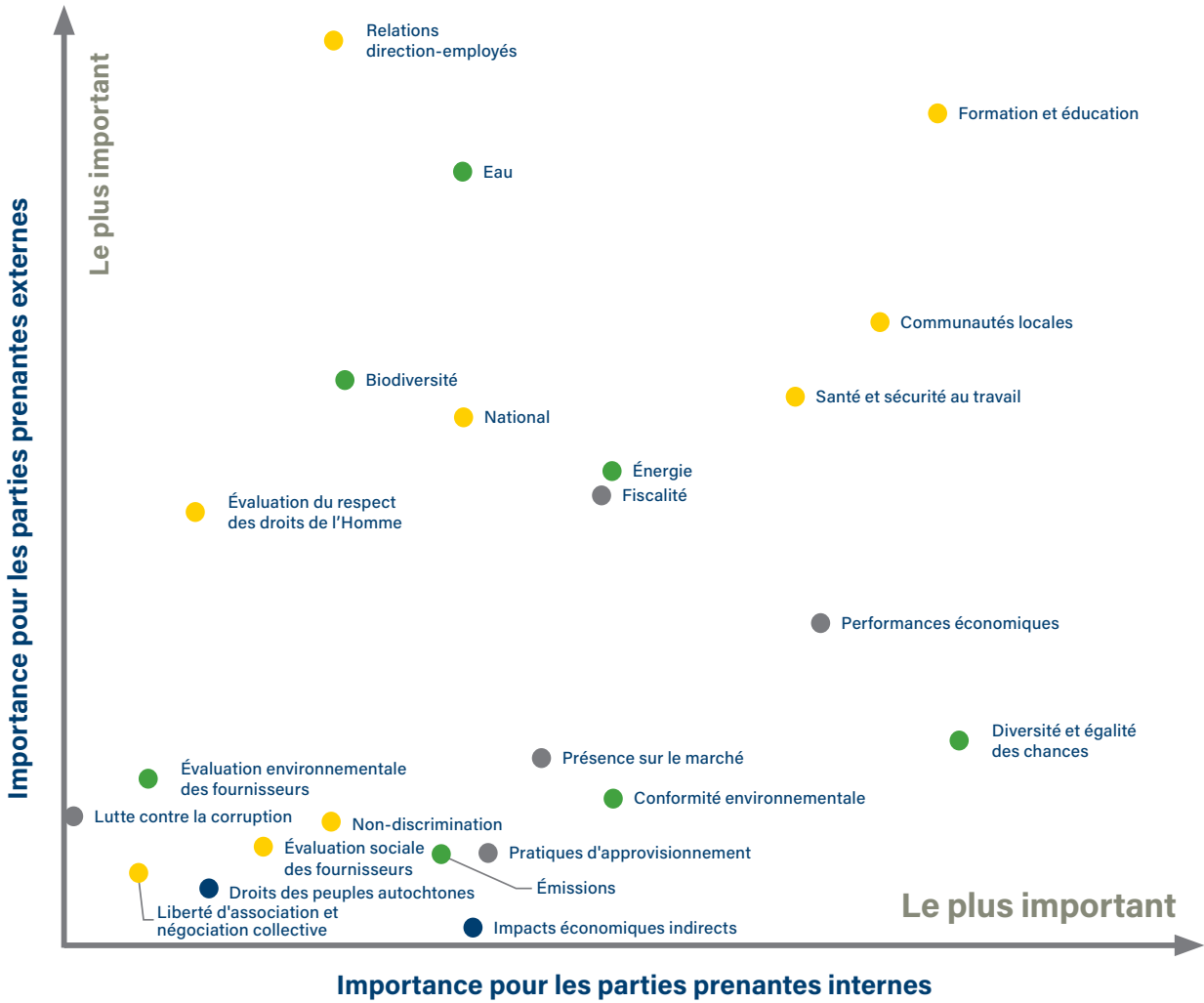
Nous avons identifié huit groupes de parties prenantes auxquels nous avons demandé de sélectionner les sept problématiques de durabilité les plus importantes pour l'entreprise :

- Parties prenantes internes : Le conseil, les représentants de l'entreprise et des sites
- Parties prenantes externes : les actionnaires, les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, les représentants gouvernementaux, les communautés locales et les organisations non gouvernementales.

Les réponses ont été pondérées pour garantir une représentation équilibrée entre Syama et Mako, et pour tenir compte de l'importance relative des parties prenantes. Le classement est établi sur la base des réponses combinées de toutes les parties prenantes.

Les thèmes présentés dans la matrice d'importance relative sont abordés dans le présent rapport. Les thèmes jugés les plus importants par les parties prenantes ont été traités en priorité, à l'exception de la fiscalité qui sera abordée à partir de 2024.

Matrice d'importance relative



- Thèmes économiques
- Thèmes environnementaux
- Thèmes sociaux

PARTIE 2

PRÉSERVATION DE LA BONNE GOUVERNANCE

Gouvernance en matière de durabilité	23
Transparence et Code de conduite	28
Droits de l'Homme et esclavage moderne	31



PRÉSERVATION DE LA BONNE GOUVERNANCE

Notre stratégie en matière de durabilité et l'approche sous-jacente sont orientées par le Conseil, sous la gouvernance et la supervision du Comité de durabilité.

Conformité aux Principes d'exploitation aurifère responsable **DU CONSEIL MONDIAL DE L'OR**

POLITIQUES SUR LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ, L'INCLUSION ET LE HARCÈLEMENT SEXUEL établies et des paquets de formation à déployer dans l'ensemble du groupe d'une manière culturellement appropriée à partir de 2024

ÉVALUATION DES RISQUES EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME au niveau des sites et de l'entreprise



GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Comité de durabilité

Notre stratégie en matière de durabilité et l'approche sous-jacente sont orientées par le Conseil, sous la gouvernance et la supervision du Comité de durabilité (Comité).

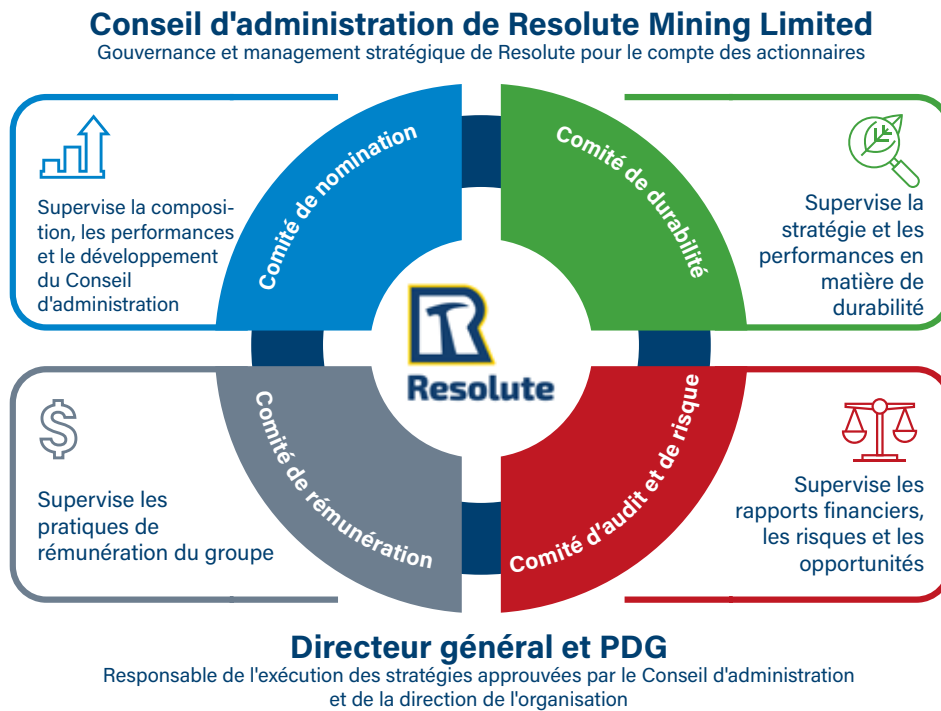
Le Comité examine et oriente les performances en matière de durabilité de Resolute ainsi que la gestion des risques associés à la durabilité. Ces performances concernent les départements des Ressources humaines, la Santé et la Sécurité, l'Environnement et les relations communautaires de Resolute. Elles englobent des évaluations régulières de la conformité des pratiques de la Société aux bonnes pratiques comme les RGMP.

Le PDG préside le Comité qui est composé de plusieurs directeurs non exécutifs possédant des connaissances, des compétences et des expériences diverses. Il est guidé par la Charte du Comité de durabilité.

Le Comité recommande au Conseil l'adoption d'initiatives pour favoriser l'amélioration continue des performances de durabilité de Resolute, y compris (sans s'y limiter) la publication de notre Rapport annuel de durabilité. Les questions de durabilité ont été intégrées dans les plans d'incitation à court terme et à long terme et elles sont liées aux évaluations des performances des cadres et de la Société.

L'équipe de direction de Resolute présente les performances de durabilité au Comité lors de ses réunions.

Structure du Conseil d'administration et du Comité



Politiques, procédures et déclarations de Resolute

Nous avons continué à renforcer notre cadre politique en matière de durabilité en publiant une Politique de chaîne d'approvisionnement et en mettant à jour les Politiques de préservation de l'environnement et des ressources en eau. Ces politiques formalisent notre engagement à mener nos activités de manière responsable dans les domaines à risque ESG actuels et émergents, en ligne avec les RGMP, notre stratégie et les attentes des parties prenantes.

Toutes les politiques sont disponibles sur notre site Web et nous continuerons à les perfectionner en fonction des principaux défis ESG qui impactent le secteur des ressources.

Resolute Mining Limited - Code de conduite

Il décrit les attentes de la Société à l'égard de tous les administrateurs, dirigeants et employés et s'appuie sur les éléments suivants :

Politiques, procédures et déclarations clés

Orienter notre approche de l'exploitation minière responsable

Politique en matière de santé, de sécurité et de sûreté	Politique environnementale	Politique de performance sociale	Politique relative aux droits de l'Homme	Politique de lutte contre la corruption	Politique de diversité et d'inclusion	Procédure de traitement des réclamations et des griefs
Politique de lutte contre le harcèlement sexuel	Politique de gestion responsable des résidus	Politique de préservation des ressources en eau	Politique de travail responsable	Politique de chaîne d'approvisionnement	Déclaration sur le changement climatique	Déclaration sur l'esclavage moderne

Principales protections des actionnaires

 Politique en matière d'opérations sur titres	 Cadre de gestion des risques pour l'entreprise	 Politique de déclaration continue	 Politique en matière de conflits d'intérêts	 Politique de confidentialité
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Soutenu par

Politique de dénonciation des abus

Mécanisme formalisé de signalement confidentiel et de recours en cas de comportement inapproprié



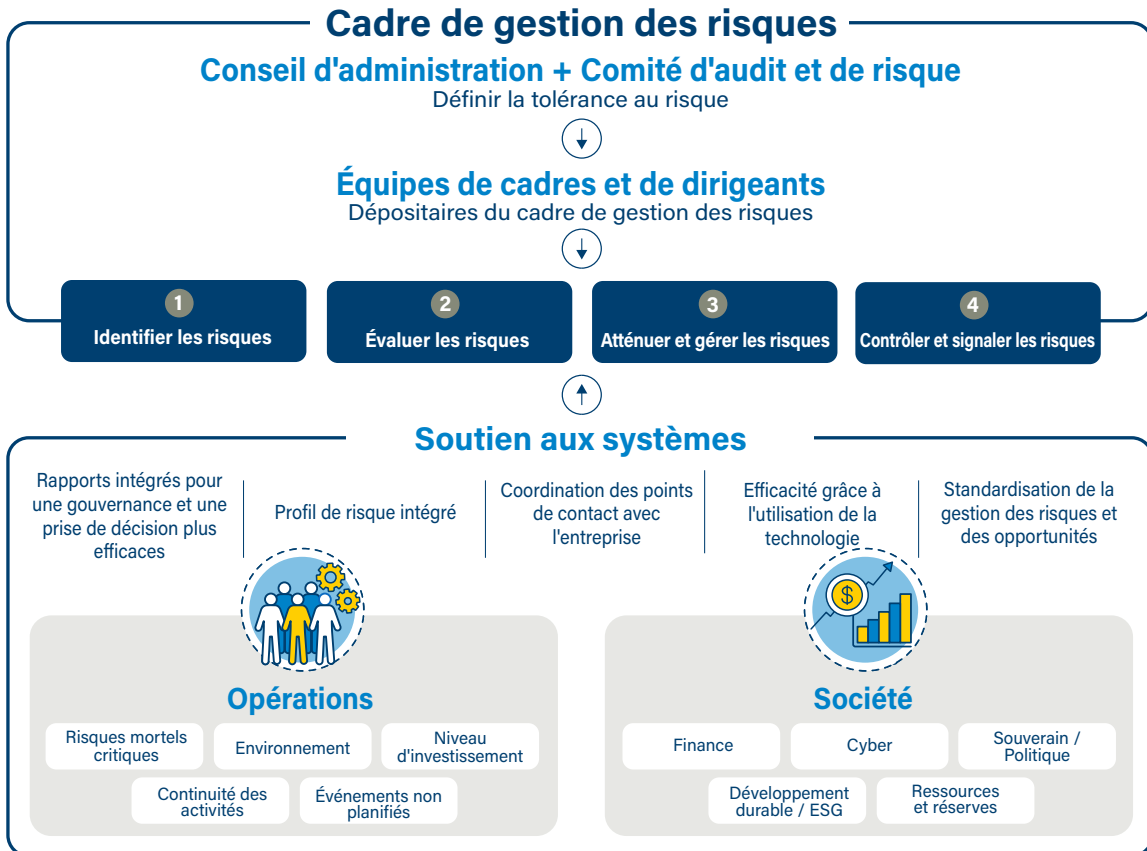
Cadre de gestion des risques pour l'entreprise

Notre approche proactive et réfléchie en matière de gestion des risques et des opportunités nous aide à protéger et à renforcer la valeur de l'entreprise. Des déclarations relatives à notre volonté de prendre des risques ont été établies par notre Conseil. Elles guident la gestion des risques et les efforts d'atténuation dans l'ensemble de la Société.

Le Conseil a pour responsabilité de s'assurer que les risques importants sont identifiés et gérés conformément aux déclarations de volonté de prise de risque prédéterminées. Le Conseil intervient en cas de modification significative du profil de risque de la Société dans un de ses domaines d'exposition importants.

Le Comité chargé des audits et des risques supervise la gestion des risques dans tous les domaines d'exposition importants. Il collabore de manière proactive avec l'équipe de direction pour optimiser les systèmes d'identification, d'atténuation, de gestion, d'assurance et de déclaration des risques de Resolute.

La direction fournit régulièrement des mises à jour au Comité chargé des audits et des risques concernant les nouveaux risques émergents et les mesures d'atténuation pertinentes.



Risques liés à la durabilité

Resolute examine tous les ans les risques liés à la durabilité qu'elle encourt. Le tableau suivant fournit une représentation générale des vulnérabilités importantes du Groupe et des contrôles actuellement en place¹.

Santé		
<p>RISQUE</p> <p>Événement sanitaire impactant la santé, la sécurité et le bien-être des employés et/ou les opérations/la continuité des opérations de l'entreprise</p>	<p>Contrôles actuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Protocoles de gestion des maladies infectieuses • Mise en œuvre des consignes de l'OMS et autres normes du secteur • Installations médicales primaires, de médecine du travail et d'urgences établies sur chaque site • Évaluation médicale et audits externes • Évaluations/surveillance dans le domaine de la santé au travail • Protocoles d'évacuation en cas de blessures et d'urgences médicales • Programme d'atténuation des risques liés au paludisme
Sécurité		
<p>RISQUE</p> <p>Blessure grave ou mortelle (simple ou multiple) survenue au travail ou durant le trajet depuis/vers le lieu de travail</p>	<p>Contrôles actuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de gestion de la sécurité conformes aux normes industrielles • Culture de vigilance en matière de sécurité bien intégrée • Programmes de formation à la sécurité destinés au personnel • Pré-qualification, intégration et formation des sous-traitants • Processus et procédures de contrôle réguliers • Gestion des dangers critiques • Systèmes de formation pour les risques élevés et vérification des compétences • Certification ISO 45001
Sûreté		
<p>RISQUE</p> <p>Événement de sûreté ayant un impact négatif sur la santé, la sécurité et le bien-être des employés et sur la continuité des opérations de l'entreprise</p>	<p>Contrôles actuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre de gestion de la sûreté • Prestataires de services de sûreté internes/externes spécialisés • Système de gestion des situations de crise et d'urgence • Renseignement en temps réel multi-source • Évaluations et audits réguliers • Relations et engagement solides avec les parties prenantes
Gouvernance		
<p>RISQUE</p> <p>Contextes politiques/fiscaux incertains et instabilité du gouvernement</p>	<p>Contrôles actuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement continu des parties prenantes/gouvernements • Responsable Pays dédié et autre expertise locale • Historique de développement local solide et soutien des parties prenantes locales • Défenseurs actifs en dehors de la scène politique et gouvernementale • Contrats d'exploitation minière dans chaque juridiction d'exploitation • Planification de la continuité des activités
Questions sociales		
<p>RISQUE</p> <p>Climat d'instabilité ou activités négatives au sein des communautés, comme l'exploitation minière artisanale, ayant un impact défavorable sur notre permis d'exploitation</p>	<p>Contrôles actuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement continu des parties prenantes/gouvernements • Révision régulière des plans d'engagement des parties prenantes • Historique de développement local solide et soutien des parties prenantes locales • Stratégie d'investissement communautaire et Politique de performance sociale • Programmes d'emploi et de formation au niveau local
Environnement		
<p>RISQUE</p> <p>Impact environnemental négatif/incident environnemental dû aux activités ou aux manquements de Resolute</p>	<p>Contrôles actuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Licence/permis environnementaux • Commande d'EIES et conformité • Audits internes/externes • Certification ISO 14001 • Professionnels de l'environnement formés et compétents

Gouvernance		
RISQUE Allégations de pots-de-vin ou de corruption ayant un impact sur l'acceptabilité de nos opérations	Contrôles actuels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des formations continues pour le personnel et des déclarations en matière de lutte contre la corruption et d'éthique ont été mises en place ▪ Inclusion des exigences anti-corruption dans les contrats des sous-traitants ▪ Ligne téléphonique d'alerte opérée par un prestataire indépendant ▪ Contrôles financiers en place ▪ Évaluations des risques de fraude ▪ Évaluations et audits réguliers
Questions sociales		
RISQUE Incapacité à attirer et à retenir les compétences requises pour maintenir des performances opérationnelles et d'entreprise stables	Contrôles actuels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de systèmes de recrutement et de développement de l'apprentissage ▪ Programmes de formation et de développement au niveau des sites ▪ Nationalisation/régionalisation des effectifs des sites ▪ Initiatives de planification des effectifs ▪ Culture d'entreprise et cadre politique pour les employés améliorés
Environnement		
RISQUE Incapacité à réagir/s'adapter efficacement aux changements physiques et législatifs du contexte d'exploitation dus au changement climatique	Contrôles actuels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation des risques physiques et de transition liés au climat ▪ Politique relative au changement climatique et stratégie provisoire ▪ Surveillance des émissions
Questions sociales		
RISQUE Risques en lien avec les droits de l'Homme associés aux activités de Resolute menaçant la continuité/viabilité de l'entreprise	Contrôles actuels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation relative aux droits de l'Homme ▪ Accords de niveau de service avec les principaux fournisseurs ▪ Respect du Code du travail pour toutes les pratiques liées à l'emploi ▪ Engagement à appliquer les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme ▪ Formation et éducation des effectifs ▪ Participation des parties prenantes ▪ Politique relative aux droits de l'Homme
Environnement		
RISQUE Défaillance catastrophique de installation de stockage des résidus	Contrôles actuels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre de gouvernance en matière de gestion des résidus ▪ Surveillance quotidienne, hebdomadaire et mensuelle de l'installation de gestion des résidus (IGR) ▪ Veille environnementale, par ex. qualité des eaux souterraines/de surface ▪ Ingénieur détaché sur tous les sites ▪ Audits externes annuels ▪ Stratégies de gestion des dépôts ▪ Paramètres d'exploitation et de conception ▪ Sous-traitants spécialisés/expertise en IGR (hors ingénierie)

Remarque

1 Dans les recommandations de l'ASX, le terme « domaine d'exposition important » désigne « une possibilité réelle pour que le risque en question puisse avoir un impact important sur la capacité de la Société à créer ou à préserver de la valeur pour les actionnaires à court, moyen et long terme. »

TRANSPARENCE ET CODE DE CONDUITE

L'engagement de Resolute visant à maintenir une éthique d'entreprise irréprochable est transmis au personnel et aux parties prenantes à tous niveaux. Il est communiqué principalement dans notre Politique de lutte contre la corruption, notre Code de conduite et notre Politique de travail responsable. Comme pour tous les aspects de notre activité, nous veillons avant tout à respecter toutes les lois et réglementations en vigueur dans les pays où nous

opérons. Resolute ambitionne d'atteindre les meilleures pratiques, en créant des opportunités pour ses partenaires commerciaux afin d'aider à la fois ses parties prenantes et les communautés, tout en opérant ouvertement, honnêtement, avec intégrité et responsabilité et en maintenant un sens aigu de la responsabilité sociale de l'entreprise.

Contribution économique

Nous avons à cœur de générer de la valeur économique pour toutes les parties prenantes dans les pays où nous sommes présents. En 2023, Resolute a apporté une contribution économique directe de plus de 631 millions \$ au Mali et au Sénégal. Cette somme comprend les paiements versés aux gouvernements nationaux et régionaux (104 millions \$), les coûts liés aux emplois directs (salaires

et avantages) s'élevant à 53 millions \$, et des investissements communautaires de 2,06 millions \$ destinés à améliorer l'éducation, la santé et le développement des moyens de subsistance. Le rapport annuel 2023 de la Société décrit nos performances financières de manière plus détaillée.

Valeur économique générée et distribuée, 2019 - 2023 (en millions \$)

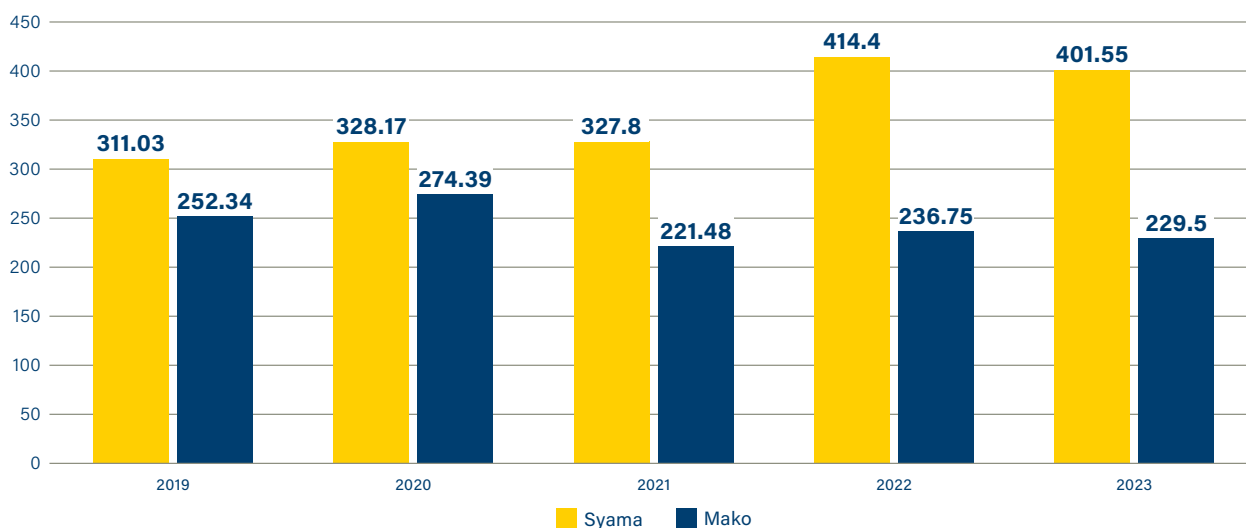
		2019	2020	2021	2022	2023
Valeur économique générée	Recettes	563,37	602,56	549,28	651,16	631,05
	Coûts d'exploitation (hors salaires et avantages)	358,79	517,33	412,8	404,37	403,39
	Salaires et avantages des employés ¹	30,99	33,18	53,9	49,87	53,12
	Paiements versés aux fournisseurs de capitaux	13,64	79,67	67,1	47,35	12,47
Valeur économique distribuée	Paiements versés au gouvernement, comprenant :	67,5	127,46	93,7	100,17	104,34
	Redevances	32,98	45,15	33	36,7	35,53
	Autres taxes et droits ²	25,09	70,22	51,28	52,44	56,84
	Autre soutien institutionnel	9,43	12,08	9,5	11,05	11,95
	Investissements communautaires ³	1,74	2,74	2,58	2,88	2,06
Valeur économique conservée	Valeur générée moins valeur distribuée	90,72	-157,82	-80,9	46,49	55,61

1 Salaires et avantages bruts des les employés nationaux

2 Hors taxes prélevées sur les salaires et avantages versés aux employés nationaux

3 Investissements ne constituant pas de mesures d'atténuation des impacts

Valeur économique générée et distribuée, 2019 - 2023 (en millions \$)





Lutte contre la corruption

Resolute considère les pots-de-vin et la corruption comme une violation des Valeurs de la Société qui l'empêche de mener ses activités correctement et qui menace la génération de valeur pour ses actionnaires.

Des processus d'évaluation des risques au niveau du Groupe et des sites analysent les risques de pots-de-vin et de corruption dans toutes les juridictions dans lesquelles nous opérons. Ces risques sont considérés comme élevés et sérieux. Des mesures strictes de contrôle financier, commercial, de formation et de vérification, entre autres, ont été mises en place pour atténuer efficacement les risques de corruption dans tous nos domaines d'activité et dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Tous les

employés suivent des formations dans les domaines de la lutte contre la corruption, du Code de conduite et du lancement d'alertes lorsqu'ils rejoignent la société. Par la suite, ils doivent assister à des formations de rappel tous les deux ans. La conformité à ces exigences est assurée via le Système de gestion des formations de Resolute.

Des formations récurrentes sur la lutte contre la corruption sont également organisées au niveau du Groupe et des sites, par le biais d'une analyse de scénarios hypothétiques et d'une étude de cas réels de corruption.

En 2023, nous n'avons reçu aucune amende pour corruption.

Dénonciation des abus

Resolute a mis en place une ligne téléphonique de dénonciation des abus basée sur le service FairCall de KPMG (aussi bien au siège social que sur les sites miniers dans les pays) qui offre aux employés et aux parties prenantes un moyen confidentiel de signaler des cas potentiels de corruption impliquant la Société et ses représentants. Toutes les alertes reçues sont prises très au sérieux et font l'objet d'une enquête par les membres désignés de l'équipe de direction (et par des enquêteurs externes si nécessaire, conformément à la Politique de dénonciation des abus de Resolute).

En cas de signalement via la ligne FairCall, un rapport est transmis au Disclosure Protection Officer de Resolute dans un délai de 24 heures. La plainte est ensuite examinée par le responsable du contrôle des déclarations, qui est chargé d'étudier le contenu de la

plainte pour déterminer si les allégations sont fondées. L'enquête peut faire appel à des ressources externes si nécessaire et un rapport complet est transmis au PDG (ou directement au Président du Comité chargé des audits et des risques si l'incident concerne le PDG ou un directeur), et les mesures appropriées sont mises en œuvre en fonction des conclusions de l'enquête.

En général, Resolute reçoit entre deux et quatre signalements de cas suspectés de mauvaise conduite par an. Un cas de dénonciation d'abus a été signalé en 2020, deux en 2021 et trois en 2022 et zéro en 2023. Tous ont fait l'objet d'une enquête et ont été clôturés, entraînant l'application de mesures disciplinaires dans un des cas. Nous réviserons notre système de dénonciation des abus en 2024 afin d'en améliorer l'accessibilité.

Produire de l'or responsable

Resolute est membre du Conseil Mondial de l'Or depuis 2019 et, à ce titre, aligne ses opérations sur les principes de l'exploitation minière aurifère responsable (RGMP) et sur la norme « Conflict Free Gold » (CFGs). Les principes RGMP constituent un cadre permettant aux sociétés d'exploitation minière de garantir que leur or a été produit de manière responsable, tandis que la norme CFGs garantit aux sociétés que leur or ne sert pas à des conflits armés illégaux, qu'il ne contribue pas à des violations graves des droits de l'Homme et à des infractions au droit humanitaire international. La norme CFGs a été intégrée dans les principes RGMP dans le cadre du Principe 5.4. Nos rapports relatifs aux principes RGMP et à la norme CFGs,

qui ont fait l'objet d'une assurance externe, sont disponibles chaque année depuis 2020 dans la section Gouvernance de notre site Web.

Resolute produit de l'or sous forme de lingots de minerai doré, qui nécessitent un raffinage supplémentaire avant de pouvoir être utilisés pour produire des objets en or. Depuis 2020, Resolute affine tout l'or qu'elle produit par l'intermédiaire de la Perth Mint, qui est un membre certifié de la London Bullion Market Association (LBMA). Nous n'achetons pas d'or produit par des tiers.



Engagement politique et Associations professionnelles/industrielles

Resolute n'apporte aucune contribution financière aux organismes politiques ou religieux et vérifie que les communautés locales demeurent les seules bénéficiaires des efforts de la société en matière de durabilité. Conformément aux exigences de la Bourse de Londres (LSE), Resolute publie un rapport annuel intitulé « Rapport sur les paiements versés aux gouvernements ».

Au Sénégal, nous sommes membres de la Chambre des mines pour laquelle nous payons une cotisation annuelle de 16 500 \$. Des employés siègent au conseil d'administration et au comité juridique et fiscal. Au cours de l'année 2023, nous nous sommes alignés sur le pourcentage minimum d'approvisionnement local requis pour les sociétés minières, l'opérationnalisation du fonds de réhabilitation minière et l'opérationnalisation du fonds d'appui au développement local (FADL). En outre, le Directeur général de PMC a un mandat de conseiller du commerce extérieur pour la France où il représente le secteur minier au sein du comité des conseillers du commerce extérieur du Sénégal. Au Mali, nous sommes membres de la Chambre des mines et du Groupement des professionnels du secteur minier du Mali. Au cours de l'année 2023, nous nous sommes engagés dans la révision du code minier et de la loi et du décret sur le contenu local.

Dans les deux pays, nous sommes membres des comités nationaux de l'ITIE et nous assistons à des réunions régulières, sans payer de cotisation.

À ce jour, Resolute n'a participé à aucune initiative externe de lutte contre la corruption, mais reste ouverte à toutes les options, dans les zones où nous opérons.

Tous les dons à des œuvres de bienfaisance et les aides fournies en nature par la Société sont enregistrés et déclarés tous les mois. Les montants sont indiqués dans la section Communauté du présent rapport.

Cybersécurité

La cybersécurité est et reste une menace croissante, le secteur de l'exploitation minière ayant été pris pour cible à plusieurs reprises l'année dernière. Resolute adopte une approche globale de la cybersécurité dans l'ensemble de ses activités, adaptant sa réponse aux menaces à mesure qu'elles apparaissent. Au sein de Resolute, la cybersécurité est gérée par notre équipe de direction informatique, qui rend compte au directeur financier, et par notre partenariat avec une équipe de spécialistes externes de premier plan qui fournit un centre d'opérations de sécurité (SOC) et d'autres services de sécurité. Tout incident ou menace importante est signalé au comité d'audit et de risque. Resolute a élaboré une feuille de route de sécurité avec une sécurité IA avancée combinée à de solides connaissances en matière de sécurité traditionnelle adaptée à nos opérations. Nous avons mis en place de nouveaux VPN à cryptage plus élevé, une nouvelle suite de défense pour l'informatique de l'utilisateur final (EUC), une protection renforcée des identifiants et des messageries électroniques et nous avons réduit notre surface d'attaque de 27 % rien que cette année. Nous réduisons et renforçons les points d'entrée et de sortie et nous continuerons à les surveiller et à les contrôler.

Nous procédons à des audits réguliers et à des tests d'intrusion par des tiers chaque année. Nous n'avons connu aucune violation importante au cours des trois dernières années.

DROITS DE L'HOMME ET ESCLAVAGE MODERNE

Nous nous engageons à respecter tous les droits de l'Homme reconnus au niveau international, y compris ceux couverts par la Déclaration universelle des droits de l'Homme et par l'Organisation internationale du travail. Nous nous engageons à œuvrer sans relâche pour éliminer toutes les formes d'esclavage moderne au sein de notre société et de notre chaîne d'approvisionnement. C'est pourquoi nous mettons en œuvre des processus internes efficaces conformes aux exigences des lois britanniques et australiennes contre l'esclavage moderne. Les opérations de Resolute respectent les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme.

En 2023, nous avons commandé notre première évaluation des risques en matière de droits de l'Homme (HRRRA) pour comparer notre système de management aux bonnes pratiques internationales afin d'identifier les lacunes et d'obtenir des recommandations pour renforcer le système. Les cadres utilisés étaient la matrice de diligence raisonnable en matière de droits de l'Homme du CIMM. Le critère d'efficacité 31 des Principes directeurs des Nations Unies. La norme de performance 5 de l'IFC : Acquisition de terres et relocalisation involontaire de populations.

La mise en œuvre des recommandations aidera Resolute à mettre en place une diligence raisonnable plus solide et plus efficace en matière de droits de l'Homme, conformément aux bonnes pratiques internationales. Cette approche proactive permettra d'accroître la capacité de Resolute à identifier et à traiter les risques en matière de droits de l'Homme et contribuera de manière significative à la protection et à la promotion des droits de l'Homme dans sa sphère d'influence.

Parallèlement, nous avons continué à mettre en œuvre notre formation obligatoire aux droits de l'Homme à l'échelle du groupe, à former le personnel de sécurité direct et en sous-traitance aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme et à élaborer des questionnaires pour les fournisseurs, notamment des questions et des études sur les droits de l'Homme.

La Politique relative aux droits de l'Homme et la Déclaration sur l'esclavage moderne de Resolute sont disponibles sur le site www.rml.com.au/corporate-governance.

Les domaines de risque liés aux droits de l'Homme les plus pertinents pour Resolute et identifiés au cours de l'évaluation HRRRA sont les suivants :

Thème du risque	Description du risque	Droits potentiellement affectés	Atténuation
1. Sécurité et droits de l'Homme	Les violations indirectes des droits de l'Homme commises par le personnel de sécurité sur place sont en partie dues au recours aux forces de l'État.	Droit à la vie par un usage inapproprié de la force, droit à la liberté et à la sécurité par des arrestations arbitraires, absence de torture ou de traitement dégradant, liberté de circulation, droit à la vie privée, libertés d'expression et de réunion.	<ul style="list-style-type: none"> Protocole d'accord stipulant les conditions d'engagement Réunions fréquentes des parties prenantes Formation conjointe régulière avec l'équipe de sécurité interne
2. Droits du travail	Impact direct sur le site et à l'extérieur du fait que les sous-traitants ne respectent pas les normes et les politiques de Resolute en raison d'une surveillance limitée de la part de l'entreprise.	Les droits de l'Homme fondamentaux, notamment le droit à un salaire et à des prestations équitables, la liberté d'association et le droit à la négociation collective, ainsi que le droit à des conditions de travail sûres et saines.	<ul style="list-style-type: none"> Diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement -Audits des sous-traitants présents sur les sites par rapport à notre Code de conduite
3. Droits communautaires	Impact direct sur les droits communautaires du personnel sur place et de la population locale, en particulier en ce qui concerne les droits d'engagement et de consentement si le mécanisme de gestion des griefs n'est pas suffisamment utilisé.	Les droits fondamentaux, notamment les droits fonciers traditionnels, l'accès aux ressources, les droits liés au patrimoine culturel, les droits environnementaux et les droits à la vie, l'engagement et le consentement communautaires, les droits des peuples autochtones.	<ul style="list-style-type: none"> Engagement communautaire régulier et examen du mécanisme de gestion des griefs Consentement libre, préalable et éclairé pour tout développement important
4. Droits environnementaux	Risque direct de bruit, de pollution par les poussières, de contamination et d'accident lié aux résidus.	Accès à l'eau potable, sécurité environnementale et droits sanitaires, droits à la transparence et à l'information, droit à la santé, droit à la vie, à la santé et à la sécurité, et droits économiques.	<ul style="list-style-type: none"> Exploitation conforme à l'EIES Conformité avec les lois nationales et les bonnes pratiques internationales
5. Droits économiques	Impact direct sur les droits des parties prenantes affectées par la relocalisation et/ou le déplacement économique suite à des acquisitions foncières.	Les droits à la sécurité sociale, les droits aux ressources, le droit d'occupation et l'accès aux voies de recours.	<ul style="list-style-type: none"> Engagement régulier des parties prenantes et examen du mécanisme de gestion des griefs Consentement libre, préalable et éclairé pour tout développement important

Thème du risque	Description du risque	Droits potentiellement affectés	Atténuation
6. Accès au recours	Impact direct ou indirect des remontées d'incidents graves en raison de l'accès limité des parties prenantes aux voies de recours.	Droit et accès à la réparation, droits d'engagement communautaire et de consentement, y compris les droits des peuples autochtones.	<ul style="list-style-type: none"> Mécanisme de gestion des griefs fiable et accessible Enregistrer tous les griefs et toutes les plaintes afin d'assurer un recours adéquat
7. Droits fonciers et droits aux ressources	Impact direct sur les droits fonciers et les droits aux ressources des communautés relocalisées en raison d'un suivi inadapté.	Droits fonciers et droits aux ressources, notamment les droits culturels et les droits des communautés autochtones et locales, le droit à l'information et à la participation, le droit à un niveau de vie suffisant.	<ul style="list-style-type: none"> Protocole détaillé de versement des indemnités Suivi à long terme des impacts
8. Esclavage moderne et travail forcé	Impact indirect sur les droits des parties prenantes, en particulier celles qui sont externes et basées à l'extérieur du site.	Prévention du travail des enfants et de la traite des êtres humains, droit à ne pas être soumis à l'esclavage et au travail forcé, droit des travailleurs à des conditions de travail justes et favorables, droit à la liberté de circulation, droit à un niveau de vie adéquat et droit à la sécurité de la personne.	<ul style="list-style-type: none"> Inclusion de contrôles dans les procédures Diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement -Audits des sous-traitants présents sur les sites par rapport à notre Code de conduite
9. Discrimination et droits liés à l'égalité des sexes	Impact direct sur les droits des femmes et des groupes vulnérables, tant sur site qu'à l'extérieur, en raison de la discrimination dans les opportunités d'emploi.	Droits fondamentaux à l'égalité, qui s'étendent aux droits à la santé et à la sécurité au travail, à l'accès aux recours et à la justice.	<ul style="list-style-type: none"> Ligne téléphonique d'urgence spécifique aux femmes Formation sur le préjugés inconscients et formation DEI
10. Santé	Impact direct et indirect sur les droits à la santé des parties prenantes, tant sur site qu'à l'extérieur, en raison de préjugés sexistes potentiels dans les normes de santé et de sécurité.	Droits du travail, y compris l'assurance de conditions de travail sûres et saines.	<ul style="list-style-type: none"> Révision des normes de santé et de sécurité
11. Éducation	Effet direct sur le droit à l'information et à la transparence des membres de la communauté du fait que les informations ne sont pas facilement accessibles aux parties prenantes vulnérables.	Droits des peuples autochtones, droit à une éducation non discriminatoire et accès à l'éducation.	<ul style="list-style-type: none"> Revoir la fréquence et le format de la formation sur les droits de l'Homme et le mécanisme de gestion des griefs



PARTIE 3

PROMOTION DES RESSOURCES HUMAINES

Notre approche en matière de management	35
Emploi	35
Gestion des relations avec le personnel	38
Diversité, équité et inclusion	39
Formation et développement des compétences	43
Santé, sécurité et sûreté	45





PROMOTION DES RESSOURCES HUMAINES

La mise en œuvre d'une culture organisationnelle responsable, diverse, équitable et inclusive qui soit exempte de toute forme de discrimination est importante pour Resolute. Nous responsabilisons notre personnel et nous respectons ses droits individuels et collectifs.

Employés
Et
Sous-traitants

3567

Emploi
National

95 %

ISO 45001 -
CERTIFICATION OBTENUE
POUR LE GROUPE

TFAE
DE 1,71 PAR MILLION
D'HEURES TRAVILLÉES



NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE MANAGEMENT

Nous nous engageons à maintenir une culture organisationnelle responsable, de diversité, d'équitable et d'inclusivité, exempte de toute forme de discrimination, qui responsabilise nos collaborateurs, respecte leurs différences et s'appuie sur leur potentiel. Ce principe est renforcé par nos dirigeants et nos cadres supérieurs et par nos politiques du personnel, en particulier nos politiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion ; de santé, de sûreté et de sécurité ; de droits de l'Homme ; de harcèlement sexuel ; de travail flexible ; de congé parental ; et de travail responsable.

La santé, la sécurité et le bien-être de nos collaborateurs sont notre priorité. En 2023, nous avons renforcé nos systèmes, nos formations et nos protocoles sanitaires et de gestion des risques élevés, ce qui nous a valu d'obtenir la certification ISO:45001 pour nos systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail. C'était un objectif ambitieux que nous nous étions fixés au début de l'année.

En ce qui concerne l'autonomisation et la responsabilisation de nos collaborateurs, nous exigeons d'eux qu'ils satisfassent aux conditions de Resolute concernant la manière dont nous menons nos activités et la manière dont nos employés et sous-traitants effectuent leur travail.

Les principaux sujets liés au travail abordés dans cette section sont :

- National
- Gestion des relations avec le personnel
- Diversité, équité et inclusion
- Santé et sécurité au travail
- Formation et éducation

NATIONAL

Nos effectifs comptaient 1 099 employés à la fin décembre 2023. Ils sont répartis entre nos bureaux de Perth (Australie occidentale) et de Londres (Royaume-Uni) et les bureaux à distance, ainsi que nos sites d'exploitation et d'exploration en Afrique.

Nous faisons également appel à 2 468 sous-traitants, principalement basés sur nos sites d'exploitation au Mali et au Sénégal. Ce chiffre est inférieur de 16 % à celui de 2022. Nos principaux partenaires sous-traitants proposent des services d'exploitation minière, de dynamitage et de restauration.

Répartition par sexe des salariés et des sous-traitants du groupe, 2023

	Groupe			Société			Mali			Sénégal		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Employés	1099	1032	67	39	26	13	790	762	28	270	244	26
Sous-traitants	2470	2335	135	7	3	4	1581	1556	25	882	776	106

En 2023, les effectifs combinés (employés directs et sous-traitants) de Resolute dans ses opérations africaines se composaient à 95 % d'employés nationaux, ce qui représente une hausse de 1 % par rapport à 2022. Le nombre d'expatriés a été réduit au Sénégal de 36 à 15 et au Mali de 99 à 82 au cours de l'année écoulée, ce qui démontre notre engagement à favoriser le recrutement de personnel national dans les pays où nous opérons.

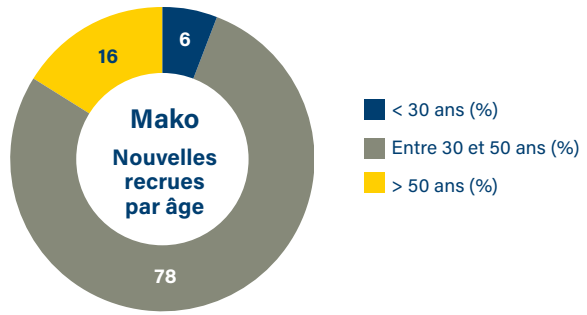
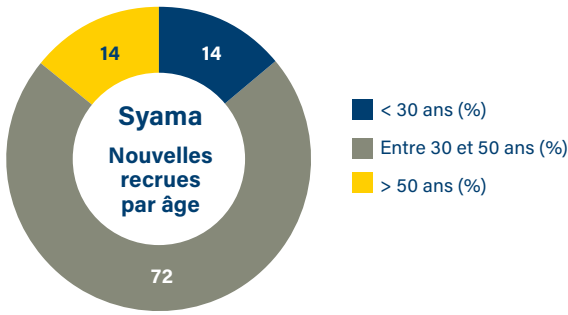
Nos stratégies de succession, d'emploi de ressortissants nationaux et de développement combinées portent leurs fruits : 40 % des postes de direction et 35 % des postes de cadres dans l'ensemble de nos opérations sur site sont désormais occupés par des employés nationaux. Nos plans de succession et de développement ciblés ont permis d'identifier les personnes compétentes pour les postes d'encadrement, de mentorat et de détachement.

En 2023, 77 nouveaux employés de 16 nationalités différentes ont rejoint Resolute, dont 58 % travaillent pour nos opérations en Afrique occidentale. Notre stratégie d'emploi local réserve tous les postes de base et les postes semi-qualifiés aux employés sénégalais locaux et régionaux. Les professionnels qualifiés proviennent généralement des capitales des pays dans lesquels nous sommes présents.

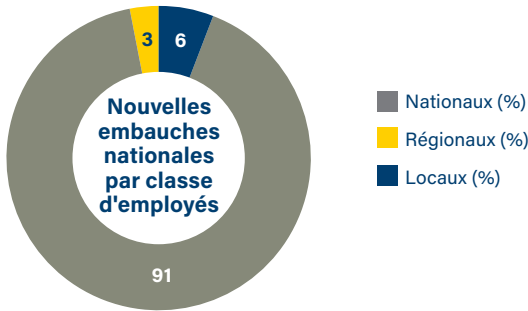
Dans l'ensemble, 22 % des postes ouverts en 2023 étaient des recrutements internes. À Syama, 23 % des postes ouverts ont été pourvus par des recrutements internes et à Mako, nous avons recruté en interne pour 43 % de nos postes ouverts. Dans nos bureaux, tous les nouveaux employés ont été recrutés à l'extérieur, ce qui s'explique par le transfert de certaines fonctions centrales de Perth à Londres.

La position de Resolute sur l'emploi non régulier est de se concentrer sur des besoins spécifiques et temporaires, tels que des contrats temporaires pendant les pics d'activité afin de gérer à la fois la charge de travail des employés et les coûts d'exploitation. Les contrats temporaires sont plus fréquents sur notre site de Syama, et nous nous conformons à la législation locale en offrant les mêmes conditions générales d'emploi que les employés permanents. Les travailleurs temporaires peuvent ensuite être retenus pour des postes permanents dans le cadre d'un processus de recrutement.

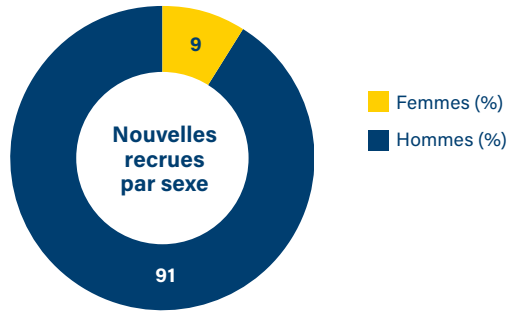
Nouvelles recrues dans les opérations d'Afrique occidentale, 2023
par tranche d'âge



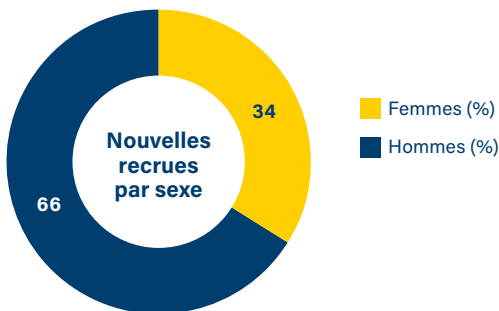
Nouvelles recrues nationales dans les opérations d'Afrique occidentale, 2023
par classe d'employés



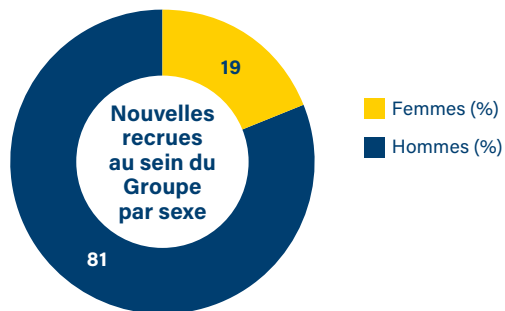
Nouvelles recrues dans les opérations d'Afrique occidentale, 2023
par sexe



Nouvelles recrues dans les bureaux de l'entreprise, 2023
par sexe



Nouvelles recrues au sein du Groupe, 2023
par sexe



Rotation du personnel

Le taux de départs volontaires du personnel est resté bas en 2023, atteignant 0,01 % à Syama et 0,46 % à Mako chez les employés nationaux, une diminution de 3,9 et 1,54 % respectivement. Le taux de départs volontaires des expatriés a baissé, passant de 16 % en 2022 à 6 % à Syama, et de 12 % en 2022 à 8 % à Mako. Le taux de rotation du personnel est surveillé tous les mois et les entretiens de départ nous aident à comprendre comment améliorer le taux de rétention du personnel.

Avantages

Les avantages fournis aux employés font l'objet d'évaluations régulières pour s'assurer qu'ils nous aident toujours à attirer et à retenir les talents. Resolute fournit une assurance-maladie privée à tous les employés nationaux cadres et à leur famille proche, ainsi qu'une couverture d'assurance-maladie aux employés non-cadres. En outre, nous tenons compte des différentes juridictions dans lesquelles nous exerçons nos activités pour concevoir nos politiques de rémunération et d'avantages afin de nous adapter aux marchés locaux.

Les retraites et la sécurité sociale sont disponibles dans toute l'entreprise. Des régimes de retraite financés par la Société sont en place pour les employés de bureaux au Royaume-Uni et en Australie. Des dispositions de sécurité sociale sont en place pour les employés sur le site de Syama.

Dans l'ensemble de la Société, nous offrons à nos employés une assurance maladie complète, y compris une couverture dentaire et optique, ainsi que des bilans de santé annuels. À Mako et Syama, nous offrons des avantages et des incitations compétitifs. Par exemple, les employés bénéficient d'une prime lorsqu'ils se marient et ont leur premier enfant, et d'avantages en nature, notamment pour le logement, l'eau, l'électricité, la nourriture, le téléphone et des allocations pour les études.

Les employés temporaires et à temps partiel bénéficient des mêmes avantages que les employés permanents et à temps plein, en vertu de la loi et des conventions collectives en vigueur dans la Société.

Nous aidons les parents à trouver un équilibre entre leurs obligations professionnelles et familiales. Tous les salariés ont droit à un congé parental. Notre nouvelle Politique en matière de congés parentaux a été bien accueillie en 2023. Cent quatre-vingt quatorze (194) employés à l'échelle du Groupe, dont 95 % d'hommes, ont pris un congé parental. Tous les employés ont repris le travail après leur congé parental, trois employés étaient toujours en congé parental à la fin de l'année 2023.

Nous facilitons le retour au travail des mères. Dans nos bureaux, elles peuvent bénéficier de possibilités de travail flexibles. Sur place, les employées peuvent demander des horaires flexibles et des mesures d'aide à l'allaitement, notamment des pauses et des salles d'allaitement.

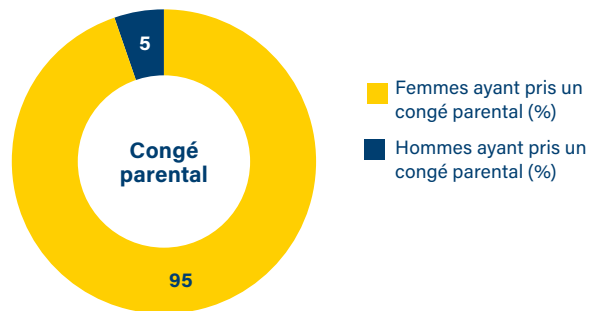
Au cours du premier semestre 2023, les fonctions de support administratif ont été déplacées de Perth à Londres, au Royaume-Uni, améliorant ainsi la réactivité et la qualité du service pour nos opérations en Afrique de l'Ouest à partir du même fuseau horaire. Si une relocalisation a été proposée aux employés concernés, tous ont opté pour le licenciement, ce qui explique la forte rotation des effectifs à Perth en 2023. L'attrition volontaire globale pour le groupe était de 3,8 % et l'attrition involontaire de 7,2 %.

Notre politique se veut généreuse, dépassant les exigences minimales légales dans les juridictions où nous opérons. Les modalités plus flexibles de retour au travail offrent aux jeunes parents la possibilité d'équilibrer efficacement leurs responsabilités familiales et leurs obligations professionnelles. L'introduction du système de binôme (ou « buddy system ») permet également aux employés qui prennent un congé parental de rester connectés au lieu de travail et de se tenir au courant de l'évolution des choses pendant leur congé, à leur propre rythme.

Sur tous nos sites et dans tous nos bureaux, nous offrons un congé parental plus long que celui prévu par la loi pour les personnes qui s'occupent de leur enfant à titre principal ou secondaire.

Chez Resolute, la plupart des employés sont éligibles à une rémunération variable basée sur la performance : dans l'ensemble du Groupe, les cadres supérieurs sont éligibles à un programme d'incitations à court terme basé sur des objectifs individuels et de la Société, et sur nos sites, les membres des équipes et les cadres moyens sont éligibles à une prime de rendement mensuelle basée sur les principaux objectifs locaux de la Société. Dans le cadre de notre stratégie de rémunération actuelle, les collaborateurs individuels de nos sièges sociaux ne perçoivent qu'une rémunération fixe.

Employés ayant pris un congé parental, 2023 par sexe



Sénégal Code du travail

Convention collective du Sénégal

Convention collective
Nationale interprofessionnelle et
Convention collective pour
les industries
chimiques et extractives et la
prospection minière

PMC

Convention en vigueur

Mali Code du travail

Convention collective du Mali

Convention des entreprises
minières, géologiques et
hydro-géologiques

SOMISY

Convention en vigueur

GESTION DES RELATIONS AVEC LE PERSONNEL

Resolute soutient le droit à la liberté d'association et à la négociation collective.

Au Mali et au Sénégal, les relations de Resolute avec son personnel sont fondées sur les cadres juridiques nationaux et guident le développement de stratégies visant à gérer les risques et les opportunités liés aux relations avec les employés.

À Syama, nous sommes heureux du dialogue constructif mis en place avec le comité syndical et les représentants du personnel élus à la mi-2021 pour un mandat de trois ans. Des sessions de formation régulières sont organisées pour s'assurer que tous les représentants connaissent leurs droits et leurs responsabilités dans le cadre de leur mandat. L'Inspecteur du travail régional a participé à notre Programme de formation au leadership à Syama en 2022, ainsi qu'à la formation spéciale pour les représentants du personnel en 2023. Ces formations ont permis aux acteurs gouvernementaux de dialoguer avec les employés, les représentants du personnel et les équipes au sens large pour mieux comprendre le Code du travail malien et les obligations et responsabilités des employés/de l'employeur.

Les représentants du personnel se réunissent tous les mois avec le Directeur général de SOMISY et l'équipe des ressources humaines pour discuter de la sécurité, de la production et des questions relatives aux employés afin d'améliorer la collaboration et la compréhension mutuelle. Tous les mois, le Comité Hygiène et santé et le Comité chargé du recrutement local se réunissent avec nos parties prenantes à Syama pour renforcer nos relations avec eux.

Les délégués du personnel de Mako, élus début 2022 pour un mandat de trois ans conformément au Code du travail et à la convention en vigueur, ont été formés sur leurs rôles et responsabilités en partenariat avec l'inspecteur du travail de Kédougou, et tiennent des réunions régulières avec la direction générale et l'équipe des ressources humaines pour discuter et traiter des questions qui ont un impact sur les employés.

Comme à Syama, les autorités locales ont participé au Programme de formation au leadership 2023 et tous les participants, y compris les délégués du personnel, ont suivi une formation sur le Code du travail avec l'Inspecteur du travail.

Même si Resolute n'est pas tenue de donner de préavis minimum aux employés en cas de changements opérationnels sur ses sites, ces changements sont effectués dans le respect des valeurs de l'entreprise, en suivant les cadres juridiques applicables et les tests d'équité. Il n'existe pas de politique formelle en matière de restructuration ou d'autres changements majeurs, mais lorsqu'ils surviennent, ils sont mis en œuvre après consultation des représentants syndicaux et des délégués du personnel. À Syama, le délai de préavis et les dispositions relatives à la consultation et à la négociation sont précisés dans les conventions collectives.

Tous les employés de Syama et de Mako sont couverts par des conventions collectives. Ces accords sont négociés entre les syndicats, les représentants des gouvernements et les représentants de l'industrie, qui déterminent les conditions de travail et les droits collectifs des employés.

Les employés travaillant dans nos bureaux en Australie et au Royaume-Uni sont engagés via des contrats de travail individuels. Dans leurs cas, comme sur nos sites, nous menons des processus de consultation avec les employés en cas de restructuration importante. Toute restructuration entraînant des changements significatifs des conditions d'emploi des travailleurs doit faire l'objet d'un accord écrit entre les deux parties.

En 2023, certaines fonctions supports de l'entreprise ont été déplacées de l'Australie vers le Royaume-Uni afin d'améliorer la qualité de service pour nos sites d'Afrique de l'Ouest situés dans des fuseaux horaires similaires. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, les employés concernés en Australie ont été consultés au cours du processus décisionnel par les cadres supérieurs et l'équipe du personnel, et ont reçu un préavis plus long que le minimum légal dans le cadre d'une restructuration. Les dirigeants ont communiqué les décisions le plus tôt possible au cours du processus, et une transition coordonnée s'est achevée en décembre.

Dans le cadre de notre culture de la responsabilité, les griefs sur le site sont d'abord gérés de manière informelle entre l'employé et son responsable. L'environnement est celui d'une communication ouverte, où la plupart des cas sont résolus par les responsables, et où l'engagement de l'équipe des ressources humaines ou des représentants du personnel intervient lorsqu'une remontée est nécessaire. Ainsi, aucun grief formel n'a été signalé en 2023. Il existe une possibilité d'assurer une compréhension harmonisée des griefs qui doivent être signalés et suivis de près, et cette procédure sera réexaminée en 2024.

L'environnement de travail favorable et la bonne gestion des griefs éventuels ont permis d'éviter toute grève ou action syndicale au cours des trois dernières années, jusqu'en 2023 inclus, sur les sites, et rien ne laisse présager de telles tendances.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

Resolute promeut la diversité de ses effectifs et souhaite maintenir un environnement de travail basé sur les principes d'égalité des chances, où tous les individus sont traités de manière respectueuse et inclusive. Notre politique de diversité, d'équité et d'inclusion oriente la manière dont nous recrutons, récompensons et fidélisons notre personnel et créons un environnement inclusif dans lequel les employés sont encouragés à donner le meilleur d'eux-mêmes au travail. Nous pensons qu'un lieu de travail diversifié et inclusif

Intimidation et harcèlement

Resolute considère que la discrimination, la victimisation et le harcèlement, et leurs diverses formes, notamment le harcèlement sexuel, constituent un affront à la diversité et à l'inclusion sur le lieu de travail. Nous appliquons une politique de tolérance zéro à l'égard de tout comportement de ce type sur le lieu de travail, lors d'un événement professionnel, dans le cadre du travail à distance ou lors d'un voyage d'affaires. Resolute exige de tous ses employés qu'ils adoptent à tout moment un comportement conforme à ses valeurs et aux autres politiques en vigueur. Le Code de conduite et d'autres formations sont dispensés à tous les employés lors de leur entrée en fonction, et les nouveaux employés ainsi que les sous-traitants

Diversité

Les considérations relatives à la diversité font partie des critères de sélection dans tous les processus de recrutement. Resolute applique des pratiques de recrutement normalisées et transparentes afin de s'assurer que les candidats les plus qualifiés seront sélectionnés. Les évaluations des préjugés conscients et inconscients sont prises en compte à chaque étape du processus de recrutement afin que les candidats issus de milieux divers ne soient pas exclus de la sélection.

Les postes de niveau débutant et semi-qualifié sur les sites d'exploitation de Resolute sont réservés aux membres des communautés locales. Le recrutement local, régional et national est une initiative majeure en matière de diversité au niveau du site et est essentiel pour que Resolute conserve sa licence d'exploitation.

ÉTUDE DE CAS

UNE FORMATION RENFORCÉE POUR UNE REPRÉSENTATION EFFICACE DU PERSONNEL

Les représentants du personnel jouent un rôle essentiel dans notre engagement à être une société d'exploitation minière responsable et dynamique. Sur notre site Mako, ils sont élus démocratiquement tous les trois ans, sont les porte-parole des travailleurs et constituent un lien vital entre les employés et la direction.

En 2023, le comité des représentants du personnel a adhéré à la Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal, dont les missions ne se limitent pas à la représentation mais aussi à la formation et à l'encadrement du personnel. Un moment fort de cette collaboration a été la visite d'un représentant syndical sur le site de la mine, afin de rencontrer les représentants du personnel, de favoriser un dialogue constructif et de mieux comprendre le contexte du travail spécifique à l'exploitation minière. En outre, les représentants du personnel ont vu leurs capacités renforcées par l'inspection du travail de Kédougou. Ce programme de trois jours leur a permis d'acquérir une connaissance approfondie des lois régissant leur rôle et de renforcer leur capacité à remplir leur mission de manière efficace. Ces initiatives témoignent de l'engagement ferme de PMC en faveur d'une gouvernance transparente et participative, où chaque voix compte pour garantir un environnement de travail sûr et épanouissant pour tous.

permet d'améliorer la prise de décision en tenant compte de points de vue différents, créatifs et novateurs, en s'appuyant sur les nombreuses expériences et perspectives qui caractérisent les personnes d'origines diverses. Un milieu de travail diversifié et inclusif favorise l'attraction et la rétention de personnes qualifiées provenant de divers viviers de compétences et contribue à la représentativité de Resolute au sein des juridictions et des marchés dans lesquels elle opère.

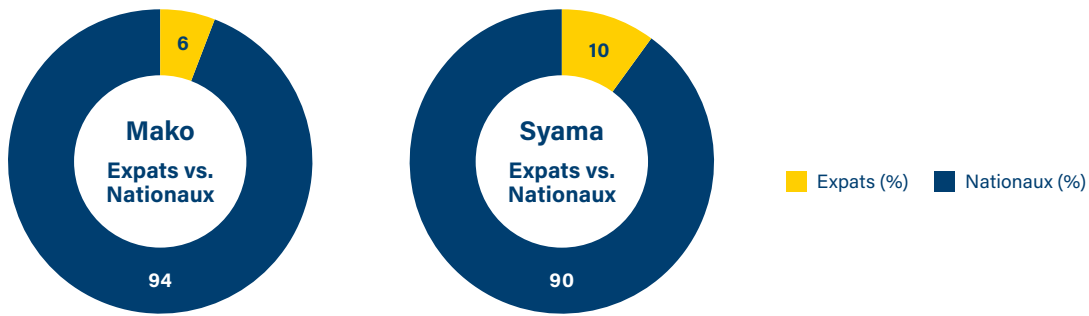
sont tenus de prendre connaissance de la Politique de lutte contre le harcèlement sexuel du groupe. Une formation annuelle de remise à niveau est organisée pour tous les employés afin de consolider les attentes en matière de comportement.

Aucun cas de harcèlement sexuel à l'échelle du groupe Resolute n'a été signalé en 2023. Nous avons procédé au déploiement de la formation en lien avec notre politique en 2023 et 2024. La réalisation du Programme de formation au leadership 2022 couvrirait également le sujet.

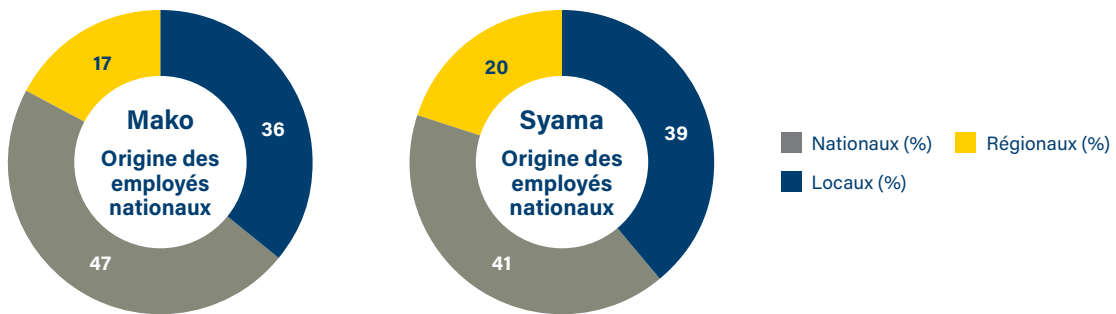
Les initiatives de planification des effectifs, de planification de la relève et de gestion des compétences sont directement liées aux considérations de diversité et d'inclusion, de sorte que les employés issus de milieux divers sont activement formés et nommés à des postes de management et de direction au sein de Resolute.

Nos collaborateurs expatriés forment et encadrent nos employés nationaux. Nous continuons à déployer une stratégie de recrutement en « cercles concentriques » en recrutant en priorité dans les communautés locales avant de chercher des candidats au niveau régional, puis au niveau national puis continental, et en dernier recours au niveau international. Résultat : 61 % de nos effectifs expatriés proviennent du continent africain, dont 16 % d'Afrique occidentale et 46 % du reste de l'Afrique.

Expatriés et employés nationaux sur nos deux sites opérationnels, 2023



Classification des employés nationaux, 2023



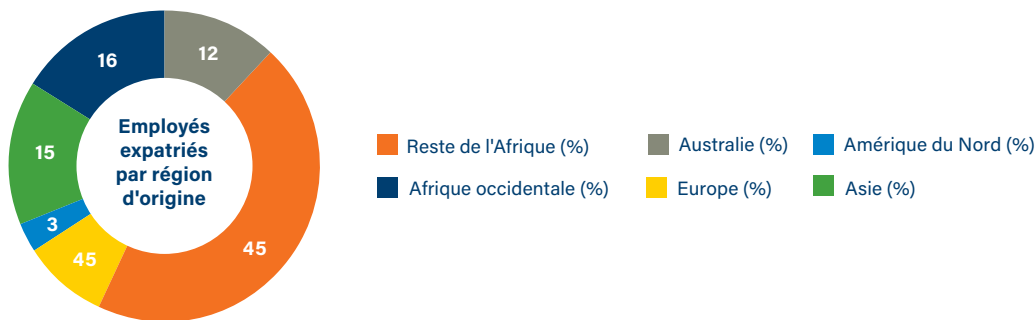
Définition :

- National : provenant du reste du pays
- Régional : provenant de la région de la mine
- Local : provenant des communautés locales

Si l'on compare les trois dernières années, en 2021, sur le site de Syama 89 % des employés étaient des nationaux et 11 % des expatriés, et sur le site de Mako 86 % des employés étaient des nationaux et 14 % des expatriés. En 2022, sur les deux sites de Syama et Mako, 88 % des employés étaient des nationaux et 12 % des expatriés.

Employés expatriés par région d'origine, 2023

Resolute emploie des expatriés de 27 pays différents, dont la majorité (65 %) provient du continent africain.



Nous sommes conscients que certains cadres juridiques et certaines normes culturelles en vigueur dans nos zones d'activité peuvent constituer des obstacles à la réalisation de nos engagements en faveur de la diversité et de l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Actuellement, les femmes représentent 6 % du total des employés du Groupe (pas de changement depuis 2022). À Syama et à Mako, les femmes représentent respectivement 4 % (1 % de plus qu'en 2022) et 10 % du personnel.

Même si la diversité des sexes est plus élevée dans nos bureaux (33 % de femmes), nous sommes conscients que nous devons améliorer cette diversité aux niveaux du Conseil, des dirigeants et des opérations. Nous poursuivons nos efforts dans le but d'attirer et de fidéliser les professionnelles aux postes techniques et dans les zones isolées. Notre but est de contribuer au développement de nos employées actuelles, en leur permettant d'accéder aux

mêmes opportunités de développement que les hommes, et en travaillant en partenariat avec des recruteurs qui comprennent nos objectifs en matière de diversité. Nous avons toujours travaillé avec des candidats issus des communautés locales et nous ferons en sorte que les candidats hommes et femmes soient équitablement représentés dans nos programmes d'apprentissage et de stages.

Afin de favoriser une plus grande diversité dans notre vivier de candidats externes, nous utilisons divers sites d'offres d'emploi, les médias sociaux et des recruteurs.

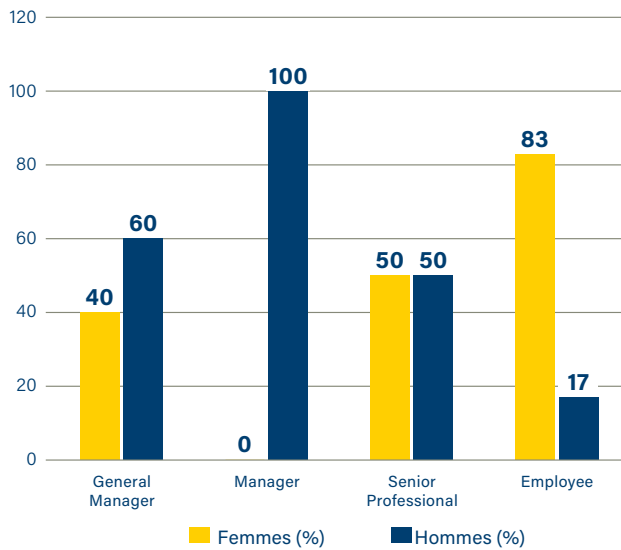
En 2024, Resolute Mining rejoindra le Programme international de mentorat des femmes dans le secteur des ressources, une initiative de développement interentreprises coordonnée par International Women in Mining (iWIM). Resolute accueillera une stagiaire issue de l'un de ses sites en Afrique de l'Ouest et participera également au programme en tant que sponsor.

Progrès accomplis par rapport aux objectifs de diversité des sexes approuvés par le Conseil, 2020-2023

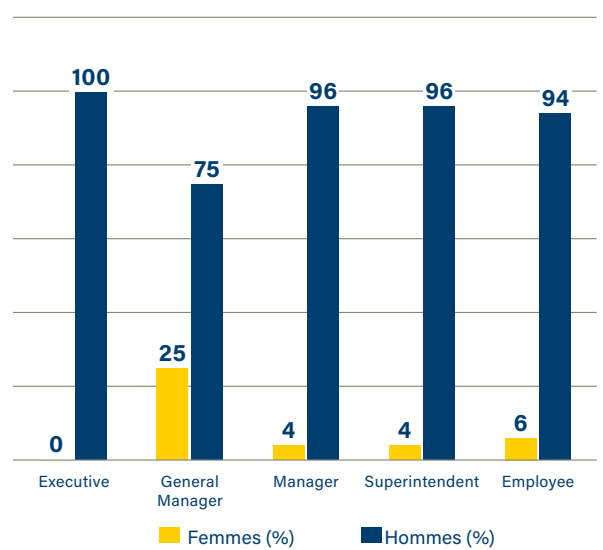
Domaine de l'entreprise	Indicateur clé de performance Diversité des sexes	Délai cible 2025	2020		2021		2022		2023	
Conseil d'administration	Représentation des femmes au Conseil d'administration de la Société	50 % ± 10 %	33 %		17 %		17 %		14 %	
Comité exécutif (ExCo)	Représentation des femmes aux postes de direction, définis comme l'équipe de direction principale de la Société, hors DG et PDG (inclus dans le conseil d'administration)		20 %	41 %	0 %	37 %	0 %	38 %	0 %	28 %
Groupe	Représentation des femmes dans les divisions commerciales de l'entreprise (par ex. Perth et Londres)		44 %		45 %		47 %		33 %	
Opérations	Représentation des femmes sur nos sites opérationnels africains (par ex. Syama, Mako et Exploration)	15 %	7 %		6 %		5 %		5 %	

Diversité des sexes chez les employés de Resolute, 2023

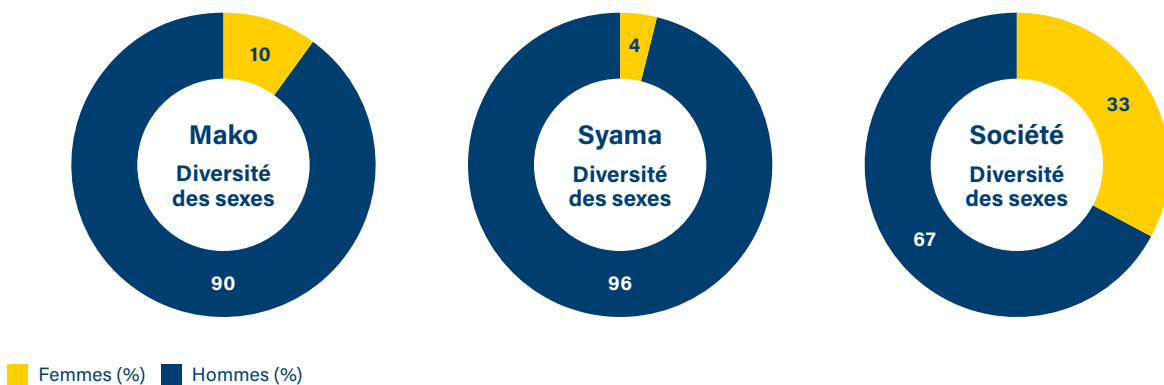
Société – Représentation femmes vs hommes par niveau hiérarchique



Groupe – Représentation femmes vs hommes par niveau hiérarchique



Diversité des sexes chez les employés de Resolute à l'échelle du Groupe, 2023



ÉTUDE DE CAS

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES SEXES DANS LE SECTEUR DE L'EXPLOITATION MINIÈRE



Resolute s'engage pleinement en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI) et a récemment franchi une étape dans la promotion de l'égalité des sexes dans l'industrie minière en participant à un important atelier. L'événement a été organisé par Women in Mining Senegal (WIM Sénégal) le 22 septembre 2023 à l'Assemblée nationale à Dakar. L'objectif principal était d'inciter les parlementaires et les décideurs politiques à améliorer les lois, les politiques et les stratégies qui promeuvent les droits des femmes dans l'exploitation minière, afin de réduire les facteurs d'exclusion auxquels les femmes sont souvent confrontées.

La société était fièrement représentée par une délégation de six collaborateurs afin de présenter les résultats préliminaires de l'indice pilote de genre pour le secteur minier sénégalais, et pour documenter les facteurs d'exclusion des femmes dans l'industrie minière à Kédougou, auxquels nous essayons activement de remédier. Resolute s'engage à mettre en place une main-d'œuvre performante, diversifiée et inclusive, exempte de comportements et de pratiques discriminatoires, et sensible aux cultures et aux juridictions dans lesquelles elle exerce ses activités.

ÉTUDE DE CAS

LA PREMIÈRE FEMME FOREUSE SOUTERRAINE DU MALI



Rencontre avec Adiaratou Diabaté. Née dans la commune rurale de Fourou, elle fait partie des meilleurs foreurs de longs trous de la mine souterraine de Syama.

Adiaratou est titulaire d'une licence en sciences de l'éducation. Elle a été engagée dans le cadre d'un programme de recrutement à Syama destiné à attirer les jeunes talents locaux, pour former et développer les équipes d'exploitation minière souterraine et les opérateurs de machines automatisées. Après avoir suivi une formation sur les camions manuels, les camions automatisés et les opérations de forage de longs trous, elle a été embauchée comme seule femme foreuse souterraine à Syama et utilise la machine de forage de longs trous Sandvik DL421i.

Au sein de Resolute, nous nous efforçons de créer une culture organisationnelle diversifiée et inclusive et nous soutenons activement la promotion des femmes à des postes techniques et de direction. Dans une industrie majoritairement masculine, Resolute propose des formations et des programmes de développement afin d'offrir aux femmes la possibilité d'évoluer dans le secteur minier et d'être représentées à tous les niveaux de notre personnel.

Égalité de rémunération hommes/femmes

Deux fois par an, nous effectuons une analyse de l'égalité et de la cohérence de la rémunération hommes/femmes à l'échelle du Groupe, et dans le cadre de nos objectifs de diversité, d'équité et d'inclusion. Les anomalies identifiées sont traitées immédiatement dans la mesure du possible ou, au minimum, au cours de la procédure de révision annuelle des salaires. Resolute participe à des études de référence sur les salaires et modifie chaque année son cadre de rémunération en fonction de l'évolution du marché afin de rester équitable et compétitive.

Nous veillons à ce que les employés masculins et féminins occupant des fonctions similaires soient rémunérés de la même manière. Toutefois, dans nos bureaux, il existe un écart de rémunération

entre hommes et femmes de 28 % en faveur des hommes (hors rémunération des dirigeants exécutifs). Cela reflète les défis que nous devons relever pour attirer les femmes aux postes opérationnels/techniques généralement mieux rémunérés que les fonctions administratives. 85 % des employées dans les bureaux continuent à occuper des fonctions administratives.

Les mêmes difficultés existent sur nos sites miniers, compte tenu de la sous-représentation des femmes à Syama et à Mako. L'analyse des données montre aussi que lorsqu'on compare les mêmes rôles de manière plus détaillée (par niveau hiérarchique et par fonction), l'écart de rémunération hommes/femmes est nettement inférieur.

Principales initiatives DEI

En 2023, nous avons déployé et consolidé plusieurs initiatives destinées à accroître la diversité, l'équité et l'inclusion :

- Nous proposons actuellement des modalités de travail flexibles. Les employés de bureaux ont la possibilité d'opter pour un travail hybride et des horaires à temps partiel afin d'améliorer l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle et afin d'attirer et conserver des effectifs diversifiés. Ces modalités de travail ont été accueillies très favorablement. Sur site, le travail à temps partiel n'est pas disponible, mais d'autres possibilités de travail flexible existent, notamment l'adaptabilité des horaires de travail.
- Succès de notre Congé parental payé.

- Le pack de formation à la Politique de Resolute en matière de diversité, d'équité et d'inclusion a été élaboré en français et en anglais. La mise en œuvre a commencé en 2023 et se poursuivra en 2024.
- Un cadre d'évaluation des performances a été élaboré et mis en œuvre pour les évaluations de fin d'année en 2023. Ce cadre a mis en évidence les méthodes permettant de lutter contre les préjugés inconscients dans les évaluations des performances, et de fournir un retour d'information et des évaluations des performances équitables et cohérentes à tous les employés du Groupe.
- Des évaluations des biais conscients et inconscients sont toujours prises en compte à chaque étape du processus de recrutement et d'autres formations seront implémentées dans le cadre du programme DEI (diversité, équité et inclusion).

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'amélioration de la rigueur et de l'étendue de nos capacités de formation contribue à l'amélioration de nos stratégies et de nos efforts en matière de santé et de sécurité, d'emploi de nationaux, d'emploi local et de diversité et inclusion. Il existe une formation obligatoire pour tous les employés portant sur divers sujets, notamment la santé et la sécurité, la lutte contre la corruption, la dénonciation des abus, les droits de l'Homme et la cybersécurité.

Nous avons continué à réviser, standardiser et animer des programmes de formation dans les domaines liés à nos systèmes de travail à haut risque.

- Normes de gestion des dangers critiques
- Analyse de la sécurité des tâches
- Enquête selon la méthode d'analyse des causes d'incident (MACI)
- Évaluation des dangers et des risques
- Permis de travail
- Isolation et étiquetage
- Travail en hauteur
- Espaces confinés
- Conduite défensive.

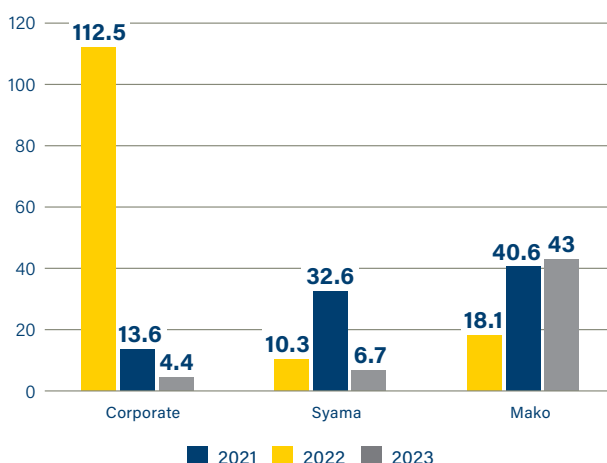
Notre Système de gestion de l'apprentissage est la principale plateforme qui permet aux employés de suivre et d'enregistrer leurs formations obligatoires, pour ceux qui ont accès à Internet. Des formations en présentiel ou en salle de classe sont fournies aux employés qui n'ont pas d'accès à Internet.

En 2023, une formation aux droits de l'Homme a été dispensée aux employés, en ligne et en présentiel. Sur le site minier de Mako, 98 % des employés et 84 % des sous-traitants ont suivi une formation aux droits de l'Homme. À Syama, 25 % des employés ont reçu cette formation.

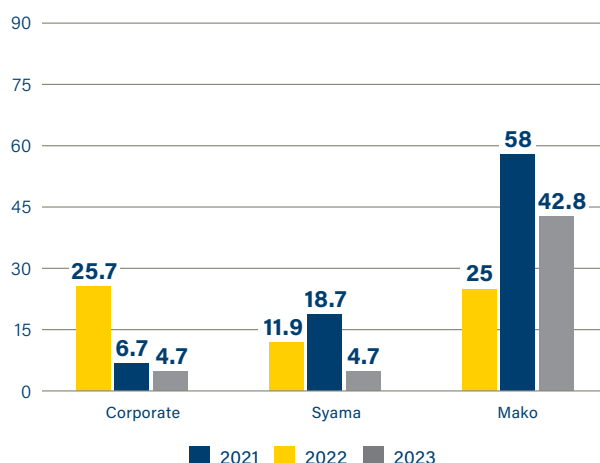
Tous les employés, sous-traitants et visiteurs assistent obligatoirement à une présentation du site pour s'assurer qu'ils connaissent les politiques, les processus et les pratiques applicables. Des présentations spécifiques sont également dispensées.

À Syama et à Mako, la plupart des employés sont formés sur le tas. Cette formation est complétée par le mentorat et l'encadrement fournis par les supérieurs hiérarchiques et par des prestataires de services externes, si nécessaire.

Nombre moyen d'heures de formation des femmes par site, 2021-2023



Nombre moyen d'heures de formation des hommes par site, 2021-2023



Dépenses moyennes consacrées à la formation et au développement par employé, 2021-2023

par site

Site	Dépenses moyennes par employé - 2021	Dépenses moyennes par employé - 2022	Dépenses moyennes par employé - 2023
Société	5 216,00 \$	1 554,00 \$	25,00 \$
Syama	85,00 \$	1 912,00 \$	234,00 \$
Mako	27,00 \$	596,00 \$	149,25 \$

Programmes d'apprentissage, de stages et de bourses

Nos deux sites opérationnels d'Afrique de l'ouest organisent des programmes annuels d'apprentissage et de stages pour favoriser le développement des jeunes issus des communautés locales. Le but est de leur fournir les opportunités et les compétences nécessaires pour qu'ils trouvent d'autres moyens de subsistance que l'exploitation minière. À Syama, nous avons accueilli 79 stagiaires pour des périodes de trois à six mois, et nous terminons l'année 2023 avec 11 apprentis sur le site. Pour continuer à développer nos programmes de formation, nous lancerons en 2024 le programme de bourses Mako pour aider les jeunes talents de la commune de Tomboronkoto à poursuivre leurs études. Au total, 130 bourses d'études financées par les employés et les sous-traitants seront attribuées dans 30 écoles primaires, 1 collège et 1 lycée.

Pour contribuer à l'amélioration des opportunités de formation et de développement pour les femmes qui travaillent chez Resolute, nous avons reçu une délégation de Women in Mining Sénégal sur notre site de Mako en 2023. Cette visite s'inscrivait dans le cadre de l'indice de genre que Women in Mining Sénégal est en train d'élaborer pour comprendre les problèmes auxquels sont confrontées les femmes dans l'industrie minière et pour fournir davantage de contexte et d'informations à leurs efforts de collecte de données. Elles ont rencontré des femmes de différents départements de l'organisation et au sein de la communauté, afin de discuter des problèmes et des opportunités auxquels font face les femmes employées sur le site.

Évaluations et développement des performances

Dans le cadre de notre processus annuel d'évaluation et de développement des performances, tous nos employés font l'objet d'une évaluation de performances. Ce processus leur donne une occasion formelle de recevoir des commentaires sur leurs résultats et d'aborder le sujet de leur évolution professionnelle.

Nous cherchons continuellement des moyens d'améliorer le processus d'évaluation des performances afin qu'il reste pertinent. Nous souhaitons également que le recours à des ressortissants nationaux devienne une mesure de performance pour les employés

ÉTUDE DE CAS

DÉVELOPPER LES TALENTS LOCAUX SUR LE SITE DE SYAMA



Nos activités à Syama s'engagent à former la jeunesse de nos communautés et en sont fières. L'une des initiatives les plus réussies, qui a débuté en 2021, est le programme de stages.

En 2023, 79 jeunes professionnels ont rejoint Resolute pour une expérience professionnelle de trois à six mois dans différents départements, où ils ont eu l'occasion d'apprendre en observant et en étant encadrés par nos experts. Les retours des stagiaires ont été très positifs, ce qui nous encourage à poursuivre le programme en 2024.

expatriés. C'est pourquoi nous continuons à envisager de lier, s'il y a lieu, l'obligation d'encadrer les employés nationaux à leur rémunération variable.



SANTÉ, SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

Notre approche en matière de management

Nous interagissons constamment avec nos collaborateurs pour nous assurer qu'ils comprennent leur rôle, comment travailler en toute sécurité dans des environnements difficiles et pour obtenir leurs retours d'informations dans un but d'amélioration continue. Pour ce faire, nous avons mis en place des indicateurs tels que :

- les réunions de sécurité mensuelles
- les interactions de leadership visibles sur le terrain
- les inspections hebdomadaires dans tous les départements
- les discussions « toolbox » hebdomadaires
- les visites régulières du PDG et du Comité exécutif.

Le système de gestion de la santé, de la sécurité et de la sûreté au travail de Resolute est guidé par notre politique et étayé par une série de plans et de normes qui définissent les exigences minimales. Les procédures détaillent les mesures à prendre pour atteindre les normes et sont vérifiées au moyen d'observations de tâches planifiées. Les opérations sont habilitées à compiler les documents spécifiques à leur site afin de s'aligner sur les exigences du groupe.

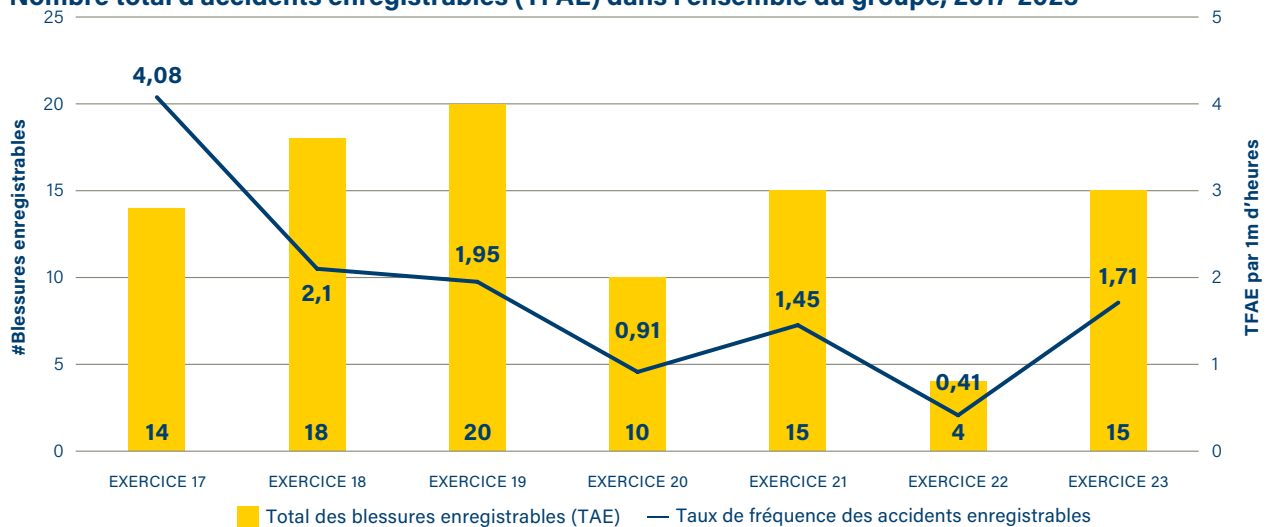
Les systèmes de gestion sont applicables à l'ensemble du personnel travaillant dans nos sites, et les normes utilisées par nos partenaires contractuels ne peuvent être moins restrictives que les exigences de Resolute. Nos équipes de sécurité passent une grande partie de leur temps sur le terrain, conseillant et guidant les opérateurs sur les normes de sécurité et de santé appropriées afin de prévenir les incidents.

Performances en matière de santé et de sécurité

Grâce à l'application diligente de nos systèmes et processus de santé et de sécurité, et à l'excellente discipline opérationnelle de notre personnel, nous sommes parvenus à réaliser une nouvelle année sans accident avec arrêt de travail (AT), et un nombre impressionnant de 25 989 798 heures ont été travaillées depuis le dernier AT en mars 2021.

À la suite d'une révision de nos procédures et de l'adoption d'exigences plus restrictives en matière de déclarations, la fréquence totale des accidents enregistrables a régressé de 0,41 à 1,71 par million d'heures d'exposition. Ce résultat s'explique par quatre accidents du travail avec restrictions et onze accidents avec traitement médical. Au cours de la même période, 27 blessures nécessitant des premiers soins ont été déclarées.

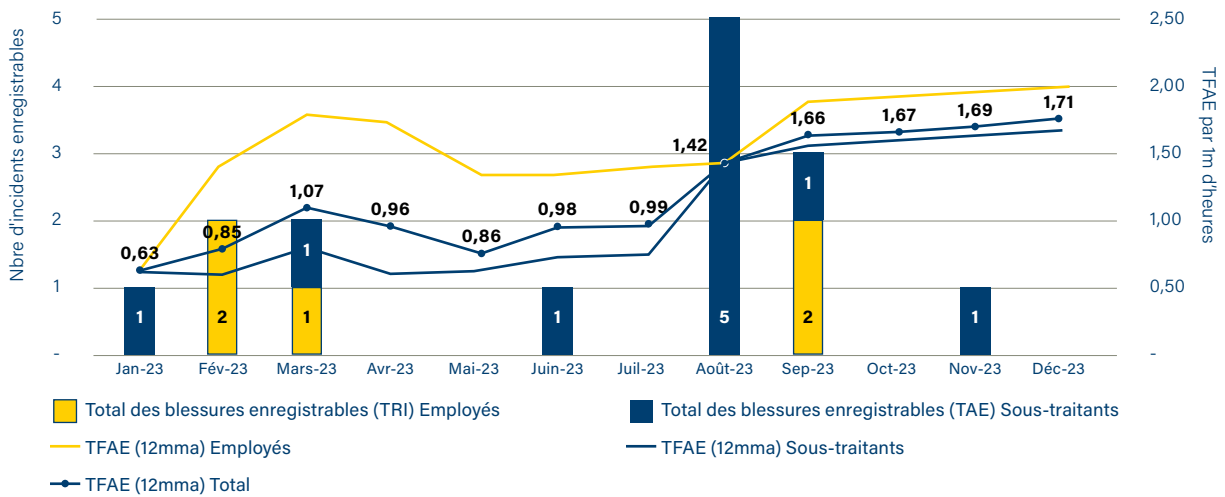
Nombre total d'accidents enregistrables (TFAE) dans l'ensemble du groupe, 2017-2023



La déclaration des incidents a été améliorée grâce à la mise en place d'une nouvelle norme de déclaration des incidents conforme à l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) aux États-Unis, et à l'indépendance dans la gestion des classifications des incidents et des blessures et la détermination des incidents à

fort potentiel (IFP). Un presque-incident (PI) qui entraîne une notation de risque Significatif ou Critique est considéré comme un Incident à fort potentiel (IFP) et enregistré dans notre logiciel de gestion de la sécurité. Il fait l'objet d'un suivi au moyen du taux de fréquence IFP, qui compare le nombre d'IFP au nombre total d'heures travaillées.

Nombre total d'accidents enregistrables (TFAE) dans l'ensemble du groupe, 2023



L'analyse des blessures déclarées montre que :

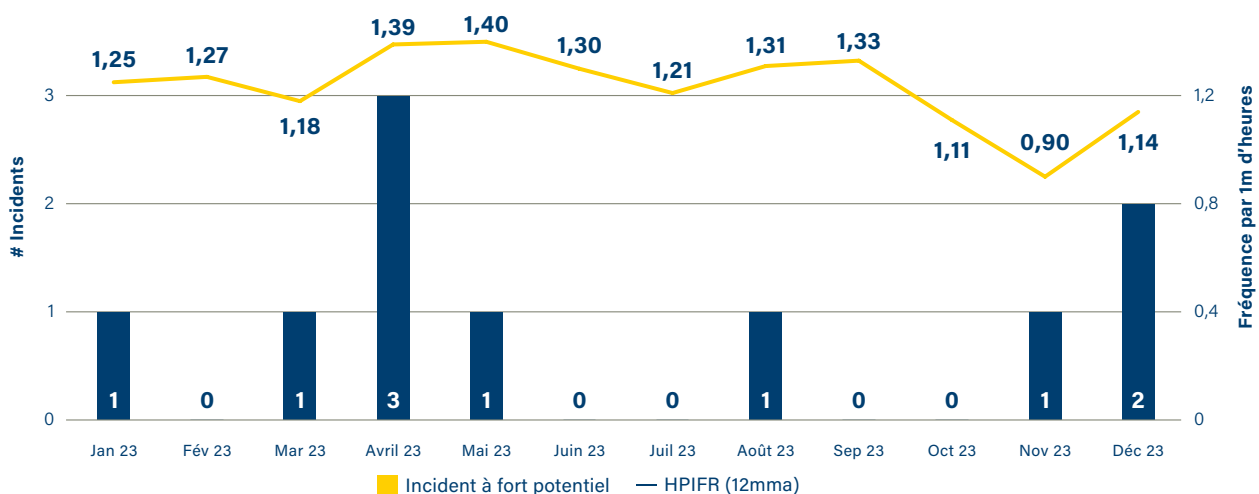
	Groupe	Mako	Syama	Employés	Sous-traitants	Hommes	Femmes
Nombre de décès	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'accidents avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'accidents enregistrables	15	4	11	5	10	15	0
TFAE par 1m d'heures (12mma)	1,71	1,49	1,94	1,81	1,67	1,71	0
Nombre de blessures nécessitant des premiers soins	27	14	13	8	19	27	0
Fréquence de toutes les blessures	4,79	6,69	4,24	4,70	4,83	4,79	0

Onze IFP ont été déclarées au cours de l'année. Il s'agit de presque d'accidents qui auraient pu entraîner un arrêt de travail. Tous les incidents sont évalués à l'aide de la Méthode d'analyse des causes d'incident (MACI). Une formation bilingue a été organisée en 2022 sur tous les sites pour faire en sorte que nos équipes soient formées aux méthodes d'investigation, conformément aux meilleures pratiques internationales. Des formations de remise à niveau ont été dispensées en 2023. Les enquêtes identifient les causes profondes qui sont discutées dans le détail et les enseignements tirés sont diffusés dans l'ensemble du groupe afin

d'améliorer continuellement les résultats en matière de sécurité. Les enseignements tirés de ces enquêtes sont partagés dans le cadre de discussions « toolbox » et de réunions préalables au démarrage. Les incidents dont les causes profondes se répètent sont inacceptables pour Resolute.

Les heures travaillées par les sous-traitants constituent le plus fort pourcentage du total des heures travaillées et elles représentent la principale source de risque. La gestion des sous-traitants à l'échelle du Groupe reste un enjeu de sécurité majeur.

Fréquence des incidents à fort potentiel (IFP) au sein du Groupe, 2023



Au cours de la période de référence, des efforts ont été déployés pour améliorer la qualité des activités proactives liées à la sécurité, et plus de 11 000 indicateurs avancés de ce type ont été déclarés. Il s'agit notamment de :

- 144 audits
- 206 audits des risques critiques
- 9035 inspections

En outre, un forum mensuel sur la sécurité du groupe a été mis en place, au cours duquel les équipes de direction des opérations interagissent avec les responsables de la sécurité et des opérations du groupe pour discuter des incidents à fort potentiel (IFP) et des plans d'amélioration de la sécurité.

Les opérations ont continué à s'engager par le biais de forums sur la sécurité au cours desquels des leçons ont été diffusées, et 759 sessions de ce type ont été enregistrées. Il s'agit notamment des forums mensuels sur la sécurité, de 39 réunions d'évaluation de la gestion, de 195 réunions sécurité et « Toolbox » et de 23 réunions du comité HSE.

Une évaluation IFP mensuelle est effectuée par le Directeur des opérations (COO) et le Directeur du Groupe pour la Santé et la Sécurité. Le cas échéant, les sous-traitants sont désormais inclus pour s'assurer qu'ils respectent nos normes et nos exigences.

Grâce à nos efforts, le nombre d'IFP ne cesse de baisser, notamment grâce à la formation des employés et des sous-traitants, à la vérification des compétences et à la conformité aux systèmes de sécurité au travail de Resolute.

Nous possédons une Norme de gestion des blessures à l'échelle du Groupe, qui stipule les exigences minimales en matière d'évaluation, de traitement et de gestion des blessures et des maladies graves liées ou non au travail.

Les niveaux d'incidents au niveau de la Société et des sites restent inférieurs aux fréquences moyennes de l'industrie minière en Australie occidentale, et aucun accident mortel lié au travail n'a été enregistré.

Dans le cadre de la priorité accordée aux indicateurs avancés, Resolute Mining a conservé ses certifications ISO 45001 grâce à un audit indépendant réalisé avec succès en novembre, et l'aérodrome privé de Syama a été certifié pour utilisation par l'Autorité malienne de l'aviation civile.

La formation, le mentorat et l'encadrement sont des indicateurs essentiels pour améliorer les compétences de notre personnel. À cet égard, 317 observations de tâches planifiées et 293 interactions sur le terrain entre les travailleurs et la direction ont été enregistrées. Des formations complémentaires ont été organisées pour améliorer la qualité des enquêtes et, au total, 21 558 heures de formation à la sécurité ont été dispensées sur nos sites.

ÉTUDE DE CAS

AMÉLIORER LES TECHNIQUES D'ENQUÊTE SUR LES INCIDENTS

À mesure que la maturité de notre entreprise en matière de santé et de sécurité évolue, nous devons également améliorer nos systèmes et nos processus. Une formation de rappel MACI pour nos responsables de terrain et nos professionnels de la sécurité a permis d'améliorer la qualité de nos enquêtes sur les incidents, afin de vérifier que les défaillances organisationnelles profondes qui ont conduit à un incident sont bien comprises et ensuite bien maîtrisées. Notre philosophie consiste moins à blâmer les personnes qui commettent des erreurs qu'à mettre en place des processus solides pour leur formation et leur supervision. Au total, 79 employés et sous-traitants ont été formés par un professionnel de la sécurité qui a mené plus de 150 enquêtes sur des incidents partout dans le monde.

ÉTUDE DE CAS

RENFORCER L'ENGAGEMENT DE RESOLUTE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉPARATION À TOUS LES NIVEAUX DE SES OPÉRATIONS MINIÈRES



En novembre, notre mine de Syama a organisé une formation intensive à la préparation et à l'intervention d'urgence visant à renforcer les capacités de son équipe d'intervention d'urgence (ERT) à mener des opérations souterraines de recherche et de sauvetage. La formation était axée sur l'utilisation efficace de l'appareil respiratoire BG4, un outil essentiel pour assurer la sécurité dans les environnements souterrains difficiles.

Le cours s'est concentré sur les procédures d'urgence liées au BG4, y compris des scénarios tels que la perte de connaissance d'un membre de l'équipe, la mise en œuvre du système « Buddy-Buddy », la gestion efficace des urgences collectives, et le protocole de montage, de démontage et d'entretien de l'appareil lui-même.

L'un des principaux objectifs de cette initiative de formation était d'évaluer le niveau actuel de préparation aux situations d'urgence de l'ERT tout en améliorant de manière significative sa maîtrise de l'utilisation du BG4 à longue durée. Grâce à des connaissances approfondies et des compétences pratiques, les membres de l'équipe ont été formés à l'exécution de missions de recherche et de sauvetage dans des conditions souterraines difficiles, tout en garantissant la sécurité et l'efficacité. Cette formation complète renforce l'engagement de Resolute à privilégier la sécurité et la préparation dans l'ensemble de ses opérations minières.

Santé, hygiène et bien-être

Nous sommes conscients qu'en raison de la nature de nos activités, les membres de notre personnel peuvent être exposés à des risques de santé au travail. Ils peuvent notamment être exposés au bruit, à l'inhalation de poussière et de produits chimiques, ils peuvent subir des blessures et être contaminés par des maladies locales. Nous améliorons continuellement nos stratégies et nos initiatives de prévention pour atténuer les risques de maladies, et notamment les risques de maladies liées au travail.

- Des EPI appropriés sont fournis à tous nos employés, y compris des protections auditives, des lunettes de sécurité, des masques anti-poussière et des appareils respiratoires
- Évaluations annuelles et surveillance dans le domaine de la santé au travail
- Surveillance et rapport dans le domaine de l'hygiène au travail
- Gestion des maladies infectieuses
- Installations médicales primaires, de médecine du travail et d'urgences renforcées sur chaque site
- Protocoles d'évacuation en cas de blessures et d'urgences médicales
- Programme d'atténuation des risques liés au paludisme
- Les infrastructures et les pratiques médicales sur site sont auditées chaque année par des tiers pour vérifier que les capacités sanitaires sur chaque site restent adéquates et alignées sur les bonnes pratiques, et notamment sur les consignes de l'OMS.

Nous surveillons de près les risques de santé et les maladies infectieuses dans nos installations. Nos deux sites sont équipés de cliniques pour coordonner les efforts de surveillance et de prise en charge.

Les cliniques sur place ont été actives au cours de l'année. Au total, 9101 cas cliniques ont été déclarés, dont 22 % dans le cadre d'une surveillance médicale de routine et le reste dans le cadre de consultations sans rendez-vous. En moyenne, 25 dossiers ont été traités chaque jour.

Répartition des cas cliniques dans le Groupe, 2023

	Mako	Syama	Total
Examens médicaux à l'embauche	69	689	758
Examens médicaux annuels	189	1218	1407
Examens médicaux de sortie	16	8	24
Total de la surveillance médicale de routine	85	1915	2000
Cas sans rendez-vous	3163	3749	6912
Nombre total de cas	3437	5664	9101
Cas par mois	286	472	758
Cas par jour	9	16	24

Trois cas non liés au travail ont été évacués de la clinique de Mako vers les hôpitaux de Kédougou ou de Dakar pour un traitement spécialisé. Aucune évacuation médicale n'a été signalée par la clinique de Syama.

Au total, 2554 tests de dépistage du paludisme ont été effectués et 13 % d'entre eux se sont révélés positifs, ce qui a permis d'administrer un traitement à un stade précoce pour éviter une maladie grave. Grâce à la mise en place de vastes programmes de vaccination, le risque de Covid-19 a considérablement diminué, avec seulement 67 cas positifs enregistrés, dont 11 concernaient des résidents du camp.

Un suivi régulier et continu des facteurs de stress liés à la santé et à l'hygiène a été entrepris. Au total, 2 566 échantillons ont été prélevés afin d'identifier de manière proactive les expositions potentiellement dangereuses, dont 2 104 échantillons de sources d'eau potable, 191 échantillons de surfaces de cuisine et de mess, 130 tests de détection de poussières respirables et 56 échantillons de surexposition au cyanure.

ÉTUDE DE CAS

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ET DE L'EFFICACITÉ DE L'EXPLOITATION MINIÈRE SOUTERRAINE DE SYAMA



Resolute est constamment à la recherche de moyens d'améliorer la sécurité et l'efficacité sur ses sites miniers, et l'installation de ventilateurs souterrains à Syama est l'un des domaines où des progrès ont été réalisés récemment. Auparavant, les ventilateurs étaient souvent déplacés et installés à l'aide d'un bogger, un type de chargeur souterrain. Cette méthode avait toutefois ses contraintes : elle nécessitait l'installation de soupapes de sécurité sur le système hydraulique pour empêcher la chute du godet en cas de perte de pression, elle réduisait également les performances de la machine et elle exposait le personnel à travailler en hauteur autour de la plate-forme. Le Volvo 120 IT Hydraulic Fan Cradle est un nouveau moyen d'installer des ventilateurs, qui consiste à utiliser un berceau pour maintenir et déplacer le ventilateur. Cela réduit considérablement les temps de pose et de dépose et évite au personnel de travailler autour ou en dessous des ventilateurs non sécurisés, qui peuvent peser jusqu'à 6,5 tonnes, ce qui réduit l'interruption des activités minières.

Afin de s'assurer que le personnel est apte à travailler, 172 836 tests d'alcoolémie ont été effectués, et 13 cas positifs ont été enregistrés. Ces personnes se sont vu refuser l'accès au site et ont fait l'objet de mesures disciplinaires. Aucun résultat positif n'a été enregistré sur les 772 tests de dépistage de drogues effectués.

Un cabinet médical a été chargé de procéder aux examens médicaux de routine des employés de l'entreprise et des expatriés, de vérifier les procédures médicales dans les cliniques du site pour s'assurer qu'elles sont conformes aux bonnes pratiques, et de fournir des conseils éclairés sur les cas de traumatismes potentiels. Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le personnel médical de nos cliniques et assurera la liaison avec notre assureur médical.

Dans les bureaux de Resolute, nous proposons un programme d'assistance aux employés (PAE) dans le cadre de l'assurance maladie complémentaire. Ce programme comprend une ligne téléphonique d'urgence pour les cas de stress et des services de conseil, et s'étend aux cadres supérieurs de Syama et de Mako.

Nous évaluons en permanence la nécessité d'un programme structuré pour soutenir les équipes médicales et humaines sur nos sites miniers, qui sont actuellement les alternatives culturellement acceptées à l'utilisation d'un PAE.

Le réorganisation des tâches est une autre option offerte aux employés de nos sites pour faciliter la gestion du stress, bien qu'elle ne soit pas souvent utilisée, ce qui signifie qu'elle pourrait nécessiter des améliorations pour en accroître l'efficacité.

La formation à la gestion du stress sur le site de Syama est dispensée dans le cadre de la formation et de la procédure de gestion de la fatigue. Les informations sur le stress sont largement accessibles aux employés dans le cadre des séances d'initiation et des réunions « toolbox » organisées régulièrement. Les données internes relatives à la santé et à la sécurité sont utilisées

pour évaluer les niveaux de stress et leurs causes par le biais d'évaluations régulières des risques. Elles sont ensuite analysées lors de la réunion mensuelle du comité de santé et de sécurité. Les représentants du personnel assistent à cette réunion pour discuter des questions d'actualité et des recommandations.

Nous évitons de recourir aux heures supplémentaires afin de réduire le stress lié à la surcharge de travail grâce à des tableaux de service qui garantissent le maintien d'une présence adéquate pendant les pauses des employés.

L'évaluation des risques liés au stress fait partie des responsabilités quotidiennes du management et est incluse dans le registre des risques, les évaluations des risques, les évaluations de la sécurité au travail et les évaluations informelles des risques sur nos sites.

ÉTUDE DE CAS

LA MINE DE MAKO OUVRE SES PORTES AUX FAMILLES



Resolute a récemment écrit un nouveau chapitre de son engagement en faveur du bien-être de ses travailleurs en ouvrant les portes de la mine de Mako aux familles de ses employés. Les familles ont eu l'occasion de visiter le site de la mine et de rencontrer les collègues de leurs proches, dont beaucoup sont responsables de leur sécurité. Cet événement était bien plus qu'une simple visite du site. Ce fut une expérience riche en découvertes, en émotions et un moment de communion qui a renforcé les liens au sein de la famille élargie de PMC.

L'initiative de PMC d'ouvrir ses portes aux familles de ses travailleurs témoigne de son engagement en faveur d'une approche plus inclusive. En encourageant cette ouverture, la mine contribue non seulement au bien-être de ses employés, mais aussi à la création d'une culture organisationnelle fondée sur la transparence et le soutien aux familles.

Sûreté

La fonction Sûreté de Resolute permet à notre personnel de travailler dans un environnement sûr et sécurisé, et préserve la sûreté de nos actifs dans des environnements potentiellement instables sur le plan social et sur le plan politique. Notre approche de la sécurité est basée à la fois sur les risques et sur les parties prenantes, et les informations et l'assistance aux opérations du site sont assurées par des professionnels de la sécurité.

Resolute dispose d'un département de sécurité nationale doté d'un personnel complet et formé, chargé d'anticiper de manière proactive les menaces pesant sur notre personnel et nos actifs en recueillant des informations aux niveaux régional et local afin de dresser un tableau de la situation en matière de renseignement. Ce système est renforcé par un outil tiers qui fournit au personnel de sécurité des sites et du Groupe des informations en temps réel sur les risques et les incidents liés aux voyages, à la sécurité, aux conflits, à la criminalité et au terrorisme, en complément des renseignements locaux. Au niveau des sites, nous disposons d'un plan de sûreté complet offrant une approche en plusieurs strates qui intègre des stratégies de Prévention du crime par l'aménagement du milieu (Crime Prevention Through Environmental Design - CPTED), comprenant des interventions d'équipes cynophiles, des drones de surveillance et une équipe de support au sol, mais aussi un contrôle d'accès biométrique et un système de surveillance électronique.

Notre philosophie en matière de sécurité repose sur le principe reconnu des 3D : Détecter, Retarder et Refuser (« Detect, Delay and Deny »). Pour permettre la détection, des caméras PTZ à fort grossissement sont installées dans des emplacements stratégiques afin que le personnel de contrôle de la sécurité puisse scruter les mouvements et zoomer en cas de détection d'une menace. L'amélioration de l'éclairage y contribue. L'engagement et le recrutement de résidents des communautés environnantes comme observateurs de sécurité autour des périmètres des zones à haut risque renforcent nos capacités en matière de sûreté et améliorent la surveillance des actifs et des installations de la Société. Les patrouilles itinérantes sont appuyées par une équipe d'intervention de sécurité et l'unité cynophile est déployée si nécessaire. Pour retarder et repousser les insurgés potentiels, des clôtures solides sont installées autour des zones à haut risque et les biens de grande valeur sont mis en sécurité dans des magasins fermés à clé. Les forces de sécurité du pays hôte sont intégrées dans le plan de gestion de la sécurité afin d'aligner les stratégies et de fournir des procédures opérationnelles standard. Nous avons conclu un partenariat avec les autorités locales, y compris avec la police et les gendarmes, pour apporter une réponse légale aux actes de délinquance commis autour des sites. Cette relation est renforcée par l'alignement de Resolute sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme, et une formation sur l'application de ces principes et l'usage de la force a été dispensée par les autorités compétentes au personnel de sécurité de l'entreprise et aux observateurs de sécurité locaux.

ÉTUDE DE CAS

FOURNIR UN ENVIRONNEMENT SÛR ET SÉCURISÉ À NOS EMPLOYÉS ET À NOS VISITEURS



Le site de la mine de Syama adopte une approche proactive pour lutter contre la consommation et l'offre de drogues illicites. Le département Sécurité met en œuvre une procédure qui prévoit le recours à des fouilles manuelles, ainsi qu'à des chiens spécialement entraînés pour fouiller les véhicules, les bagages, les logements et les espaces communs. Cette approche innovante fait de Syama le seul site minier du Mali à disposer de capacités de détection de stupéfiants aussi spécialisées. L'unité cynophile de Syama compte 7 chiens formés à la détection d'explosifs, à la détection et/ou au pistage de stupéfiants, à la protection du maître-chien et à l'appréhension des criminels. Cet investissement dans une formation de pointe témoigne de l'engagement de Syama à maintenir un environnement sûr et sécurisé pour tous ses employés et visiteurs. La possession, l'utilisation ou la distribution de drogues illicites sont strictement interdites et entraînent des mesures disciplinaires. Aucun contrôle positif n'a été enregistré en 2023.

PARTIE 4

SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS LOCALES

Notre approche en matière de management	53
Engagement des communautés	54
Plaintes et griefs des communautés	54
Incidents affectant la communauté	55
Impacts sur les communautés et mesures de gestion	56
Investissements communautaires	56
Approvisionnement local	60





AUTONOMISATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Resolute s'emploie à maintenir des normes élevées en matière de performance sociale et met en œuvre des systèmes de gestion, des pratiques et des mesures de sauvegarde robustes afin d'atténuer tout impact négatif. Nous contribuons au développement économique durable des communautés locales dans le but de laisser une empreinte positive par la création d'emplois directs et indirects et d'opportunités d'approvisionnement et d'investissements sociaux. Nous avons établi des relations solides avec nos communautés locales, les gouvernements locaux, la société civile et les parties prenantes nationales au sens large afin de maintenir notre autorisation d'exploitation.

Approvisionnement auprès de sociétés nationales dans les pays où nous opérons

14,5 millions \$

INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES

2,06 millions \$

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DIRECTE AU MALI ET AU SÉNÉGAL

632 millions \$

NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE MANAGEMENT

Notre approche de la performance sociale est étayée par notre politique de performance sociale d'entreprise et mise en œuvre sur le site au moyen de normes de gestion et de procédures opérationnelles.

Nous nous engageons à nous conformer à toutes les lois, règles et conditions de licence applicables, à gérer efficacement les risques et les opportunités sur le plan social, à mettre en œuvre des mesures destinées à éviter, minimiser, réduire ou compenser les impacts négatifs en lien avec nos activités, tout en reconnaissant que les femmes, les enfants, les populations indigènes et les autres groupes vulnérables vont certainement subir des impacts à différents niveaux.

Nous voulons que nos opérations profitent aux communautés locales en priorisant l'emploi local, l'approvisionnement local et en investissant dans des projets sociaux conformes aux principes de durabilité.

Les normes, les cadres et les stratégies qui sous-tendent nos politiques sociales clarifient nos attentes, garantissent la conformité de toutes nos opérations et favorisent l'amélioration des performances.

Les politiques sociales de Resolute, y compris sa Politique relative aux droits de l'Homme et sa Politique de chaîne d'approvisionnement, sont disponibles sur le site www.rml.com.au/corporate-governance

Les principaux sujets en rapport avec les questions sociales abordés dans cette section sont :

- Engagement et griefs des communautés
- Impacts sur les communautés et mesures de gestion
- Investissements communautaires
- Approvisionnement local.

La Société applique les bonnes pratiques internationales en matière de gestion des impacts et des risques par le biais d'une hiérarchie d'atténuation adaptée et d'une évaluation de toutes les alternatives techniques et financières viables.

L'approche de Resolute en matière de performance sociale s'appuie sur sa Politique de performance sociale d'entreprise. Cette politique décrit l'engagement de l'entreprise à nous conformer à toutes les lois, les règles et conditions de licence applicables, à gérer efficacement les risques et les opportunités sur le plan social, à mettre en œuvre des mesures destinées à éviter, minimiser, réduire ou compenser les impacts négatifs en lien avec nos activités, tout en reconnaissant que les femmes, les enfants, les populations indigènes et les autres groupes vulnérables vont certainement subir des impacts à différents niveaux.

Intégrer l'évaluation des impacts environnementaux à tous les processus de planification importants, mettre en œuvre des mesures pour éviter, réduire ou atténuer les impacts en lien avec nos activités, définir des objectifs d'entreprise pour favoriser la responsabilisation et améliorer les performances environnementales, et divulguer de manière proactive des informations environnementales aux groupes de parties prenantes concernés.

Nous souhaitons créer des avantages pour les communautés d'accueil en priorisant l'emploi local, l'approvisionnement local et en investissant dans des projets sociaux conformes aux besoins et aux aspirations de ces communautés et aux principes de durabilité.

Les politiques sociales d'entreprise s'appuient sur des normes, des cadres et des stratégies qui clarifient nos attentes, pour garantir la conformité de toutes nos opérations et favoriser l'amélioration des performances. En 2023, Resolute a consolidé son architecture de durabilité en élaborant des normes d'entreprise supplémentaires.



CONSULTATION DES COMMUNAUTÉS

Resolute est consciente que l'engagement des communautés est un processus continu qui joue un rôle crucial dans l'obtention d'une large base de soutien pour ses opérations. La Société promeut une communication transparente, un dialogue interactif et une participation inclusive pour veiller à prendre en compte les points de vue et les inquiétudes des communautés locales lors des prises de décision. En outre, la Société se réunit régulièrement avec les représentants locaux et régionaux des gouvernements. Des plans et des cadres d'engagement des parties prenantes sont à la base de toutes les structures d'engagement. Ceux-ci s'appuient sur une cartographie détaillée des relations et de l'influence des parties prenantes afin de réduire les risques pour l'entreprise.

Plusieurs structures de consultation permanentes et ad hoc ont été mises en place afin de s'assurer que toutes les parties prenantes ont accès aux informations exactes en temps voulu, comprennent les points de vue et les inquiétudes des communautés locales, tiennent compte des retours d'information et des réclamations, et assurent des discussions appropriées sur le plan culturel.

Les communautés locales de Resolute sont définies comme suit :

- Mine aurifère de Syama : villages appartenant à la commune de Fourou
- Mine aurifère de Mako : villages appartenant à la commune de Tomboronkoto

À Mako, l'engagement passe par le Comité consultatif local (CCL). Ce forum mensuel réunit des représentants des quatre villages les plus proches de la mine, du Conseil communal et des représentants de la Société. Le maire de la commune fait office de président indépendant du comité. Un Groupe de travail sur l'emploi local complète le CCL, tandis qu'un Groupe de travail sur l'approvisionnement local, dirigé par le sous-préfet de Bandafassi, veille à garantir que les parties prenantes locales ont les moyens de tirer parti des opportunités liées à la mine. En outre, des forums communautaires sont régulièrement organisés.

Syama dispose de deux principaux mécanismes de consultation des communautés : le Comité de consultation des communautés minières de Syama (SMCCC) et le Comité de consultation des communautés minières de Finkolo (FMCCC). Ces comités comprennent des représentants de 24 villages de la Municipalité rurale de Fourou et d'autres parties prenantes concernées. Des réunions de coordination avec les jeunes de Fourou et un comité de recrutement local viennent compléter les comités, en regroupant des représentants des communautés pour favoriser les opportunités pour les jeunes et les opportunités d'approvisionnement local.

Réunions communautaires formelles, 2019-2023

Mine	Groupe communautaire	2019	2020	2021	2022	2023
Syama	Comité consultatif communautaire (réunions mensuelles)	12	4	6	12	12
	Assemblées consultatives sur la coordination des jeunes de Fourou	24	29	36	33	41
	Comité de recrutement local	12	3	11	10	11
Mako	Comité consultatif local	12	3	3	4	1
	Groupe de travail sur le recrutement local	9	1	3	4	5
	Groupe de travail sur l'approvisionnement local	2	0	8	9	13
	Forums communautaires	0	0	4	3	5

PLAINTES ET GRIEFS DES COMMUNAUTÉS

Nous sommes conscients que nos opérations minières peuvent parfois impacter les membres des communautés. Nous avons mis en place des mécanismes accessibles permettant aux parties prenantes locales d'exprimer leurs inquiétudes. Nous nous efforçons de résoudre ces problèmes rapidement et de manière respectueuse.

La Procédure de traitement des plaintes et des griefs des parties prenantes et des communautés locales offre un mécanisme légitime, simple, accessible, équitable et approprié sur le plan des droits et sur le plan culturel, qui permet aux parties prenantes et aux communautés locales d'exprimer leurs inquiétudes. Plus spécifiquement, il s'agit d'un processus transparent de transmission des griefs. Si nécessaire, nous faisons appel à un tiers indépendant pour accompagner le processus de résolution des plaintes.

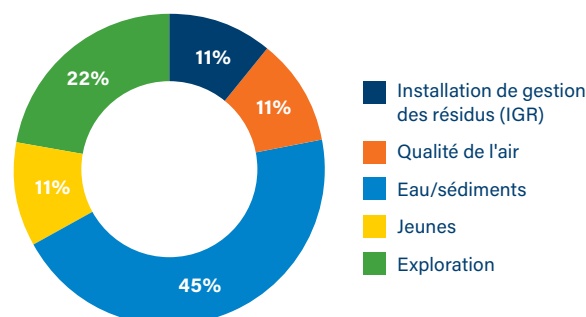
Notre objectif est de résoudre 75 % des plaintes dans un délai de 14 jours et les 25 % restants dans un délai de 30 jours. Une plainte passera au statut de grief si, après toutes les tentatives raisonnables de résolution du problème, le plaignant n'est toujours pas satisfait de la solution proposée par l'entreprise. Les Directeurs généraux des sites assument la responsabilité de la procédure d'examen des griefs, qui est ensuite transmise au Directeur des opérations, qui approuve la marche à suivre. Nous nous efforçons de résoudre tous les griefs dans un délai de 90 jours.

Les plaintes et les griefs sont suivis quotidiennement au niveau du site par les Responsables des communautés et font l'objet d'un rapport hebdomadaire au Comité exécutif. Les Responsables des communautés sont chargés de contrôler la fréquence et la nature des plaintes afin de permettre l'identification proactive de

problèmes sous-jacents persistants ou de causes profondes qui pourraient ne pas être détectées autrement. Une fois identifiés, ces problèmes peuvent être résolus afin d'éviter qu'ils ne s'aggravent.

En 2023, Resolute a reçu neuf plaintes de la communauté (4 à Mako, 5 à Syama), une baisse par rapport aux 12 plaintes reçues en 2022. Quatre étaient liées à des débordements d'eau ou de sédiments, deux à des interactions avec notre équipe d'exploration, et une à des préoccupations concernant les dépôts de résidus dans la fosse de Syama, une à l'impact du SO₂ sur une ferme et une à un malentendu avec les jeunes. Toutes les plaintes ont été clôturées dans les délais impartis et aucune n'a été classée comme importante ou n'a fait l'objet d'un grief.

Plaintes des communautés par catégorie, 2023



INCIDENTS AFFECTANT LA COMMUNAUTÉ

Notre norme de gestion des incidents définit les exigences minimums de traitement des incidents à l'échelle du Groupe pour assurer l'efficacité de leur gestion et de leur déclaration. Le terme « incident » désigne une occurrence ou un événement imprévu ayant entraîné ou étant susceptible d'entraîner des conséquences négatives pour les personnes, les biens matériels, l'environnement, le patrimoine, la réputation, la production ou une combinaison de ces éléments. Les écarts significatifs par rapport aux procédures (non-conformités) sont également considérés comme des incidents. Resolute évalue toujours la gravité des incidents affectant la communauté conformément au Cadre de gestion des risques de la Société.

Au cours de l'année 2023, nous avons signalé un incident affectant la communauté à Mako et aucun à Syama. À Mako, alors que la Société avait obtenu l'autorisation, à la suite d'un engagement de plusieurs années, de mener une campagne de forage d'exploration à la périphérie du village de Tomboronkoto, des dynamiques communautaires complexes et des informations erronées ont entraîné un incident au cours duquel des membres armés de la communauté se sont livrés à des affrontements avec des gendarmes. La Société a réagi rapidement et la situation s'est apaisée en quelques heures. L'engagement des membres de la communauté a permis de dissiper les malentendus et le forage a commencé le lendemain. Les relations avec la communauté de Tomboronkoto sont restées positives depuis lors.

Catégorisation des incidents communautaires et résultats, 2019-2023

Catégorie d'incident	Description générale	2019		2020		2021		2022		2023	
		Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
MINEUR	Dommages mineurs causés à des structures d'importance relative										
	Infractions mineures réparables en rapport avec un élément du patrimoine culturel	1	1	2	1	0	1	0	1	0	0
	Dommages ou perte d'actifs communautaires										
MODÉRÉ	Problèmes sociaux graves et continus										
	Dommages permanents causés à des éléments du patrimoine culturel										
	Blessure d'un membre de la communauté	3	3	0	0	1	1	1	1	0	1
	Fortes réclamations/réactions de la communauté										
	Indemnisation significative requise										
SIGNIFICATIF	Impacts sociaux très graves et étendus, dommages irréparables causés à des structures/éléments/sites de grande valeur culturelle										
	Décès d'un ou plusieurs membres de la communauté	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Réaction agressive de la part de la communauté : interruption des opérations pendant les négociations										
	Arbitrage externe requis										

IMPACTS SUR LES COMMUNAUTÉS ET MESURES DE GESTION

Resolute est consciente que l'exploitation d'une mine dans une zone rurale peut avoir des impacts négatifs sur les communautés locales (et en particulier sur les foyers vulnérables) si elle n'est pas gérée de manière appropriée. La Société applique les bonnes pratiques internationales en matière de gestion des impacts sociaux et des risques par le biais d'une hiérarchie d'atténuation adaptée et d'une évaluation de toutes les alternatives techniques et financières viables. Nous nous engageons à éviter le déplacement physique et économique des communautés locales. Lorsque ce n'est pas possible, des consultations peuvent être organisées avec les communautés concernées.

Au Mali, les activités de Syama ont été étendues sur son site de Paysans, nécessitant une acquisition foncière de 14,13 ha auprès

des communautés locales. Un comité mixte composé de Resolute, des communautés locales concernées et des autorités locales a favorisé l'engagement des communautés. L'accord final stipule une compensation totale de 57 240 \$ sous forme de contributions monétaires et des mesures d'aide aux agriculteurs concernés afin qu'ils puissent acheter d'autres terres agricoles.

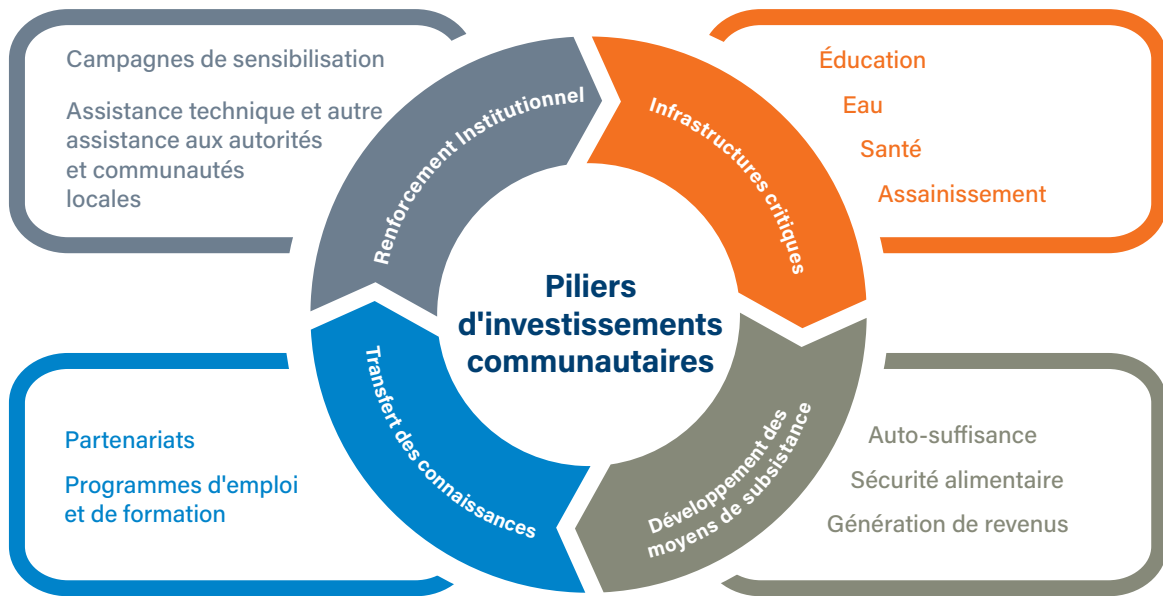
Au Sénégal, PMC a finalisé avec succès le programme de restauration des moyens de subsistance mis en place pour les quatre villages concernés par le développement de la mine. La Société s'attache désormais à fournir des conseils, des retours d'information et des ressources au programme de restauration des moyens de subsistance afin d'en assurer la durabilité. En 2023, nous avons versé 55 630 \$ pour l'entretien des périmètres maraichers.

INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES

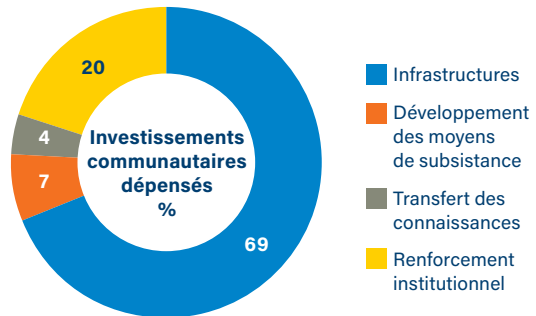
Nous adoptons une approche stratégique en matière d'investissements communautaires pour que nos programmes soient transparents en ce qui concerne l'allocation des fonds. Nous surveillons et évaluons leur impact, nous distribuons équitablement les avantages et nous permettons aux parties prenantes locales d'y participer. Notre but est de faire en sorte que les investissements à long terme soient cohérents avec les plans de développement locaux, régionaux et nationaux.

La stratégie d'investissements communautaires du Groupe définit quatre piliers d'investissement qui guident l'allocation des fonds :

- Renforcement institutionnel
- Infrastructures critiques
- Développement des moyens de subsistance
- Transfert des connaissances.



En 2023, Resolute a investi plus de 2,06 millions \$ dans les communautés. À Mako, le Fonds d'investissement social et environnemental, établi en partenariat avec les autorités locales, a alloué 1,11 million \$ à la mise en œuvre de projets communaux et régionaux. Sur ce montant, 981 150 \$ ont été distribués, dont 452 311 \$ au département de Kédougou et 528 838 \$ au département de Tomborokoto. À Syama, le Plan Développement des communautés, de la préservation de l'environnement et de la santé (CEHP), élaboré avec les communautés participantes dans la commune de Fourou, est destiné à financer des projets. De plus, le CEHP a alloué 336 700 \$, avec plus de 76 000 \$ de nos sous-traitants pour co-financer ces projets. La manière dont les fonds ont été utilisés est décrite ci-dessous :



Infrastructures sociales critiques

Nous investissons dans des infrastructures et des équipements critiques sur le plan social pour améliorer les services sociaux, en priorisant les infrastructures routières, l'accès à l'eau, l'éducation et les projets structurants pour répondre aux besoins essentiels de la communauté. En 2023, nous avons alloué plus de 994 millions \$ aux infrastructures sociales essentielles.

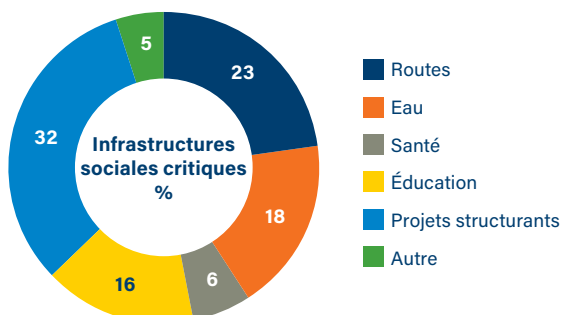
Les principaux domaines financés au cours de l'année 2023 ont été les projets structurants, les routes, l'eau et les infrastructures d'éducation.

- Les projets structurants ont représenté 32 % des fonds et ont supporté la Phase 1 du développement d'une zone économique entre les villages de Mako et Niéméniké au Sénégal, comprenant un parking pour poids lourds et des bâtiments commerciaux associés.
- L'amélioration des infrastructures routières a représenté 23 % des fonds pour l'entretien des routes entre Kadiolo et Kadiana au Mali, et pour la construction d'un dépôt au Sénégal.
- Les infrastructures hydrauliques ont reçu 18 % des fonds pour réaliser des forages et les équiper de pompes à eau manuelles ou solaires dans les villages entourant les mines de Mako et de Syama.
- Les infrastructures éducatives ont reçu 16 % des fonds pour financer le logement des étudiants locaux à Dakar, ainsi que la construction et l'équipement de salles de classe à Kédougou.
- Le secteur de la santé a reçu 6 % des fonds pour installer l'énergie solaire au centre de santé de Ouatialy (CSCOM), proche de nos opérations de Syama, et la construction d'une salle d'attente à l'hôpital régional de Kédougou au Sénégal.
- Enfin, d'autres projets ont reçu 5 % des fonds et comprennent la construction d'un centre pour jeunes à Dindéfelo, à proximité de nos activités à Mako.

Programmes de transfert des connaissances et de formation

Resolute investit dans des programmes de formation et d'éducation visant à améliorer l'autonomie sociale et économique, permettant aux populations locales d'acquérir des compétences professionnelles pour créer leurs propres petites entreprises.

À Mako et à Syama, les programmes destinés aux communautés locales comprennent des cours d'alphabétisation, des programmes d'apprentissage pour les jeunes, des stages et des bourses scolaires. En 2023 à Syama, nous avons organisé des formations obstétricales et néonatales pour les médecins de la commune de Fourou, et poursuivi le financement de cinq centres d'alphabétisation autour de nos activités de Syama. À Mako, nous avons financé des formations pour les jeunes et consolidé notre partenariat avec l'ONG Teach a Man to Fish pour mettre en œuvre un programme éducatif visant à développer les compétences entrepreneuriales des enfants scolarisés dans cinq écoles de la commune de Tomboronkoto. En 2023, 186 élèves participent au programme dans 15 classes, et 20 enseignants reçoivent une formation à l'entrepreneuriat.



ÉTUDE DE CAS

FORUM D'ORIENTATION DES JEUNES À TOMBORONKOTO

PMC a organisé un Forum d'orientation des jeunes en septembre 2023 à Tomboronkoto, dans la région de Kédougou, afin de renforcer l'employabilité des jeunes de la commune. Le forum était axé sur les points suivants :

- Fournir des informations accessibles sur les possibilités de formation dans divers secteurs, tant techniques que professionnels ;
- Mettre en avant de secteurs en pleine croissance, tels que l'exploitation minière et la construction, et permettre aux jeunes de mieux comprendre les compétences et les exigences requises ;
- Clarifier les sources de financement disponibles pour soutenir la formation professionnelle.

Cet événement a été organisé avec la participation active des communautés locales, et la présence d'autorités de haut niveau a souligné l'importance de cette initiative. Plus de 500 participants ont assisté au forum, principalement des jeunes d'une moyenne d'âge de 29 ans, et 16 entreprises et organisations étaient représentées. La conférence a permis des échanges directs entre les autorités et les jeunes sur les questions d'employabilité et de carrières prometteuses et a favorisé une meilleure compréhension des opportunités de formation et de carrière, tout en renforçant le lien entre PMC et les communautés locales.

ÉTUDE DE CAS

PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION DES JEUNES À SYAMA ET TABAKORONI

En 2021, nous avons ouvert deux centres de test d'alphabétisation pour les jeunes à Syama et Tabakoroni sur l'écriture, la lecture et le calcul afin de faciliter leur employabilité. L'âge varie de 15 à 21 ans avec un total de 30 personnes par centre. En 2022, suite aux résultats positifs de l'année précédente, nous avons étendu le projet à Ouatialy, Guouene et Torokoro. Ces cinq centres d'alphabétisation ont formé 150 jeunes et ont permis à deux d'entre eux de réintégrer le système scolaire normal et à 20 autres d'être sélectionnés pour suivre une formation professionnelle à Sikasso, à la « Chambre des métiers régionale ».

ÉTUDE DE CAS

ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ENTREPRENEURIAT SCOLAIRE



Le partenariat entre Resolute et Teach A Man to Fish visait à aider cinq écoles situées à proximité de la mine d'or de Mako, au Sénégal, à participer au School Enterprise Challenge : un programme mondial de subventions pour la création d'entreprises qui vise à transformer les jeunes en jeunes entrepreneurs socialement responsables.

Ce programme a permis de renforcer les finances des écoles de la communauté environnante en générant davantage de revenus durables grâce aux entreprises scolaires et d'améliorer la qualité de l'enseignement offert aux jeunes grâce à l'utilisation des entreprises comme plate-forme pour améliorer l'apprentissage et le développement des compétences.

Les cinq écoles participantes ont développé une activité commerciale génératrice de revenus, notamment l'élevage de volailles et la culture de légumes. Les entreprises scolaires ont généré un total de 672 \$ de revenus sur une période de 1 à 2,5 mois. Dans le contexte du Sénégal, ce montant est

significatif. Les recherches indiquent que les frais et les coûts indirects pour chaque année scolaire peuvent s'élever à plus de 50 000 CFA (environ 93 \$) par élève, ce qui oblige de nombreux enfants à abandonner l'école. Les écoles participantes ont élaboré un plan visant à utiliser les bénéfices de l'entreprise pour financer les coûts d'éducation des jeunes vulnérables.

Au total, 177 élèves (51 % de filles, 49 % de garçons) ont participé activement à la gestion des entreprises scolaires. Ils étaient soutenus par 19 enseignants. 80 % des enseignants ont déclaré que les élèves avaient surtout gagné en leadership, en confiance, en capacité de résolution de problèmes, en communication, en prise de décision, en travail d'équipe et en aspiration grâce au processus de mise en œuvre de l'entreprise scolaire. Ils ont également amélioré leurs relations sociales. En outre, 80 % des enseignants ont fait état d'une amélioration en mathématiques, en écriture et en lecture, en sciences et en études commerciales.

Développement des moyens de subsistance

Nous investissons dans le développement de moyens de subsistance et de marchés durables pour créer des opportunités de revenus en dehors de nos mines et pour permettre aux communautés qui nous accueillent de bénéficier d'une meilleure économie locale après la fermeture de la mine.

À Syama, nous avons continué à implémenter des projets générateurs de revenus pour les jeunes et les femmes autour de la mine. En 2023, nous avons principalement consolidé les jardins maraîchers des femmes à Lolle, Fouguele, Tabakoroni et Kembereke.

Renforcement institutionnel

Nous investissons dans des initiatives visant à renforcer la gestion et la gouvernance des institutions gouvernementales communautaires et locales. Elles cherchent à établir une auto-détermination efficace et à donner les moyens aux parties prenantes de poursuivre les projets locaux après la fermeture de la mine.

En 2023, nous avons financé des actions de communication, des fonds d'accompagnement social, des actions autour de la jeunesse, du sport et de la culture, un attaché territorial pour soutenir le

À Mako, des projets en lien avec les moyens de subsistance sont gérés sous la gouvernance et le budget de notre Programme de restauration des moyens de subsistance (voir la section Impacts sur les communautés et mesures de gestion). En 2023, nous avons poursuivi nos programmes de formation et de développement des compétences pour favoriser l'autosuffisance, et par ailleurs nous avons soutenu les activités d'auto-emploi des jeunes et des femmes, ainsi qu'une usine de fabrication de savon à Tambanoumya.

gouvernement dans la mise en œuvre des projets financés dans le cadre du FISE, ainsi que des aides ponctuelles aux écoles et aux postes de santé avec la fourniture de médicaments et d'équipements.

ÉTUDE DE CAS

MISE EN PLACE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUELABLE DU FONSTAB DANS LA COMMUNE DE TOMBORONKOTO



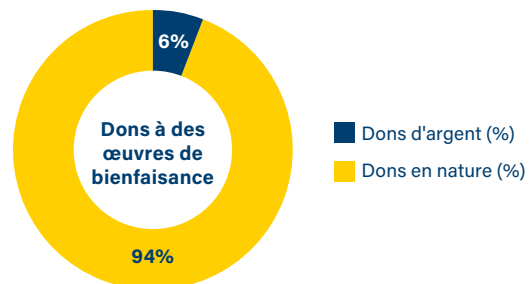
L'augmentation de l'approvisionnement local est une priorité essentielle à Mako. Nous favorisons l'accès des entreprises locales aux opportunités d'approvisionnement et encourageons nos propres fournisseurs à s'approvisionner localement. C'est dans ce contexte que PMC a contribué à la mise en place de la Facilité de crédit renouvelable du Fonstab dans la commune de Tomboronkoto.

Le Fonstab est un projet gouvernemental visant à aider les éleveurs de bovins et d'ovins à développer leurs activités. Les propositions commerciales ont été élaborées avec l'assistance

technique du département de gestion du bétail, et les fonds ont été gérés et alloués par la banque LBA à des taux d'intérêt préférentiels de 5 % (au lieu de 12 %). Plus de 30 000 \$ ont été alloués à des projets axés sur le commerce et la transformation des bovins et des ovins. Une évaluation de la Facilité de crédit renouvelable du Fonstab en 2003 a montré qu'elle était une réussite, puisque 100 % des fonds empruntés ont été remboursés.

Autres contributions communautaires

En 2023, nous avons donné 194 795 \$ à des œuvres de bienfaisance, sous forme de dons d'argent et d'assistance en nature, soit plus du double du montant alloué en 2022. Les dons d'argent ont représenté 6 % des contributions et ont permis de financer des initiatives telles que des journées nationales et culturelles, des programmes de formation et des réparations d'ambulances. Les dons en nature ont représenté 94 % des contributions. Ils comprennent des équipements médicaux, des ordinateurs, de la nourriture, du matériel éducatif, des plantes et des arbres, entre autres. Des membres de notre personnel ont volontairement fait don de leur temps pour participer aux activités communautaires. Au cours de l'année 2023, Syama a reçu uniquement des dons en nature.



APPROVISIONNEMENT LOCAL

Nous approvisionnons une gamme variée de biens et de services pour soutenir nos activités locales d'exploration et d'exploitation minière qui contribuent à l'expansion économique de nos pays d'accueil.

Nous nous efforçons de créer des liens entre les fournisseurs internationaux et les distributeurs locaux afin d'assurer l'approvisionnement en marchandises localement et de renforcer la chaîne d'approvisionnement locale. À Syama et Mako, nous nous approvisionnons en biens et en services en priorité auprès de fournisseurs nationaux et, si possible, directement auprès des communautés qui nous accueillent. Nous incitons également nos fournisseurs internationaux à enregistrer leurs entreprises localement et à localiser certains éléments de leurs opérations. En 2023, nous avons acheté 78 % de nos marchandises et de nos services à des entreprises enregistrées au niveau national ou à des entreprises étrangères ayant des opérations enregistrées dans les pays hôtes, ce qui représente une augmentation de 4 % par rapport à 2022.

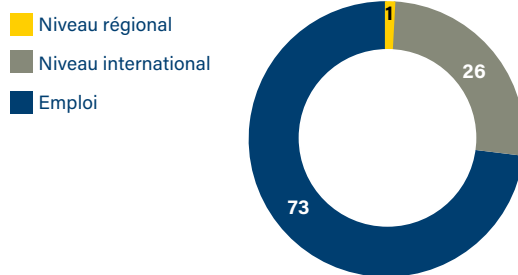
Au niveau des sites, nous collaborons activement avec les fournisseurs locaux pour améliorer leurs opportunités de participation à la chaîne d'approvisionnement. En 2023, nous avons continué à travailler avec les principaux sous-traitants locaux pour identifier leurs besoins en matière d'achats, établir une base de données pour l'approvisionnement local et pour détecter de nouvelles opportunités. Nous avons aussi continué à respecter nos engagements en matière d'approvisionnement, en dépensant plus de 338 millions \$ au Mali et au Sénégal durant l'année (voir l'étude de cas concernant l'approvisionnement local).

En 2023, nous avons triplé nos dépenses d'approvisionnement local en injectant plus de 14,5 millions \$ dans les communautés locales afin de nous approvisionner localement dans les communes, les villages et les régions autour de nos zones d'exploitation minière.

Nos opérations à Mako hébergent trois comités d'approvisionnement aux niveaux interne, communal et régional. Ces comités se réunissent tous les mois ou tous les trimestres pour renforcer la communication avec les fournisseurs locaux et identifier les opportunités d'approvisionnement. Un expert en approvisionnement local dédié est intégré à l'équipe communautaire. Il accompagne les entreprises locales et les groupes de communautés pour répondre aux besoins d'approvisionnement, en organisant des formations et des initiatives de développement si nécessaire.

À Syama, les besoins d'approvisionnement sont abordés au cours du forum mensuel qui regroupe divers acteurs (SMCCC et FMCCC) et l'équipe communautaire se réunit régulièrement avec les parties prenantes locales pour identifier les opportunités d'approvisionnement.

Dépenses en approvisionnement au Mali et au Sénégal en 2023 (en % du total des dépenses)



ÉTUDE DE CAS

FONDS RENOUELABLE POUR L'APPROVISIONNEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE DE TOMBORONKOTO



La CADEL (Cellule d'appui au développement économique local) a été mise en place par l'exploitation minière de Mako pour promouvoir l'approvisionnement local dans la commune de Tomboronkoto. Les objectifs sont les suivants : faciliter les échanges d'informations entre la Société et les parties prenantes sur les questions relatives à l'approvisionnement local ; permettre aux entrepreneurs et fournisseurs locaux qui souhaiteraient fournir des biens et des services à la mine et à ses sous-traitants de maîtriser les processus d'approvisionnement et d'y être pleinement intégrés ; augmenter considérablement le volume d'approvisionnement local et ; promouvoir une discrimination positive à l'égard des fournisseurs et des

entrepreneurs de la commune de Tomboronkoto. La CADEL est composée de 23 membres et se réunit mensuellement.

Un problème récurrent auquel sont confrontées les entreprises locales est celui des délais de paiement contractuels de 45 jours, qu'elles jugent trop longs. Pour y remédier, le fonds d'investissement social de PMC a créé le fonds renouvelable CADEL, doté de 50 000 \$, afin d'accorder des prêts relais à un taux d'intérêt de 0,5 % pour une durée de 3 mois. Sept entreprises locales ont utilisé le fonds renouvelable en 2023 pour fournir des services de restauration, de transport, des produits frais et de la viande à la mine et aux sous-traitants basés sur les sites.

PARTIE 5

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Notre approche en matière de management	63
Surveillance et conformité environnementales	64
Qualité de l'air	65
Eau et effluents	66
Énergie et changement climatique	68
Gestion des déchets	73
Gestion des résidus	75
Réhabilitation progressive et fermeture	78
Biodiversité	79





PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Resolute mène ses opérations de manière responsable vis-à-vis de l'environnement afin de minimiser l'impact de ses activités et d'améliorer, dans la mesure du possible, l'environnement dans les juridictions où elle opère. Axées sur des indicateurs de performance clés, les activités de Resolute ont atteint les principaux objectifs suivants en 2023.

incident significatif de non-conformité environnementale

zéro

ISO 14001

CERTIFICATION MAINTENUE AU NIVEAU DU GROUPE

PRÉSERVER

LE DROIT À L'EAU

POUR LES COMMUNAUTÉS SUR LES DEUX SITES MINIERS

SOUTENIR LES INITIATIVES EN FAVEUR

D'UN GAIN NET DE BIODIVERSITÉ

DANS LA COMMUNE DE TOMBORONKOTO ET LE PARC NATIONAL DU NIOKOLO-KOBA

RENFORCER LES CONNAISSANCES TECHNIQUES POUR AMÉLIORER

LA PLANIFICATION DE LA FERMETURE DES MINES

DÉCLARATION DES

RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DU TCFD

RENFORCEMENT

DES CAPACITÉS DE SURVEILLANCE ET DE REPORTING DU GROUPE DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT



NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE MANAGEMENT

La Société applique les bonnes pratiques internationales en matière de gestion des impacts et des risques par le biais d'une hiérarchie d'atténuation adaptée et de l'évaluation ainsi que la prise en compte de toutes les alternatives techniques et financières viables. Pour faciliter le contrôle des performances environnementales, nous utilisons un certain nombre d'outils de gestion afin d'examiner périodiquement ces performances comparées à nos engagements juridiques et financiers.

Notre approche en matière de gestion environnementale s'appuie sur notre Politique environnementale d'entreprise. Cette Politique décrit l'engagement de la Société dans les domaines suivants : la conformité à toutes les lois, règles et conditions de licence applicables, la gestion efficace des risques et opportunités sur le plan environnemental, l'intégration de l'évaluation des impacts environnementaux à tous les processus de planification importants, l'application de mesures pour éviter, la réduction ou l'atténuation des impacts en lien avec nos activités, la définition d'objectifs d'entreprise pour favoriser la responsabilisation et améliorer les performances environnementales, et la divulgation proactive des informations environnementales aux groupes de parties prenantes concernés.

La Politique environnementale de Resolute et les principaux documents relatifs au système de gestion, à savoir notre Politique de préservation des ressources en eau, la Déclaration sur le changement climatique et notre Politique de gestion responsable des résidus, sont disponibles sur le site <https://www.rml.com.au/about-us/corporate-governance/>.

Nos politiques environnementales d'entreprise s'appuient sur des normes, des cadres et des stratégies qui clarifient nos attentes auprès de nos employés et de nos sous-traitants, et garantissent la conformité de toutes nos opérations et favorisent l'amélioration des performances.

Les politiques et les normes de l'entreprise sont appliquées sur les sites opérationnels par le biais d'un Système de gestion environnementale (SGE) au niveau du site, qui tient compte des risques, des opportunités et du contexte réglementaire. Le SGE est composé d'un plan de gestion environnementale et de procédures d'exploitation standard pertinentes, englobant notamment les mécanismes de surveillance, d'évaluation et de reporting. Conformément aux valeurs de Resolute, les responsabilités sont définies dans les principaux documents du SGE afin de vérifier que les rôles et les responsabilités sont bien compris.

Le maintien de la certification ISO:14001 pour notre SGE fait partie de nos accomplissements majeurs de 2023. Cette certification englobe à la fois nos bureaux et nos sites d'exploitation minière.

Tout au long de l'année, nos performances environnementales ont été régulièrement auditées et en 2023, nos deux sites d'exploitation ont été audités par des représentants de leurs agences gouvernementales respectives afin de valider les performances ou les engagements environnementaux déclarés, et aucun problème majeur n'a été identifié.

Nos activités ont également été contrôlées par un certain nombre de tiers indépendants afin de valider nos performances par rapport aux normes, directives et engagements volontaires auxquels nous nous conformons. Ces contrôleurs ont évalué nos performances par rapport aux directives et aux principes de l'exploitation minière responsable, à la norme « Conflict-Free Gold », à la norme ISO 14001, à la gestion des résidus et aux programmes de compensation pour la biodiversité.

Nous reconnaissons qu'en tant qu'exploitants miniers, nous avons le devoir de veiller à ce que nos opérations soient gérées de la manière la plus responsable possible et que le respect des règles de bon voisinage est un élément essentiel de cette approche. Afin de sensibiliser à nos programmes de surveillance environnementale et à nos performances, des engagements communautaires formels et informels sont organisés tout au long de l'année, afin de permettre à nos communautés locales de discuter des performances environnementales et de faire part de leurs préoccupations éventuelles.

Les thèmes environnementaux abordés dans cette section sont :

- Surveillance et conformité environnementales
- Qualité de l'air
- Eau et effluents
- Énergie, changement climatique et émissions de gaz à effet de serre
- Gestion des déchets
- Gestion des résidus
- Réhabilitation progressive et fermeture
- Biodiversité.

SURVEILLANCE ET CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALES

Nous n'avons enregistré aucun incident environnemental significatif ni aucune non-conformité réglementaire en 2023.

Notre cadre de gestion des risques fournit des orientations sur la classification des incidents environnementaux en fonction de l'ampleur des impacts, du non-respect des exigences réglementaires ou des engagements opérationnels.

Syama a enregistré 4 incidents modérés et 8 incidents mineurs au cours de la période considérée. La majorité de ces incidents sont liés à la gestion de la qualité des eaux de surface et aux déversements d'hydrocarbures, avec des impacts localisés. Mako a enregistré 11 incidents mineurs au cours de la période prise en compte. La majorité de ces incidents sont liés à des déversements d'hydrocarbures, avec des impacts localisés.

Les indicateurs avancés sont également utilisés au niveau opérationnel pour démontrer notre engagement à gérer notre performance environnementale. Les deux sites d'exploitation ont mis en place des programmes de formation à l'environnement sur des sujets généraux et spécifiques qui sont dispensés aux employés et aux sous-traitants. Des inspections des principales zones opérationnelles, une sensibilisation ciblée et des initiatives d'amélioration continue ont également été menées.

L'une des initiatives qui a permis d'améliorer la participation et l'appropriation des employés chez Syama est la remise d'un prix

mensuel pour la gestion environnementale, qui est décerné à la fonction la plus performante de l'entreprise.

Au cours des trois dernières années, nous avons continué à observer une réduction globale des incidents sur les deux sites. Cela s'explique par une sensibilisation plus importante, le renforcement des compétences et la formation de champions ISO au sein de chaque fonction d'entreprise afin d'apporter un soutien et des conseils plus vastes sur les questions environnementales et d'aider au suivi et à la mise en œuvre des actions correctives.

Nous sommes conscients que les incidents mineurs peuvent être les symptômes de problèmes plus systématiques. C'est pourquoi les incidents environnementaux sont signalés en interne via INX InControl et font l'objet d'une enquête. INX est un logiciel de gestion complet qui permet d'assurer la transparence des responsabilités et de la progression des actions correctives.

Nos équipes environnementales sont formées à la méthode MACI, qui fournit un cadre de travail structuré permettant d'identifier tous les facteurs contribuant à chaque incident. Ces enquêtes permettent aux équipes de Resolute d'appliquer ou d'adapter des mesures d'atténuation pour éviter la récurrence des incidents. La classification des incidents environnementaux au niveau des sites est révisée périodiquement pour vérifier qu'elle est alignée sur le cadre de gestion des risques du Groupe et pour assurer une remontée des informations à la direction appropriée si nécessaire.

Incidents environnementaux, 2021-2023

Indicateur	Description générale	2021		2022		2023	
		Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
MINEUR	Impact environnemental : impact de faible ampleur et/ou localisé (par ex. déversement important contenu, élimination incorrecte des déchets).						
	Sur site : un incident qui peut être résolu en moins d'une semaine	21	17	27	9	8	11
	Hors site : un incident qui peut être résolu en moins d'un quart de travail						
	Conformité : dépassement ponctuel des exigences réglementaires.						
MODÉRÉ	Impact environnemental : impact localisé substantiel (par ex. défrichage non autorisé, perturbation d'un site classé au patrimoine).						
	Sur site : impact confiné nécessitant une reprise à moyen terme (1 mois ou plus)	15	0	0	3	4	0
	Hors site : un incident qui peut être résolu en moins d'une semaine						
	Conformité : la gestion et le contrôle de l'impact font l'objet d'une inspection réglementaire, d'une politique d'entreprise ; il est cependant peu probable que la non-conformité entraîne des poursuites.						
SIGNIFICATIF	Impact environnemental : impact environnemental grave. Peut impacter des zones extérieures à la concession (par ex. incendie non maîtrisé, destruction d'un site classé au patrimoine).						
	Sur site : impact non confiné nécessitant une reprise à long terme (années)	0	0	0	0	0	0
	Hors site : impact confiné nécessitant une reprise à moyen terme (1 mois ou plus)						
	Conformité : la gestion et le contrôle de l'impact font partie des obligations légales ou réglementaires et il est probable que la non-conformité entraîne des poursuites.						
CRITIQUE	Impact environnemental : impact catastrophique et/ou étendu (par ex. rupture de digue de retenue des résidus).						
	Sur site : impact non confiné étendu nécessitant une reprise à long terme, dommages majeurs persistants (années)	0	0	0	0	0	0
	Hors site : impact non confiné nécessitant une reprise à long terme, dommages persistants (années)						
	Conformité : les poursuites entraînent l'arrêt de l'exploitation et des pertes de temps de production.						

QUALITÉ DE L'AIR

Nos activités d'exploitation minière produisent des émissions atmosphériques qui sont générées par la production d'électricité, le traitement et le transport, et par l'utilisation d'équipements de forage, de transport et de broyage fonctionnant au diesel. Ces activités émettent des particules (PM) de dioxyde de carbone (CO₂), de dioxyde d'azote (NO₂), de dioxyde de soufre (SO₂), et produisent de la poussière.

Les problématiques prioritaires de Resolute en ce qui concerne la qualité de l'air sont les émissions de SO₂ à Syama, ainsi que les émissions de particules et la production de poussière à Mako et à Syama. En raison de l'emplacement de nos activités, des programmes de surveillance ont été mis en place pour évaluer la qualité de l'air dans les villages voisins. La sensibilisation aux programmes de surveillance environnementale est complétée par des engagements formels et informels auprès des communautés, dans le cadre desquels les résultats de la surveillance environnementale sont régulièrement présentés aux parties prenantes de la communauté.

À Syama, le traitement du minerai aurifère réfractaire implique un processus de grillage à haute température, dont le SO₂ est un produit dérivé. Le site de Syama est tenu de surveiller les concentrations de SO₂, de particules (PM10) et de poussière à l'aide de cinq stations de surveillance de la qualité de l'air (AQMS) basées dans les communautés autour de la mine : Syama, Fourou, Tembléni, Bananso et N'Golopéné.

Il n'existe actuellement aucune norme nationale de qualité de l'air au Mali et la surveillance est évaluée par rapport aux seuils établis par l'Étude d'impact environnemental et social (EIES), qui sont basés sur les directives de la Banque mondiale de 1996, conformément aux exigences des EIES de Syama (2007 et 2022).

Le dioxyde de soufre fait l'objet d'une surveillance active et passive à Syama afin de garantir la transparence de tout impact environnemental dans le cadre du système de gestion de la qualité de l'air. Suite à notre décision de mettre hors service les équipements obsolètes d'échantillonnage de la qualité de l'air en 2022, un système modernisé de surveillance et de déclaration de la qualité de l'air a été installé dans tous les AQMS fin 2023. Le nouveau réseau de surveillance est en cours de mise en service et, une fois opérationnel, il fournira des données en temps réel sur la qualité de l'air pour différents gaz, dont le SO₂. Durant cette période, nous nous sommes provisoirement contentés de surveiller le SO₂ de manière passive à l'aide de tubes Radiello.

Parallèlement à la surveillance, les opérations à Syama mettent en œuvre une approche préventive de la gestion de la qualité de l'air qui utilise des paramètres modélisés de qualité de l'air, complétés par un modèle prévisionnel CCAM (Cubic Conformal Atmospheric Measurement). Les prévisions du CCAM utilisent les schémas météorologiques combinés aux données d'émission prévues de SO₂ pour indiquer les potentielles hausses localisées de SO₂. Ainsi, les opérations peuvent déterminer s'il est nécessaire d'envisager des mesures correctives dans l'installation de traitement. La mise en service du réseau de surveillance du SO₂ nouvellement installé nécessitera le rééchantillonnage du CCAM, qui devrait être achevé début 2024.

Au cours de cette période, les résultats de surveillance des tubes de Radiello étaient généralement inférieurs aux limites moyennes annuelles de 50 µg/m³ fixées par l'EIES de Syama et aucune plainte de la part des communautés locales voisines n'a été enregistrée en rapport avec les émissions de SO₂.

Émissions de SO₂ pour la mine aurifère de Syama, 2021-2023

Indicateur	Unité	2021	2022	2023
Alimentation du four	t	160 837	175 165	169.533
Sulfure	%	23,3	23,2	23,85
SO ₂ émis*	t	72 622	78 838	78.356
Émissions moyennes quotidiennes	t	199	216	215

*97 % de conversion du S en SO₂

À Syama, une surveillance des retombées de poussière a été effectuée dans les villages de Fourou, Tembléni, Bananso et N'Golopéné. Le taux de dépôt ont été faible pendant la majeure partie de l'année sur la plupart des sites. Cependant, les conditions météorologiques associées à l'Harmattan de janvier à mi-avril ont entraîné des concentrations élevées de poussières à N'Golopéné, Tembléni, Bananso. Les relevés de poussière élevés à Syama s'expliquent également par le trafic routier.

Voici des exemples de mesures d'atténuation de la poussière mises en œuvre sur les deux sites :

- Arrosage et maintenance réguliers des routes non bitumées et des zones de circulation dense, accentués pendant les périodes à haut risque (par ex. périodes de trafic pendulaire, conditions sèches et venteuses)
- Application de gravier et revêtement sur les routes du projet non bitumées soumises à une circulation dense
- Abaissement des limites de vitesse imposées aux véhicules
- Utilisation de moteurs diesel à faibles émissions et/ou de convertisseurs catalytiques pour les poids lourds, camions et pelleteuses
- Couverture des cargaisons poussiéreuses lors de la traversée de zones habitées.

À Mako, des sites de surveillance des poussières dans l'environnement sont installés dans les villages de Tambanououya, Liguekoto, Niéméniké et dans la zone tampon du Parc national du Niokolo-Koba (PNNK). Ils sont régulièrement contrôlés pendant la saison sèche pour les PM10, les PM2,5 et les poussières totales. Les résultats sont comparés aux directives de la SFI sur la qualité de l'air et les émissions atmosphériques (2007), aux directives de l'OMS sur la qualité de l'air (2005) et aux exigences réglementaires nationales.

Comme à Syama, les concentrations de poussières sont influencées par les conditions météorologiques régionales (Harmattan) qui ont entraîné des concentrations élevées pendant la saison sèche, dépassant les valeurs recommandées par les directives nationales et de l'OMS. Ces dépassements sont cohérents avec les conditions de référence.

Les émissions générées par la centrale électrique diesel et l'unité de traitement ne devraient pas affecter la qualité de l'air dans les zones sensibles importantes, telles que les villages environnants et le PNNK, tant que l'unité et les équipements sont correctement utilisés et entretenus.



EAU ET EFFLUENTS

Nous sommes conscients que l'accès à l'eau est un droit fondamental et nous cherchons à mettre en œuvre des systèmes de gestion, des pratiques, des standards et des mesures de protection efficaces pour assurer une gestion de l'eau durable et responsable dans les bassins où nous opérons.

L'accès à l'eau est essentiel pour soutenir les activités minières. L'eau est utilisée pour le traitement du minerai (par ex. broyage, flottation), la suppression des poussières et l'usage domestique. Les procédures de gestion de l'eau au niveau des sites garantissent un usage efficace de l'eau, limitent les volumes prélevés et promeuvent la réutilisation de l'eau dans la mesure du possible. Actuellement, nous n'avons pas d'opérations dans des zones exposées à un stress hydrique important.

En 2023, les prélèvements d'eau sur les deux sites ont été effectués conformément aux exigences réglementaires et la quantité d'eau prélevée a été nettement inférieure aux quotas annuels autorisés.

À Mako, l'eau est prélevée dans le fleuve Gambie pendant la saison humide. Cette eau est stockée dans un barrage de retenue et utilisée pendant la saison sèche. Au cours de l'année, l'eau a été prélevée conformément aux exigences réglementaires et nos opérations de prélèvement ont été contrôlées par des représentants du gouvernement. Les opérations de traitement des minerais ont utilisé 1,3 million m³ d'eau de traitement provenant de l'IGR pour être réutilisée dans l'usine de traitement, contribuant ainsi à réduire considérablement la dépendance à l'égard des prélèvements dans le fleuve Gambie, dont les quantités prélevées ont été légèrement supérieures à 50 % du quota annuel autorisé pour la quatrième année consécutive, démontrant ainsi notre engagement à réduire les impacts sur l'environnement chaque fois que cela est possible.

À Syama, l'eau de surface est prélevée dans le fleuve Bagoe, où les taux de prélèvement autorisés baissent pendant la saison sèche. Afin de réduire les prélèvements dans le fleuve Bagoe dans des conditions normales, un volume significatif de précipitations est également recueilli et stocké dans les mines satellites du nord, ainsi que les infiltrations d'eau souterraine prélevées dans la mine

souterraine. L'eau de traitement est également recyclée à partir de l'installation de gestion des résidus (IGR) pour être réutilisée dans l'usine de traitement. En 2023, le volume d'eau prélevé dans la rivière Bagoe était inférieur à 40 % du quota annuel autorisé, ce qui témoigne de notre engagement à réduire les impacts sur l'environnement chaque fois que cela est possible.

À Syama, en 2023, pour répondre aux besoins opérationnels, une demande unique d'autorisation de prélèvements mensuels supplémentaires dans le fleuve Bagoe sur une période limitée a été convenue avec les organismes gouvernementaux compétents.

À Mako et à Syama, la nature de l'exploitation minière et l'évolution des conditions météorologiques locales ont nécessité des demandes de déversements ponctuels qui ont été approuvés. À Mako, la mine à ciel ouvert est désormais exploitée sous la nappe phréatique et l'évolution des précipitations au cours de l'année a entraîné une accumulation d'eau de pluie qui a dû être rejetée dans l'environnement. À Syama, avant la reprise de l'exploitation dans une mine à ciel ouvert, les eaux de pluie collectées étaient jusqu'alors rejetées dans l'environnement. Dans les deux opérations, un échantillon a été prélevé dans l'eau rejetée afin d'en garantir la qualité avant son déversement.

Une étude de l'équilibre en eau des sites est en cours sur les deux sites. Le but est d'atteindre un taux de recyclage de 70 % pour s'aligner sur les meilleures pratiques industrielles. Des équipes chargées de la gestion de l'eau, comprenant des membres délégués aux questions opérationnelles, environnementales et sociales, ont été créées sur les deux sites pour assurer la supervision stratégique des pratiques de consommation d'eau conformément à nos politiques.



Prélèvement d'eau, réutilisation et rejet, 2021-2023

Indicateur	2021		2022		2023	
	Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
Eau prélevée	2462	1,109	2 156	927	1.531	2.125
Eaux de surface	2 360	1 109	1 975	927	1.418	1.056
Eaux souterraines	102	n/a	181	n/a	113	1.069
Eau réutilisée	n/a	1 509	Non applicable	1 646	n/a	1.351
Eau rejetée	0	0	781	0	n/a	551

Nous voulons éviter de rejeter des polluants dans le cadre de nos opérations. Lorsque cela est impossible, nous mettons tout en œuvre pour minimiser et contrôler l'intensité et le débit massique des rejets. Resolute applique un programme complet de surveillance des eaux de surface et des eaux souterraines dans ses sites opérationnels, avec des fréquences d'échantillonnage hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles ou semestrielles en fonction des sites. En 2023, aucun problème de qualité de l'eau significatif en aval lié aux opérations de Resolute n'a été enregistré.

À Syama, les eaux de ruissellement provenant de zones affectées par la mine ont été rejetées dans trois criques éphémères, avant de pénétrer dans les bassins versants du fleuve Bafini au nord et du fleuve Bagoë à l'ouest. Les échantillons évaluant la qualité des eaux de surface et celle des eaux souterraines étaient principalement conformes aux consignes de l'EIES ; cependant, certains paramètres, dont le fer (Fe), dépassaient périodiquement les valeurs de rejet et de référence applicables. Ce paramètre fait l'objet d'un contrôle attentif et permanent, la société évaluant les solutions à apporter à ce problème.

À Mako, la mine a été conçue à l'origine selon le principe du rejet nul et, par conséquent, dans des conditions d'exploitation normales, le ruissellement des eaux de surface à partir du bassin versant immédiat est négligeable. Dans le cadre des engagements pris lors des opérations, nous surveillons le fleuve Gambie à des emplacements situés en amont et en aval du point de rejet du bassin versant. Au cours de la période considérée, la qualité de l'eau du fleuve Gambie a été affectée par des activités tierces, ce qui a faussé notre interprétation des résultats d'échantillonnage.

En préparation du rehaussement de la digue de l'IGR qui sera construite en 2024, des forages de surveillance des infiltrations en aval ont été installés au cours de la période de référence afin d'assurer la continuité de la surveillance, car les forages de surveillance des infiltrations existants seront mis hors service.

ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nous sommes conscients des difficultés liées au changement climatique et de notre rôle dans la réalisation des objectifs des Accords de Paris visant à limiter l'augmentation des températures moyennes mondiales à 2 °C et à assurer la transition vers la neutralité carbone d'ici 2050. Nous reconnaissons que l'exploitation minière aurifère est un processus gourmand en énergie et en eau. Par conséquent, la réduction de la consommation, ainsi que la réduction des coûts associés sont des éléments clés pour assurer la continuité du succès de notre entreprise. Pour ce faire, nous devons adopter une approche adaptative de la gestion des opérations minières et de la gestion de nos activités au sens large.

Notre approche vis-à-vis du changement climatique est guidée par notre Déclaration sur le changement climatique. Nous visons notamment la neutralité carbone d'ici 2050, en ligne avec les objectifs de l'industrie. Nous avons élaboré une Stratégie provisoire de gestion du changement climatique et un plan d'action associé dans le but d'améliorer la gouvernance des problématiques liées au climat, d'identifier et d'atténuer les principaux risques liés au climat, de mesurer et de réduire les impacts sur le changement climatique, de dialoguer avec les parties prenantes et d'améliorer les déclarations et le reporting liés au climat.

Le Comité de durabilité du Conseil supervise la gestion du changement climatique au sein de Resolute. Au cours de cette période, le comité a reçu les résultats de nos évaluations physiques et transitionnelles, qui ont été réalisées conformément aux directives du TCFD et avec l'aide de spécialistes industriels. L'importance du changement climatique continue de se refléter toujours dans les indicateurs clés de performance des équipes de direction, qui sont revus chaque année.

Dans nos opérations, la plupart des émissions de gaz à effet de serre proviennent des combustibles fossiles (fioul lourd et diesel) utilisés pour la production d'électricité, le transport et l'utilisation d'équipements mobiles. À Syama et à Mako, il n'y a pas de connexion au réseau électrique à proximité des sites et le potentiel d'investissement direct dans les énergies renouvelables

est limité en raison de la topographie, de l'accès aux terres, de la durée de vie de la mine et d'autres difficultés. Resolute continue cependant de s'engager auprès des gouvernements régionaux et locaux pour s'assurer que toutes les opportunités futures sont évaluées. Conformément à nos valeurs en matière de durabilité, nous continuerons à réaliser des gains d'efficacité dans la mesure du possible, comme le montre l'exemple de Mako, qui a réduit ses émissions de CO₂ en identifiant une opportunité de remblayage dans la mine et en modernisant l'installation fixe de production d'électricité afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

À Mako, l'électricité est générée par une centrale électrique diesel de 14 MW sur site, comprenant onze générateurs de 1300 kW. À Syama, une centrale électrique a été mise en service en 2021 pour réduire les coûts de production d'électricité et les émissions de GES. L'unité comprend trois nouveaux générateurs modulaires thermiques développant 30 MW d'énergie à l'exploitation, une unité fonctionnant au fioul lourd et un système de stockage sur batteries de 10 MW offrant une capacité de réserve tournante pour compenser les variations de charge soudaines. La production combinée d'électricité a été d'environ 250 906 MWh, ce qui correspond à 2022.

Resolute déclare ses émissions de GES Scope 1 et 2 depuis 2019, et ses émissions Scope 3 depuis 2020. Elles sont calculées conformément à la norme de comptabilisation et de rapport d'entreprise du Protocole sur les GES.

Nos émissions Scope 1 et 2 ont augmenté d'environ 12 % au cours de la période prise en compte.

L'intensité des émissions a été influencée à Mako par l'effet combiné de l'augmentation des tonnes traitées de moindre qualité par rapport aux années précédentes, tandis que l'intensité des émissions à Syama a été affectée par l'augmentation des matériaux extraits à la fois des mines souterraines et des mines à ciel ouvert et par la réduction de la production d'or.

Total des émissions de GES Scope 1 et 2, 2021-2023

Indicateur	Sous-indicateur	Unité	2021		2022		2023	
			Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
Émissions de GES	Niveau 1	tCO ₂ e	160 345	106 650	180 502	110 862	212 685	114 144
	Niveau 2	tCO ₂ e	6	16	8	17	26	17
	Total des niveaux 1 et 2	tCO₂e	267 017		291 389		326 873	

Intensité des émissions de GES, 2021-2023

Indicateur	Unité	2021		2022		2023	
		Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
Émissions de GES par once d'or produite	tCO ₂ e par oz Au	0,83	0,84	0,81	0,86	1,01	0,95

Resolute calcule les émissions Scope 3 pour 12 des catégories d'émissions Scope 3, les trois catégories restantes n'étant pas pertinentes pour l'entreprise. Ces données tiennent compte de l'importance relative des sources d'émissions dans la chaîne de valeur. Cette année, pour faciliter le calcul des émissions Scope 3 de nos opérations, Resolute a travaillé en partenariat avec les spécialistes de Normative afin de déterminer les émissions liées à la consommation et valider les émissions liées aux activités à l'aide de leur logiciel de comptabilité carbone. Les méthodologies du logiciel de comptabilité carbone de Normative sont alignées sur le Protocole des gaz à effet de serre et font appel à de vastes ensembles de données internes qui utilisent les facteurs d'émission les plus récents, scientifiques, et spécifiques à une région ou à un pays. Normative utilise la base de données mondiale Exiobase 3 (une base de données d'entrées/sorties multirégionale

qui s'étend à l'environnement), qui est adaptée aux évaluations environnementales.

En raison du changement d'approche, un certain nombre de variations substantielles ont été signalées dans certaines catégories Scope 3. Ces variations étaient attendues et sont cohérentes avec d'autres secteurs qui ont mis à jour leur mode de calcul des émissions de carbone. Ces variations s'expliquent par plusieurs facteurs, dont une granularité sectorielle plus élevée et des valeurs économiques mises à jour pour la production. Ces éléments ont permis d'améliorer la précision et de réduire l'incertitude de nos déclarations sur nos émissions Scope 3. De plus amples informations sur l'approche employée pour les calculs des émissions Scope 3 sont disponibles sur le site Web de Resolute.

Émissions totales de GES Scope 3, 2021-2023

Indicateur	Sous-indicateur	Unité	2021		2022		2023	
			Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
Émissions de GES	Niveau 3	tCO ₂ e	523 042	290 138	646.744	331.268	150.900	105.800
	Total		813 180		978 012		256.700	



Alignement sur les recommandations du TCFD

En 2022, nous nous sommes engagés à suivre les recommandations du Groupe de travail sur les déclarations financières liées au climat (TCFD), en analysant en continu les risques et opportunités physiques et transitionnels liés au changement climatique à l'échelle du groupe. Nous vous informons que ce projet a été achevé en 2023 et que les réalisations de l'année sont les suivantes ;

- Renforcement des compétences en matière de risques liés au changement climatique au sein du comité de durabilité afin de renforcer notre gouvernance et nos orientations en matière de durabilité.
- Évaluation des risques transitionnels liés au changement climatique sur nos activités.
- Évaluation des risques physiques du changement climatique sur nos opérations, y compris les circuits d'approvisionnement.
- Révision et perfectionnement de nos pratiques internes de suivi des émissions afin de faciliter l'identification future des possibilités d'amélioration continue.

Grâce à ces évaluations, nous sommes désormais en mesure de divulguer les risques et les opportunités identifiés, d'informer nos parties prenantes des impacts potentiels sur la continuité des activités et de confirmer les pratiques de gestion qui devront être adaptées pour atténuer les risques identifiés.

Nous sommes conscients que l'évolution des conditions météorologiques influence déjà nos activités ainsi que l'engagement plus large de l'industrie en faveur d'une économie à faibles émissions de carbone. Nous nous engageons à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et à continuer de nous aligner sur les recommandations du TCFD en veillant à ce que les aspects du changement climatique soient intégrés dans notre cadre de gestion des risques d'entreprise et dans notre planification stratégique.

Scénarios d'émissions – Afin d'étayer les évaluations, un certain nombre de scénarios d'émissions possibles ont été utilisés, provenant du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Ces scénarios d'émissions comprenaient les modèles SSP1-2.6, SSP3-7.0 et SSP5-8.5. Ces scénarios combinent des informations qualitatives et quantitatives en vue d'éclairer les évaluations. Le scénario SSP1-2.6 est un scénario à faibles émissions dans lequel l'augmentation de la température mondiale est limitée à moins de 2 °C d'ici 2100. Le scénario SSP3-7.0 est considéré comme un scénario à émissions moyennes à élevées dans lequel le réchauffement devrait être >3 °C d'ici la fin du siècle. Enfin, le scénario SSP5-8.5 est considéré comme un scénario à fortes émissions dans lequel le réchauffement devrait dépasser 3,8 °C d'ici la fin du siècle. L'évolution des conditions climatiques dans le cadre de ces scénarios présente différents dangers liés au climat et divers degrés de risque pour nos opérations ou la continuité de nos activités.

Horizons temporels – Conformément aux orientations du TCFD, l'évolution des conditions climatiques a été envisagée sur plusieurs horizons temporels : court, moyen et long terme. L'horizon temporel à court terme a été envisagé pour établir les risques présentés comme référence, à moyen terme jusqu'en 2030 et à long terme jusqu'en 2050. Lors de la détermination des risques à long terme pour les opérations, il convient de tenir compte la durée de vie de nos opérations existantes et, par conséquent, l'horizon temporel à moyen terme est actuellement considéré comme le plus pertinent pour les risques opérationnels à Syama, Mako devant cesser son exploitation minière planifiée en 2027.

Les évaluations réalisées ont appliqué le Cadre de gestion des risques de Resolute pour déterminer comment l'évolution des conditions climatiques peut présenter un risque pour la continuité de nos activités et un risque important pour notre performance opérationnelle. Le tableau suivant décrit la manière dont les risques identifiés sont censés être gérés dans le Cadre de gestion des risques de Resolute et les responsabilités pour que les mesures d'atténuation identifiées disposent de ressources et soient mises en œuvre.

Classe de risque	Priorité	Tolérabilité et Recours hiérarchique
CRITIQUE	1	<ul style="list-style-type: none"> • Le PDG est désigné Responsable du risque afin de garantir la mise en œuvre de ressources appropriées et de stratégies d'atténuation. • Les risques classés dans cette catégorie sont inacceptables pour Resolute et des mesures urgentes doivent être prises pour les éviter ou les réduire. • La notification et l'approbation de l'exécution ou de la poursuite de l'activité sont requises de la part de la direction générale et du Conseil.
TRÈS ÉLEVÉ	2	<ul style="list-style-type: none"> • Le Directeur général est désigné Responsable du risque afin de garantir la mise en œuvre de ressources appropriées et de stratégies d'atténuation. • Des mesures doivent être prises pour éviter/réduire le risque au niveau le plus bas possible (ALARP). • La notification à la direction générale et surveillance sont nécessaires pour s'assurer que les mesures de contrôle sont efficaces. Le Conseil d'administration doit être saisi conformément aux mécanismes établis de notification des risques.
ÉLEVÉ	3	<ul style="list-style-type: none"> • Le Directeur régional est désigné Responsable du risque afin de garantir la mise en œuvre de ressources appropriées et de stratégies d'atténuation. • Les risques classés dans cette catégorie sont indésirables et des stratégies supplémentaires d'atténuation des risques doivent être envisagées pour ramener le risque au niveau le plus bas possible (ALARP). • La notification à la Direction générale n'est généralement pas requise, sauf si les mesures de contrôle des risques sont jugés inefficaces et nécessitent des améliorations significatives.

De nombreux facteurs externes peuvent influencer sur les risques physiques et transitionnels. Il peut s'agir de la politique des autorités locales, de la technologie et de l'évolution du marché, autant d'éléments variables et difficiles à prévoir. La prise en compte de plusieurs scénarios dans les évaluations permet d'envisager différents impacts.

Risques et opportunités transitionnels – L'évaluation des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone a permis d'identifier un certain nombre de résultats probables susceptibles d'avoir un impact sur l'ensemble du secteur et sur la résilience de notre entreprise. Les risques transitionnels les plus importants identifiés sont le prix du carbone, les pressions extérieures en faveur de la décarbonation et l'augmentation du coût des énergies fossiles. En raison des contraintes actuelles de notre site et de notre dépendance aux énergies fossiles pour les équipements fixes et mobiles, toute fluctuation du prix des combustibles ou des émissions de carbone aurait un impact sur nos dépenses opérationnelles. Les opportunités identifiées sont une augmentation potentielle de la demande d'or et la décarbonation de nos actifs permettraient de résister aux risques transitionnels identifiés.

Les pays dans lesquels nous opérons, le Mali et le Sénégal, sont tous deux signataires de la convention de Paris de la CCNUCC et engagés dans la réduction des émissions de GES ; ils ont des objectifs de réduction des émissions des contributions déterminées au niveau national (CDN) de respectivement 39 % et 29 %. Afin d'atteindre ces objectifs, les industries à forte consommation d'énergie, y compris l'exploitation minière, pourraient faire l'objet

d'une attention particulière de la part du gouvernement. L'un des outils réglementaires utilisés par les gouvernements est la mise en œuvre d'un système de tarification du carbone, conçu pour encourager l'adoption d'énergies à faibles émissions. Le Mali et le Sénégal n'ont pas encore mis en place de tels systèmes, mais en raison de la dépendance de notre chaîne d'approvisionnement mondiale, un certain nombre de fournisseurs sont déjà exposés. Comme l'ensemble de l'industrie minière, nous sommes confrontés à un risque lié à la tarification du carbone et nous envisagerons de l'intégrer dans nos décisions commerciales importantes, tout en surveillant les politiques régionales.

Au regard de la durée de vie de nos mines et du fait que l'exposition au risque transitionnel le plus important est envisagée à moyen et

long terme, toute option de croissance inorganique ou organique future devrait tenir compte des possibilités d'options à faibles émissions de carbone.

Risques et opportunités physiques – En raison de la similitude des climats des pays dans lesquels nous opérons, l'évaluation a permis d'identifier cinq conditions climatiques physiques variables susceptibles de présenter un risque pour nos mines en exploitation et pour les performances de l'entreprise dans son ensemble. Ces conditions comprennent les chaleurs extrêmes, les tempêtes, les inondations, le stress hydrique, la sécheresse et les incendies. Le tableau ci-dessous présente les conditions climatiques et les tendances associées qui pourraient présenter un risque pour nos opérations ou nos chaînes d'approvisionnement.

Conditions climatiques	Résumé des tendances	Variable considérée et (Source de données)	Source de données
Chaleur extrême	La température maximale journalière devrait augmenter.	Indice de durée des périodes chaudes Stress thermique chez l'homme Température journalière maximale	GIEC Données basées sur le site
Tempêtes	La fréquence et l'intensité des tempêtes devraient augmenter.	Vitesse moyenne journalière du vent, Nombre annuel de cyclones tropicaux Vitesse du vent la plus élevée enregistrée Fréquence des tempêtes	GIEC IBTrACS & American Meteorological Society Données basées sur le site Fiche d'information régionale du GIEC
Inondations	Augmentation des précipitations au cours d'une période donnée.	Profondeur d'inondation des crues pluviales Profondeur d'inondation des crues côtières Relevé des précipitations mensuelles Précipitations maximales sur 1 jour Précipitations maximales sur 5 jours Total des précipitations mensuelles	Données basées sur le site Fatom-Global GIEC
Stress hydrique et sécheresse	Les précipitations durant la saison sèche devraient diminuer.	Niveau de stress hydrique Jours de sécheresse consécutifs Variabilité saisonnière de l'eau Jours de sécheresse consécutifs Total des précipitations	World Resources Institute (WRI) GIEC
Incendies	Le nombre de jours où les conditions climatiques sont propices aux incendies devrait augmenter.	Indice de risque d'incendie Surface brûlée maximale	GIEC Agence spatiale européenne



L'évaluation a permis d'identifier les risques inhérents à l'évolution des conditions climatiques et, le cas échéant, de confirmer une série de mesures d'atténuation ou d'études techniques qui seraient nécessaires pour étayer les évaluations futures et l'évaluation des risques résiduels. Au total, 43 éléments de risque ont été considérés pour les deux opérations. Parmi eux, seuls trois éléments de risque

ont été évalués comme présentant un profil de risque accru à l'horizon 2030. Les trois éléments de risque sont présentés dans le tableau ci-dessous. À l'horizon 2050, 9 éléments de risque ont été évalués comme présentant un profil de risque accru. Ces 9 éléments de risque feront l'objet d'évaluations ultérieures.

Risque	Description du risque	Classe de risque		Principales mesures de contrôle existantes et prévues
		Référence de base	2030 (inhérent)	
Augmentation de la fréquence des tempêtes et de l'intensité des vents	Tempêtes entraînant des conditions de travail dangereuses et des risques potentiels pour la santé et la sécurité du personnel des sites	Élevé	Très élevé	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures conçues et entretenues selon des normes appropriées. • Procédure en cas d'événement météorologique violent avec réduction des mouvements de personnel. • Système d'alerte précoce à l'approche de la foudre. • Planification et préparation des interventions d'urgence.
	Tempêtes entraînant des dommages aux infrastructures de transport d'électricité.	Moyen	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation électrique sur site avec une distance de transport limitée. • Maintien des couloirs de lignes électriques. • Conserver sur place des pièces de rechange des équipements considérés comme essentiels. • Planification et préparation des interventions d'urgence.
Augmentation de la température journalière et conditions sèches prolongées	Les températures ambiantes augmentent la production de poussière sur le site et entraînent des risques pour la santé et la sécurité.	Élevé	Très élevé	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'équipements de dépoussiérage pour contrôler la production de poussière à la source. • Entretien des routes de transport pour limiter la production de poussière. • Affectation d'équipements de dépoussiérage pour les intersections ou les zones à forte circulation. • Plans de surveillance et de gestion des poussières. • Essais de dépoussiérage en cours.

Suite à l'évaluation réalisée cette année, qui a permis d'améliorer le profil des risques climatiques au niveau du Conseil d'administration et des opérations, les prochaines étapes consisteront à veiller à ce que les risques identifiés soient intégrés dans le Cadre de gestion des risques et à ce que des contrôles appropriés soient mis en place pour réduire les risques résiduels.

En 2024, nous chercherons à mieux comprendre notre profil d'émissions en mettant en place des outils et des méthodologies de suivi de nos émissions de GES en vue d'établir des objectifs ambitieux de réduction de ces émissions.

ÉTUDE DE CAS

AMÉLIORATION DE LA CONFIGURATION DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT DE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE DE MAKO

En raison de l'éloignement de la mine de Mako au Sénégal, qui est isolée du réseau électrique national, notre électricité est produite sur place par une centrale diesel de 14 MW qui comprend onze unités de production de 1300 kW. La consommation de diesel de ces unités est d'environ 1,8 million de litres par mois et la production d'électricité sur site représente environ 60 % des émissions annuelles de CO₂ des opérations. Conformément à notre engagement de réduire notre impact sur l'environnement, l'équipe de maintenance a réalisé une série d'améliorations sur ces unités pour leur permettre de fonctionner de 75 % à 85 % de charge, dans le but d'améliorer le rendement énergétique de chaque unité, ce qui réduira les émissions globales de CO₂ générées par les opérations. Si la réduction des émissions n'est que progressive, le projet d'amélioration de l'efficacité démontre notre engagement à réduire notre profil d'émissions dans la mesure du possible.

GESTION DES DÉCHETS

Nos opérations génèrent divers types de déchets dangereux et non dangereux résultant des travaux de construction, de la mise en service, de l'exploitation minière, du traitement du minerai, de l'entretien, de l'administration, de l'approvisionnement, de la maintenance générale du camp et d'autres activités d'exploitation.

Des plans détaillés encadrent la gestion des déchets conformément aux exigences réglementaires et aux meilleures pratiques recommandées. Notre approche consiste à réduire leur production (réutilisation), à les recycler, les traiter et les mettre au rebut en toute sécurité.

Le tri est une composante clé de notre stratégie globale de gestion des déchets en raison de la localisation relativement isolée des sites opérationnels et de la disponibilité limitée de services de gestion des déchets hors site. Les flux de déchets non minéraux sont séparés à la source et les déchets en attente de traitement, de transport et/ou d'élimination sont conservés dans une installation

de gestion des déchets désignée à cet effet. Tous les conteneurs sont marqués au moyen d'un code couleur.

À Syama, les déchets dangereux sont éliminés sur place, principalement dans un incinérateur. Les déchets recyclables sont collectés par un prestataire local certifié.

À Mako, l'huile et la graisse usagées sont récupérées par un fournisseur d'énergie, à des fins de récupération et de mise au rebut. Les déchets dangereux sont également incinérés dans un environnement contrôlé. Certains déchets sont stockés sur site temporairement avant d'être mis au rebut via des processus d'encapsulation par lot et de mise en décharge sécurisée.

Sur les deux sites, les exigences de gestion des déchets sont intégrées aux programmes de formation pour l'intégration et aux systèmes de sensibilisation.

En outre, des journées spéciales sont organisées tous les mois sur les sites pour sensibiliser et améliorer la gestion des déchets.

Élimination des déchets dangereux et non dangereux, 2021-2023

Indicateur	Sous-indicateur	Unité	2021		2022		2023	
			Syama	Mako	Syama	Mako	Syama	Mako
Quantité totale de déchets mise au rebut	Recyclage	kg	941 645	1 309 863	1 298 879	1 256 454	961 554	1 157 589
	Compostage	kg	15 518	-	21 100	-	36 200	0
	Récupération (y compris récupération d'énergie)	l	2	607 504		632 000	0	564 950
	Incinération (brûlage en vrac)	kg	91 843	337 426	95 900	282 067	126 800	248 544
	Décharge	kg	210 465	9 054	266 600	10 771	266 200	5 096
	Stockage sur site	kg	-	3 207		135	0	0
Déchets dangereux	Recyclage	kg	300 625	6 554	535 379	3 762	410 154	2 825
	Récupération (y compris récupération d'énergie)	l	-	607 504	-	632 000	0	564 950
	Incinération (brûlage en vrac)	kg	91 843	224 766	95 900	199 644	126 800	190 196
Déchets non dangereux	Recyclage	kg	641 020	1 303 309	763 500	1 252 690	551 400	1 154 764
	Compostage	kg	15 518	-	21 100	-	36 200	0
	Récupération (y compris récupération d'énergie)	l	-	-	-	-	0	0
	Incinération (brûlage en vrac)	kg	-	112 660	-	82 423	0	58 348
	Décharge	kg	210 465	9 054	266 600	10 771	266 200	5 096
	Stockage sur site	kg	-	3 207	-	135	0	0

Les autres flux de déchets englobent les déchets générés par les opérations minières et les résidus issus du traitement des minerais. Le tableau ci-dessous détaille les volumes de ces déchets générés en 2023. Les deux flux de déchets sont traités dans les limites du projet et conformément aux engagements pris dans le cadre de l'EIES.

Déchets miniers générés, 2023

Indicateur	Sous-indicateur	Unité	2023	
			Syama	Mako
Quantité totale de déchets mise au rebut sur site	Stériles non minéralisés	BCM	5 679 343	6 686 150
	Déchets traités	Tonnes	3 680 712	2 050 080

ÉTUDE DE CAS

MAINTIEN D'UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PROPRE ET SÛR



Le maintien d'un environnement de travail propre et sûr reste une priorité absolue chez Syama et, pour soutenir cet engagement, l'équipe a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives visant à responsabiliser et à encourager ses employés à s'approprier leur espace de travail immédiat.

Une « journée de nettoyage » mensuelle a été mise en place dans l'ensemble de l'exploitation, durant laquelle tous les départements et les sous-traitants participent activement au nettoyage de leurs zones de travail désignées. Soutenus par les champions ISO 14001 du département, leurs efforts sont documentés et soumis à l'examen du département Environnement. Afin d'encourager une compétition amicale, un trophée convoité est décerné au « département champion » lors de la réunion mensuelle du Directeur général.

Face à l'abondance des matières plastiques à usage unique, Syama a également lancé avec succès une campagne d'interdiction des sacs en plastique. La mise en œuvre de cette initiative a nécessité de vastes opérations de sensibilisation et de soutien. Pour faciliter la mise en œuvre, Resolute a offert des sacs réutilisables à ses employés et à ses sous-traitants. Les

résultats de ces deux initiatives ont démontré une amélioration de la participation des employés, de l'appropriation de leur lieu de travail et, en interne, une amélioration générale de la propreté du site ainsi qu'une réduction des déchets plastiques.

L'approche de la gestion des déchets dans les deux mines consiste à appliquer la hiérarchie de contrôle des déchets. Pour soutenir cette approche, il est essentiel de pouvoir séparer les déchets de manière à ce que tous les flux de déchets puissent être gérés de manière appropriée. À chaque point de collecte des déchets, plusieurs poubelles sont prévues pour permettre aux employés de trier leurs déchets à la source.

À Mako, en raison de son emplacement et de sa proximité avec le Parc national du Niokolo-Koba, les points de collecte des déchets offrent une possibilité de contact avec la faune, en particulier les déchets alimentaires. Pour réduire cette possibilité de contact, en particulier avec les babouins, des poubelles résistantes ont été conçues pour empêcher les animaux sauvages d'y accéder, réduisant ainsi les interactions avec la faune locale.

GESTION DES RÉSIDUS

Resolute applique des standards élevés de gestion des résidus. Nous adoptons une approche proactive pour assurer le bon fonctionnement des installations de stockage des résidus durant toutes les phases du cycle de vie des installations. Actuellement, Resolute ne gère aucune installation de lixiviation en tas dans le périmètre de ses opérations. Nous mettons en œuvre des systèmes de gestion, des pratiques, des standards et des mesures de protection efficaces pour atténuer les impacts négatifs.

Notre Politique de gestion responsable des résidus du Groupe fournit des directives claires au niveau des actifs. Elle permet d'améliorer la divulgation des informations conformément aux consignes du Conseil international des mines et métaux et conformément à la norme industrielle internationale sur la gestion des résidus (GISTM).

Nous possédons et exploitons actuellement deux digues de retenue des résidus en surface, l'une à Mako et l'autre à Syama. Syama exploite également un parc à résidus en fosse, dont la conception future prévoit la mise en place d'une structure de retenue en surface. La construction de cette structure devrait commencer début 2024.

Les deux digues de retenue des résidus en surface bénéficient du soutien d'un Ingénieur détaché (ID) externe pour guider les activités sur site en fonction de la conception de l'IGR et des exigences opérationnelles. Des audits externes annuels de l'IGR sont effectués sur chaque site pour vérifier son intégrité structurelle et la mise en œuvre de pratiques de gestion responsables.

Les derniers audits d'IGR externes ont été effectués à Mako en mars 2023 et février 2023 pour l'IGR en surface et en juin 2023 pour l'IGR en fosse à Syama, et n'ont identifié aucun problème significatif. Aucun incident lié à l'intégrité structurelle des digues de retenue des résidus n'a été enregistré dans l'histoire de Resolute.

En 2023, il n'y a pas eu de rehaussement de la digue de l'IGR de Mako, la hauteur actuelle étant de 160,3 mRL. La conception pour la durée de vie de la mine comprend un rehaussement de digue final (étape 4) dont la construction commencera début 2024. Comme pour les précédents rehaussements de digues, la construction sera supervisée par un ingénieur spécialisé en digues de retenue des résidus de Knight Piesold et la conception sera conforme aux normes de l'ANCOLD 2019. La construction atteindra une hauteur de digue finale de 168 mRL pour un volume total de résidus de 19,6 Mt. Avant la construction de la digue finale, un certain nombre de travaux d'habilitation ont été achevés en 2023. Il s'agit notamment de la construction du canal des déversoirs d'urgence,

de la construction du système de récupération des eaux d'infiltration sous le drainage, de l'installation de forages de surveillance et du dégagement des installations et de la végétation superflues dans la zone de la digue. En 2024, il est envisagé de réaliser une étude sur la possibilité de stockage des résidus afin de réfléchir à la construction d'une structure si une extension des activités de Mako est identifiée.

À Syama, suite à la mise en service du parc à résidus en fosse qui a débuté en octobre 2022, le dépôt annuel de résidus dans le parc en surface a été considérablement réduit. En raison de l'emplacement de l'installation, qui est attenante à l'usine de traitement, une seule cellule conçue pour le stockage de la calcine continue d'être exploitée. La majorité des résidus d'oxydes et de sulfures sont déposés dans le parc à résidus approuvé. La hauteur de digue du parc à résidus en surface est actuellement de 401 mRL. La capacité totale de stockage conçue pour l'installation en surface est de 10,3 Mm³, le volume de résidus actuellement stocké étant de 9,76 Mm³.

Il est proposé que l'actuel parc à résidus en fosse soit agrandi avec la construction d'une digue de retenue échelonnée qui débutera en 2024. Pour soutenir cette proposition, une EIES et des études complémentaires ont été réalisées au cours de la période couverte par le rapport. L'objectif est que la hauteur de digue de l'IGR en aval soit de 35 m au-dessus du niveau du sol. En 2024, il est envisagé de réaliser une étude sur la possibilité de stockage des résidus afin de vérifier que la capacité correspond aux projets envisagés à Syama.

En outre, à Syama, une étude sur les options de fermeture de l'IGR est en cours. Elle examine la faisabilité de travaux de préparation de la structure en vue de l'installation de panneaux solaires.

Actuellement, Resolute ne ferme ni ne démantèle aucune installation de stockage des résidus.

Depuis 2020, nous répondons à l'appel de l'Église d'Angleterre qui réclame plus de transparence sur la gestion des digues de retenue des résidus et nous communiquons des informations dans ce sens. Un tableau mis à jour des informations à fournir sur les installations de stockage des résidus est présenté ci-dessous. Nous avons accueilli favorablement la publication de la nouvelle norme industrielle mondiale relative à la gestion des résidus miniers (GISTM), et nous nous engageons à nous aligner sur ses pratiques de gestion d'ici 2025.



Déclaration de résidus miniers en surface, 2023

Nom de la mine	Projet aurifère de Syama	Projet aurifère de Mako
Localisation de l'installation	Adjacente au site de l'usine	Adjacente au site de l'usine
Méthodes utilisées pour le traitement du minerai avant dépôt.	Fragmentation, flottation, grillage du concentrat, CIL	Fragmentation, CIL
Stockage des résidus	Conventionnel	Conventionnel
Substances toxiques dans l'IGR	Cyanure sans résidus	Cyanure sans résidus
Installations en exploitation et fermées		
Année de début de construction	1992	2016
Production de résidus actuelle	Nominale 4,0 Mt/a	Nominale 2,1 Mt/a
Densité actuelle/teneur en eau des résidus déposés	45 % (en poids)	50 % (en poids)
Années restantes d'exploitation estimées	15	4
Surveillance de l'IGR		
Fréquence des inspections internes	Une fois par jour	Une fois par jour
Date de la dernière inspection interne et résultats	31 déc. 23 (pas de problème)	31 déc. 23 (pas de problème)
Fréquence des inspections externes	Une fois par an	Une fois par an
Organisme indépendant qui exécute les inspections	Runningwolf	Knight Piesold
Date de la dernière inspection externe et résultats.	Février 2023 Aucun problème significatif car les installations sont actuellement dormantes, en prévision de la fermeture de la IGR. Exigence PMF de conformité au standard et au franc-bord conformément aux normes ANCOLD	Mars 2023 Aucun problème significatif.
Évaluation des risques IGR	C élevé majeur	C élevé
Pour l'IGR avec des structures de retenue en remblai		
Type de construction	Combinaison amont et aval Passage aux résidus dans la fosse en septembre 2022	En aval
Topographie du sol	Légère pente	Inclinaison – Remplissage des vallées
Déversoir ou autre structure pour atténuer le débordement	Oui, un déversoir a été construit et est en place avec des systèmes de pompage secondaires, et des lignes de décharge sont installées pour gérer les niveaux d'eau en pompant vers des digues de retenue	Oui
Système de drainage	Non	Drainage par le dessous
Standards/directives appliqués à la conception et à la construction des digues.	ANCOLD, 2012 Code de bonne pratique DMPWA, 2015 Guide DMPWA pour préparer un rapport de conception pour IGR, 2015	ANCOLD, 2012 avec levage 2022 conformément aux normes ANCOLD 2019
Facteur de sécurité (dans les conditions actuelles et dans les « pires conditions/non drainées »)	Résistances de chargement, condition statique, à court terme/sans drainage des constructions temporaires $\geq 1,3$ Résistances en fonctionnement normal, condition statique, à court terme/sans drainage $\geq 1,5$ Résistances en fonctionnement normal, condition statique, à long terme/avec drainage $\geq 1,5$ Condition post-sismique, Séisme de base opérationnelle (OBE) $\geq 1,1$ Condition post-sismique, Séisme d'évaluation de sécurité (SEE) $\geq 1,0$	Facteur de sécurité Stabilité – Exploitation statique – 1,3 ; Fermeture statique – 1,5 ; Sismique Séisme de base opérationnelle – 1,1 ; Sismique Séisme de conception maximum – 1,1
Dimensions actuelles de la structure principale, y compris hauteur, pente amont et pente aval	Hauteur actuelle de 401 mRL	600 m x 500 m Digue actuelle à 160,3 mRL
Dimensions finales prévues de la structure principale	Hauteur de digue finale de 401 mRL	Digue finale LOM (2022) à 168 mRL
Volume actuel du parc à résidus (m ³ , tonnes, etc.).	9,76 Mm ³	9,9 Mt
Volume final prévu de l'installation de gestion des résidus.	10,3 Mm ³	19,6 Mt

Nom de la mine	Projet aurifère de Syama	Projet aurifère de Mako
Analyse de l'environnement alentour		
Zone climatique où les niveaux d'évaporation sont dépassés par les précipitations ?	Non	Oui
Classe sismique de la localisation de l'IGR	0,00 - 0,01 g	Séisme de base opérationnelle (OBE) – 0,03 g Séisme d'évaluation de sécurité (SEE) – 0,10 g
Tirs de mine des opérations minières voisines	Oui, provenant des opérations minières souterraines	Oui, provenant des opérations minières à ciel ouvert
Distance entre l'IGR et les opérations d'exploitation minière.	Environ 1 000 m	Environ 250 m
Identification d'habitations/zones habitées et/ou d'habitats critiques pour la flore/faune ou de zones de haute biodiversité en aval de l'installation, avec indication des zones ou des populations à risque, et mesures d'atténuation mises en place ou devant être mises en œuvre	Zone faiblement peuplée près de la digue, village de Bananso à environ 10,5 km en aval. PMP pendant la LoM de 0,00014 %	Aucune résidence permanente ni bâtiment d'aucune sorte ne sont situés en aval de l'IGR. Le Parc National du Niokolo-Koba (Habitat critique) est situé à environ 4,5 km en aval de l'IGR. L'IGR sera en aval de la construction uniquement et comprend un déversoir d'urgence pour chaque surélévation. La procédure d'exploitation nécessite un franc-bord minimum et une capacité d'eau de ruissellement conforme aux critères suivants : (i) intervalle de récurrence de 1 en 1 000 ans, tempête d'une durée de 72 heures sur un bassin aux conditions moyennes, ou (ii) étang de séquence de précipitations humides de 1 en 100 ans.
Infrastructure critique la plus proche en aval de l'installation, y compris IGR à proximité.	Village de Bananso situé à environ 10,5 km en aval.	Aucune infrastructure critique n'a été identifiée en aval de l'IGR.

Gestion du cyanure

Le cyanure est le principal réactif utilisé pour la production primaire d'or. Il s'agit d'une substance chimique dangereuse qui doit être gérée avec précaution. Tant qu'il n'existera aucune alternative viable sur le plan commercial et sur le plan environnemental, Resolute continuera à utiliser du cyanure dans le cadre de ses opérations.

Nous avons mis en place une norme de gestion du cyanure qui définit les exigences minimales à l'échelle du Groupe. Elle est guidée par le Code international de gestion du cyanure (CIGC). Notre intention est d'adopter les principes contenus dans le CIGC, dans les limites des possibilités pratiques.

La norme de gestion des dangers critiques de Resolute – Produits chimiques dangereux et substances dangereuses, contient d'autres recommandations. Elle définit les exigences minimales relatives au stockage, à la manutention, à l'utilisation et à la mise au rebut du cyanure sur nos sites opérationnels. Elle stipule également les exigences minimales en matière de formation et de vérification des compétences, ainsi que les protocoles de gestion des risques et des situations d'urgence. Aucun employé n'est autorisé à travailler avec du cyanure à moins d'être dûment formé, compétent et autorisé.

En 2023, Resolute a réalisé un examen interne de ses pratiques d'exploitation par rapport aux principes du CIGC à Syama, suite à l'évaluation réalisée à Mako en 2022, qui n'a mis en évidence aucun problème important. L'examen réalisé a confirmé que la complexité du traitement des minerais à Syama et les limites des infrastructures nécessitaient des améliorations techniques et opérationnelles afin de se conformer aux exigences du CIGC. La consommation annuelle de cyanure est d'environ 1 425 tonnes à Mako et de 1 590 tonnes à Syama.

Des programmes complets de surveillance des eaux souterraines et des eaux de surface sont en place sur les deux sites pour vérifier que notre utilisation du cyanure n'a aucun impact négatif sur l'environnement ni sur les communautés. De plus, Resolute s'approvisionne en cyanure uniquement auprès de fournisseurs signataires du Code international de gestion du cyanure.

RÉHABILITATION PROGRESSIVE ET FERMETURE

Notre objectif global pour la fermeture de la mine est d'empêcher, ou tout au moins de minimiser, les impacts négatifs à long terme sur les plans environnemental, physique, social et économique et de créer des reliefs stables qui assureront la viabilité des écosystèmes naturels. La Société souhaite également que la mine laisse un héritage positif aux communautés voisines ainsi qu'aux autres groupes associés à l'exploitation. Nous ne fermons pas de site minier actuellement et nous n'avons pas d'actifs en cours d'entretien et de maintenance. Le moment venu, nous nous engageons à impliquer les communautés hôtes dans la planification de la fermeture afin d'en maximiser les bénéfices.

Nous avons mis en place des mesures pour traiter et éviter les impacts sur l'environnement et le paysage. Un processus formel d'autorisation interne a été mis en place à Mako et à Syama pour contrôler les activités associées aux travaux d'exploitation, de construction et d'exploration susceptibles d'impacter les terres, les biens fonciers, la flore et/ou la faune. Les Autorisations de perturbation environnementale sont obligatoires pour les activités de défrichage sur tous les sites d'exploitation minière et d'exploration. La norme de gestion des terres de Resolute aligne les processus d'autorisation de perturbation environnementale au niveau des sites avec le Cadre de gestion des risques du Groupe. Elle met en place un processus d'escalade clair pour l'approbation des perturbations des terres sensibles.

Superficie totale des terres perturbées, 2021-2023

Superficie totale des terres perturbées	Unité	2021	2022	2023
Syama	ha	140,1	68,2	136,81
Mako	ha	7,7	1,57	11,8
Total	ha	147,7	64,37	148,61

Un aspect clé de la fermeture de la mine consiste à entreprendre une réhabilitation progressive, qui consiste en la restauration des terres perturbées pendant le processus d'exploitation minière, plutôt que d'effectuer des travaux à grande échelle à la fin de la vie de la mine.



Décharge de stériles de Mako, août 2021

En raison de la conception et de la configuration de la mine de Mako, les possibilités de procéder à une réhabilitation progressive de grande ampleur sont limitées. En raison de ces contraintes, l'activité de fermeture des mines est axée sur la mise en place d'options de traitement sur le terrain qui pourront être déployées lors de la fermeture. Des essais ont été menés afin d'évaluer les performances des différentes options de traitement de surface, notamment les différentes configurations des angles des pentes des décharges, les traitements de surface, l'apport de semences et le contrôle des sédiments. L'image ci-dessous montre les résultats des essais.

À Syama, une superficie totale de 15,7 ha a été réhabilitée en 2023, avec la remise en état des décharges de stériles à Tabakoroni et Cashew, qui étaient des fosses à ciel ouvert satellites. Après l'achèvement des travaux de terrassement, un programme de revégétalisation a été lancé avec la participation du département forestier local et du sous-préfet de Fourou, qui ont planté des espèces d'arbres endémiques, cultivées à partir de semences locales dans la pépinière de Syama. Au total, 22 944 plants d'arbres ont été produits dans la pépinière de Syama. Un critère d'évaluation de la réhabilitation réussie des anacardières est démontré par un taux de survie des arbres de 93 %.

En outre, Syama a mené des initiatives de reboisement compensatoire, en fournissant des plants d'arbres aux villages voisins et en apportant son soutien aux départements forestiers de Fourou, Kadiolo et Sikasso. Au total, environ 3 500 plants ont été donnés.

Les deux sites ont effectué l'examen de leurs plans de fermeture de la mine en 2023. Cette révision est étayée par des estimations mises à jour du passif de fermeture qui sont revues chaque année.

Superficie totale des terres réhabilitées, 2021-2023

Superficie totale des terres réhabilitées	Unité	2021	2022	2023
Syama	ha	18,7	16,0	15,7
Mako	ha	0,7	0,28	0
Total	ha	19,4	16,28	15,7



Décharge de stériles de Mako, août 2023

BIODIVERSITÉ

Nous sommes conscients de l'impact potentiel des activités minières sur la biodiversité. Nous avons mis en place des plans de gestion de la biodiversité qui respectent la hiérarchie d'atténuation dans l'ensemble de nos opérations. Nous voulons éviter toute perte nette d'habitat critique et, si possible, travailler avec d'autres acteurs pour générer un gain net pour la biodiversité. Nous nous engageons à ne pas explorer et à ne pas développer de nouvelles opérations minières dans les zones classées au Patrimoine Mondial, et nous nous efforçons d'éviter toute déforestation nette dans le cadre de nos opérations. En 2022, la Société a étendu cet engagement aux sites identifiés par l'UNESCO comme étant des Réserves de biosphère, aux sites appartenant à la catégorie Zones protégées I-V de l'UICN, et aux zones humides désignées dans la Convention de Ramsar. Nos réserves prouvées (4 558 000 tonnes à 1,2 g/t) et probables (4 948 000 tonnes à 2,2 g/t) indiquées dans le rapport annuel 2022 pour Mako seraient toutefois considérées comme proches de sites bénéficiant d'un statut de conservation protégé ou d'habitat d'espèces en voie de disparition.

L'exploitation minière de Mako se trouve dans une zone de grande valeur écologique, à proximité du Parc national du Niokolo-Koba (PNNK), classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité, et du fleuve Gambie. Le Parc et le fleuve sont deux zones de grande valeur écologique. Même si on estime que la mine de Mako n'aura pas d'impact direct et n'aura qu'un impact résiduel négligeable sur le PNNK, le développement et l'exploitation de la mine auront des impacts résiduels sur la biodiversité. Il s'agit notamment d'impacts résiduels sur les habitats des chimpanzés occidentaux, des hippopotames, des léopards et de deux espèces végétales à aire de répartition restreinte (*Lepidagathis Capituliformis* et *Tephrosia Berhautiana*). Les habitats naturels impactés comprennent la forêt-galerie, la savane boisée, le bowal et le fleuve Gambie. Pour atténuer ces impacts, Resolute met en œuvre des enquêtes de surveillance écologique et a mis au point un programme de compensation pour la biodiversité.

Impacts résiduels sur la biodiversité, mine aurifère de Mako

Espèces/Habitat naturel	Impact résiduel (qualité-hectares)	Synthèse des impacts
Chimpanzé d'Afrique de l'Ouest	-473 QH	Les pertes d'habitat et les perturbations résultant directement de l'exploitation minière ont déplacé la communauté des chimpanzés de Mako. Cette communauté est passée des limites orientales de son habitat à des zones situées hors du PNNK. Cela équivaut à environ 10 % de leur domaine vital. L'habitat principal des chimpanzés de Mako se trouve à l'intérieur du PNNK et n'est pas directement impacté par la mine.
Léopard	-211 QH	Les léopards sont présents en petits nombres hors du PNNK et leur domaine vital est limité par les proies disponibles. On sait que l'exploitation de la mine a entraîné une perte et une perturbation directes de l'habitat des léopards.
Hippopotame	-19 QH	On estime que les impacts sont principalement liés aux conflits entre l'homme et l'hippopotame (exacerbés par l'immigration) et au développement des moyens de subsistance qui va augmenter l'agriculture dans certaines zones de l'habitat de l'hippopotame.
Lion d'Afrique	Négligeable	Il est très rare que des lions s'aventurent hors du PNNK.
Élan géant occidental, lycaon, éléphant d'Afrique	Aucun	Les relevés par transect et la modélisation des impacts ont confirmé l'absence d'impacts résiduels anticipés.
Forêt-galerie	-12 QH	Perte et dégradation
Savane boisée	-80 QH	Perte et dégradation
Habitat de bowal	-61 QH	Perte et dégradation. Cet habitat inclut les espèces de plantes prioritaires <i>L. capituliformis</i> et <i>T. berhautiana</i> .
Fleuve Gambie	-19 QH	Perte et dégradation

La mine de Syama fait partie de l'écosystème soudanais du sud-est du Mali. Les conditions écologiques du site se caractérisent par la diversité des habitats : savane, rivières bordées de forêts-galeries, vallées boisées et plateaux.

Une étude de terrain effectuée en février 2019 a établi que les écosystèmes locaux avaient été impactés par l'orpaillage artisanal et de petite échelle (ASM), l'agriculture, le bétail

sédentaire, l'exploitation forestière, l'installation de campements et d'habitats et d'autres activités rurales. Cependant, plusieurs espèces animales et végétales protégées ont été identifiées dans la zone du permis d'exploitation. Elles doivent être gérées et protégées. Au cours de la période considérée, les plans de gestion de la biodiversité ont été mis à jour suite à une revue des espèces exotiques et envahissantes.

Surveillance écologique

Mako mène des enquêtes annuelles de surveillance écologique, avec notamment des relevés par transect et des pièges photographiques, pour nous assurer que les impacts sur l'habitat des espèces prioritaires sont cohérents avec les prévisions de l'EIES et les études de base connexes.

Ces enquêtes sont répétées depuis 2016, en alternant entre saison humide et saison sèche. À ce jour, il n'existe aucune preuve de dégradation du PNNK ni du fleuve Gambie résultant des activités opérationnelles de Mako.

Ces études sont complétées par des pièges photographiques dont le contenu est téléchargé tous les mois. Ils révèlent la présence continue de biodiversité dans la zone de développement du projet et autour de la zone tampon du PNNK.

L'enquête annuelle de surveillance écologique effectuée pendant la saison humide 2023 dans la zone de développement du projet et les zones alentour a confirmé la présence d'espèces prioritaires qui continuent d'être observées : éléphants, léopards, lions et chimpanzés. Voir ci-dessous les images capturées de chimpanzés et de lions.



Programme de compensation pour la biodiversité de Petowal

La Société a mis en œuvre le Programme de compensation pour la biodiversité de Petowal (« PBOP ») afin d'obtenir un « gain net » pour les caractéristiques de biodiversité prioritaires et de compenser les impacts résiduels de la mine.

Le PBOP est aligné sur la norme de performance 6 de la SFI et sur la norme relative aux compensations de biodiversité du Programme de compensation pour les entreprises et la biodiversité. Il requiert une approche innovante basée sur l'engagement des parties prenantes, des données scientifiques solides, le soutien et les conseils d'experts et des audits indépendants pour évaluer les performances.

Le PBOP comprend une gestion de la conservation au niveau du paysage qui englobe une zone située dans la partie sud-est du PNNK, et les terres communautaires contiguës dans la commune de Tomboronkoto qui ne sont actuellement pas officiellement protégées.

Composante PNNK

La Composante PNNK du PBOP est gouvernée par un accord entre la Direction des parcs nationaux (DNP), l'ONG internationale Panthera et PMC. Cette initiative comporte la mise en œuvre d'un programme de conservation dans une Zone d'intervention (ZI) de 1 700 km² au sud-est du PNNK (équivalente à un quart du parc).

L'objectif global est de sécuriser la ZI par le biais d'un système efficace de patrouilles forestières pour mieux surveiller et protéger la faune sauvage et son habitat, grâce à un soutien technique et financier de la structure existante de la DPN. Cette initiative a permis d'établir des processus, des capacités, une logistique et une infrastructure de base pour protéger la ZI.

Depuis le début du programme, on a constaté une diminution du braconnage et d'autres activités illégales dans la ZI, et une augmentation de la fréquence d'observation de grands ongulés. Par ailleurs, le programme a attiré de nombreux financements supplémentaires au profit du PNNK, entraînant une augmentation du budget disponible pour les opérations du parc.

Composante Commune de Tomboronkoto

La Composante Commune de Tomboronkoto du PBOP opère en partenariat avec le conseil municipal de Tomboronkoto et 13 communautés. Elle se concentre sur les efforts de conservation hors du PNNK, mais dans l'enceinte de la Réserve de biosphère environnante. Elle vise à formaliser la protection des terres communautaires sur le long terme, en mettant en place des corridors de faune sauvage, par le biais d'un exercice de planification de l'utilisation des terres au niveau des communes et au micro-niveau, et par le biais d'interventions ciblées en lien avec les moyens de subsistance. Ce programme est géré par une équipe dédiée sous la supervision de PMC et du Conseil communal, avec les conseils de l'ONG de conservation internationale Fauna and Flora International.

Parmi les accomplissements du programme en 2023, on peut citer le renforcement des 3 zones de conservation établies dans le paysage, en harmonie avec le plan d'utilisation des terres de la

Le programme de compensation est guidé par un comité consultatif indépendant constitué de six membres aux profils divers, ayant une expérience régionale en matière de conservation, de développement rural, de primatologie, de la société civile et du milieu académique. Ce comité examine les plans techniques et les résultats de la surveillance, interagit avec les parties prenantes et fournit des recommandations d'experts à la Société. Le comité se réunit deux fois par an pour suivre la progression des mesures de compensation et pour fournir des conseils en la matière. En 2024, nous avons l'intention de commanditer un audit indépendant du programme de compensation pour valider son avancement.

Les activités achevées au cours de la période prise en compte comprennent :

- La surveillance des principales espèces sauvages, y compris la capture et le marquage des lions et les enquêtes par pièges photographiques
- Le renforcement des capacités du personnel des autorités du parc (par ex. premiers secours, sécurité des armes, arrêts et fouilles, mandats juridiques, droits de l'Homme et questions plus générales relatives à la protection de l'environnement)
- Le soutien technique aux agents chargés de l'application de la loi – équipement, surveillance aérienne

Les améliorations des infrastructures se sont focalisées sur l'équipement d'une base de gardes forestiers sur le Mt Assirik, alimentée en électricité solaire et bénéficiant d'un système de communication par radio et d'une connexion Internet. Située au cœur de la ZI, il s'agit désormais d'une base permanente pour les gardes forestiers et permet de patrouiller dans une zone plus étendue. Les autres activités se sont focalisées sur l'amélioration et la réhabilitation des routes pour fournir aux patrouilles un accès permanent à l'ensemble de la ZI, et le maintien des activités d'application des lois.

commune, et le soutien continu de leurs comités de gestion. Les zones de conservation sont définies de manière participative, en impliquant pleinement les communautés impactées, et approuvées par les dirigeants de la commune et les services techniques publics. Le processus est surveillé par une ONG indépendante pour garantir le consentement libre et informé des parties prenantes, conformément à la Politique de performance sociale de Resolute.

En 2023, le programme a soutenu la gestion des zones de conservation et piloté les opportunités de génération de revenus dans les communautés impactées, y compris la commercialisation de produits forestiers autres que le bois. En outre, nous nous sommes engagés à utiliser des analyses génétiques pour confirmer la présence de corridors entre les zones de conservation, dans le but de mettre en œuvre d'autres activités de protection.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Index du contenu GRI
Répertoire d'entreprise

82
85

INDEX DU CONTENU GRI

	Indicateur	Titre de déclaration	Réponse de Resolute
Déclarations standard générales	Profil organisationnel		
	102-1	Nom de l'organisation	Resolute Mining Limited
	102-2	Activités, marques, produits et services	4
	102-3	Localisation du siège social	4
	102-4	Localisation des opérations	4
	102-5	Propriété et forme juridique	4
	102-6	Marchés desservis	4
	102-7	Taille de l'organisation	4
	102-8	Informations relatives aux employés et autres travailleurs	35-36
	102-9	Chaîne d'approvisionnement	60
	102-10	Changements significatifs apportés à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement	4
	102-11	Principe de précaution ou approche	10
	102-12	Initiatives externes	10, 16-18
	102-13	Adhésion à des associations	10, 30
	Stratégie		
	102-14	Déclaration du principal décideur	9
	Éthique et intégrité		
	102-16	Valeurs, principes, standards et normes de comportement	7
	Gouvernance		
	102-18	Structure de gouvernance	23
	Engagement des parties prenantes		
	102-40	Liste des groupes de parties prenantes	19
	102-41	Conventions collectives	38-39
	102-42	Identification et sélection des parties prenantes	19
	102-43	Approche en matière d'engagement des parties prenantes	19
	102-44	Principaux thèmes et sujets abordés	19-20
	102-46	Définition du contenu du rapport et des limites des thèmes abordés	1
	102-47	Liste des thèmes importants	19-20
	102-48	Retraitements d'informations	n/a
	102-49	Changements de déclaration	n/a
	102-50	Période de déclaration	1er janvier 2023 – 31 décembre 2023
	102-51	Date du dernier rapport	Il s'agit du quatrième rapport de durabilité de Resolute
102-52	Cycle de déclaration	Une fois par an	
102-53	Point de contact pour les questions concernant le rapport	1	
102-54	Déclaration de conformité du rapport aux normes GRI	1	
102-55	Index du contenu GRI	82-83	
102-56	Assurance externe	1	
Approche de gestion Déclarations	Approche de gestion		
	103-1	Explication du sujet important et de ses limites	19-20
	103-2	L'approche de gestion et ses composantes	23-27
	103-3	Évaluation de l'approche de gestion	23-27

INDEX DU CONTENU GRI

	Indicateur	Titre de déclaration	Réponse de Resolute
Informations économiques	Performances économiques		
	201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	28
	201-4	Aide financière reçue du gouvernement	n/a
	Présence sur le marché		
	202-2	Proportion des dirigeants recrutés issus de la communauté locale	35-36
	Impacts économiques indirects		
	203-2	Impacts économiques indirects significatifs	56-59
	Pratiques d'approvisionnement		
	204-1	Part des dépenses consacrée aux fournisseurs locaux	60
	Lutte contre la corruption		
205-1	Évaluation des opérations en termes de risques liés à la corruption	29	
Informations environnementales	Énergie		
	302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	68
	Eau		
	303-1	Prélèvement d'eau par source	67
	303-2	Sources d'eau affectées de manière significative par les prélèvements d'eau	67
	303-3	Eau recyclée et réutilisée	67
	Biodiversité		
	304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	76
	304-3	Habitats protégés ou restaurés	76
	Émissions		
	305-1	Émissions directes de GES (Scope 1)	68
	305-2	Émissions indirectes de GES (Scope 2)	68
	305-3	Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)	69
	305-4	Intensité des émissions de GES	68
	305-7	Oxydes d'azote (NOX), oxydes de soufre (SOX) et autres émissions atmosphériques significatives	65
	Effluents et déchets		
	306-1	Eaux résiduelles par qualité et destination	67
	306-2	Déchets par type et méthode de mise au rebut	71-72
	306-3	Déversements importants	64
	Conformité environnementale		
307-1	Non-conformité aux lois et réglementations environnementales	64	

INDEX DU CONTENU GRI

	Indicateur	Titre de déclaration	Réponse de Resolute
Informations sociales	Emploi		
	401-1	Nouvelles recrues et rotation du personnel	35-37
	401-3	Congé parental	37
	Relations direction-employés		
	402-1	Délais de préavis minimaux concernant des changements opérationnels	38-39
	Santé et sécurité au travail		
	403-1	Les travailleurs sont représentés dans des comités mixtes formels de santé et de sécurité entre la direction et les travailleurs	47
	403-2	Types d'accidents et taux d'accidents, maladies professionnelles, arrêts de travail et absentéisme, et nombre de décès liés au travail	45-47
	Formation et éducation		
	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	43
	404-2	Programmes destinés à améliorer les compétences des employés et programmes d'aide à la transition	44
	Diversité et égalité des chances		
	405-1	Diversité au niveau de la gouvernance et des employés	39-42
	405-2	Rapport du salaire et de la rémunération de base entre hommes et femmes	42
	Non-discrimination		
	406-1	Incidents de discrimination et mesures correctives prises	39
	Liberté d'association et négociation collective		
	407-1	Opérations et fournisseurs dans lesquels le droit à la liberté d'association et à la négociation collective peut être menacé	38-39
	Évaluation relative aux droits de l'Homme		
	412-2	Formation des employés aux politiques et procédures relatives aux droits de l'Homme	43
412-3	Accords et contrats d'investissement significatifs qui comprennent des clauses relatives aux droits de l'Homme ou qui englobent une sélection sur la base du respect des droits de l'Homme	31-32	
Communautés locales			
413-1	Opérations avec engagement des communautés locales, évaluations des impacts et programmes de développement	54-59	
413-2	Opérations ayant des impacts négatifs réels et potentiels significatifs sur les communautés locales	56	

RÉPERTOIRE D'ENTREPRISE

Siège social

Level 17, Australia
2 Esplanade
Perth, Western Australia 6000

PO Box 7232 Cloisters Square
Perth, Western Australia 6850
T + 61 8 9261 6100
F + 61 8 9322 7597
E contact@rml.com.au
www.rml.com.au

Numéro de société australienne

ABN 39 097 088 689

Registre des actions

Computershare Investor Services Pty Limited
Level 11, 172 St Georges Terrace
Perth, Western Australia 6000

Place boursière du pays d'origine

Australian Securities Exchange
Level 40, Central Park
152-158 St Georges Terrace
Perth, Western Australia 6000

La Société est cotée à la bourse australienne (Australian Securities Exchange – ASX) et à la bourse de Londres (London Stock Exchange – LSE) sous le ticker « RSG »

Auditeur

Ernst & Young
Ernst & Young Building
11 Mounts Bay Rd
Perth, Western Australia 6000

Les actionnaires qui souhaitent recevoir des copies des communiqués ASX de Resolute par e-mail doivent en faire la demande en contactant la Société à l'adresse contact@rml.com.au

Titres émis

27 mars 2024
Actions ordinaires 2 129 050 013
Droits d'exécution 14 236 468

RESTEZ EN CONTACT

Site Web

Resolute tient à jour un site Web où tous les communiqués importants pour l'ASX/LSE sont disponibles :
www.rml.com.au



www.linkedin.com/company/resolute-mining



@ResoluteMining



Resolute

